
FAMILLE HAVARD PILLEUX

LE CLAN DES BATISSEURS

SAINT-CYR-EN-ARTHIES



PILLEUX LAGLASSE Bernadette

Autoédition

Famille HAVARD PILLEUX

Le clan des bâtisseurs

Saint-Cyr-en-Arthies

Autoédition Bernadette Pilleux Laglasse, 6 rue du Coteau
95510 Saint-Cyr-en-Arthies, 2022



« Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. »

Bernadette Pilleux Laglasse

Famille HAVARD PILLEUX

Le clan des bâtisseurs

Saint-Cyr-en-Arthies



© Bernadette Pilleux Laglasse

REMERCIEMENTS

Tout d'abord à Monsieur Ghislain Baury, professeur agrégé d'histoire médiévale à l'Université du Mans et son équipe pour m'avoir appris durant cette année d'étude, promotion Beauvaisis, les méthodes d'histoire, d'archivistique, de géographie, d'archéologie, et leur application à l'histoire familiale et foncière. C'est ainsi qu'est née cette monographie de notre famille Saint-Cyrienne.

Merci à mon époux pour son écoute et ses relectures patientes. Merci à ma sœur, à mes amis Joëlle et Michel, pour les tests cartographiques, les corrections orthographiques, à ma nièce pour « le bon sens apporté par la physique ».

A mon fils et son grand-père, pétris de l'âme de ce terroir.

Que cette promenade dans le temps vous soit à tous agréable à parcourir.

Bernadette

I. Introduction

Edouard Pilleux (1898-1958) et Raymond Havard (1905-1952), ne se connaissaient pas, ils ne se sont jamais rencontrés, ils ont toujours ignoré qu'ils possédaient les mêmes aïeux.



Edouard Pilleux



Raymond Havard

Leurs plus anciens aïeux retrouvés sont Nicollas Havart et Jehan Le Pilleux qui vécurent au XVI^e siècle, dans un tout petit village du Vexin français, Saint-Cyr-en-Arthies¹ y fondant une dynastie de bâtisseurs. Henriette, petite-fille d'Edouard et Raymond vit aujourd'hui dans une maisonnette construite par ce clan d'artisans. Les documents d'archives révèlent l'évolution de cette famille rurale, durant quatre siècles jusqu'à ce qu'elle soit réduite à peu de chagrin dans les lieux mêmes qui furent ceux de son expansion.

Comment le clan Havard Pilleux, petite élite rurale, proche de la seigneurie, préserve-t-il une présence dominante du XVI^e au XVIII^e, où guerres, épidémies et aléas climatiques éprouvent la population ? Durant le siècle suivant, l'évolution économique et sociale voit décliner cette position : quels sont les facteurs de cet infléchissement ?

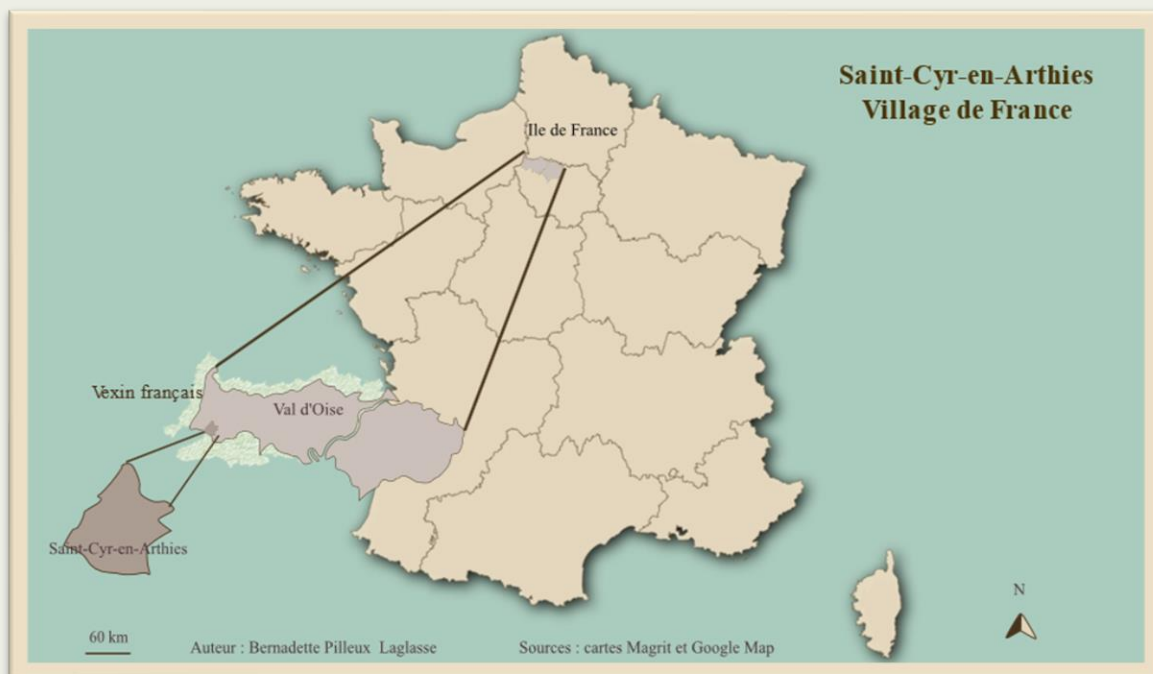
Au temps où la chrétienté se divise entre protestants et catholiques, l'alliance du clan Havard Pilleux, dans la pratique de la religion réformée jusqu'ici ignorée, se révèle, dans l'ombre de la seigneurie.

Issues de Jehan Le Pilleux, passant par Louis 1634, naissent quatre lignées de bâtisseurs, de femmes et de militaires. Ces lignées, toujours alliées aux Havard, permettent de faire connaissance de personnages remarquables et de découvrir la petite maison de la rue du Coteau qu'ils ont construite et occupée.

¹ Ecrit également Saint-Cyr, comme les gens d'ici le nomment habituellement.

II. Berceau de la famille

Le berceau de cette famille est Saint-Cyr-en-Arthies, toute petite commune du Val d'Oise située à 50 km de Paris, à vol d'oiseau, à l'extrême sud-ouest du Vexin français.



Le cœur du village niché dans un manteau de verdure.

Edouard Pilleux (1898-1958) n'a jamais mis les pieds à Saint-Cyr-en-Arthies tandis que Raymond Havard (1905-1952), bien qu'il n'y soit pas né, venait souvent y rencontrer son grand-père et ses tantes.

Les alliances de leurs ancêtres communs créent des lignées qui s'entrelacent maintes et maintes fois telles la représentation des feuillages embroussaillés du manteau de verdure embrassant le village évoquant la complexité redoutable de ces enchevêtrements qui rendent leur arbre généalogique impossible à appréhender dans son ensemble.

Les Pilleux et Havard se marient toutefois rarement en proche consanguinité : on trouve, en quatre siècles, huit couples Havard-Pilleux dont un seul a des ancêtres directs communs, et ceux-là sont nés deux siècles plus tôt.

Cependant, on va se marier dans le même cadre social : on trouve des lignées de vigneronnes (celles liant les Pilleux, Havard, Abraham, Palluet), dont les descendants quittent le village, ou deviennent tisserands et tailleurs d'habits, des lignées de carriers, maçons et couvreurs vivant principalement au hameau des Ravenelles.

Les toits rouges qui émergent près du clocher, au-delà des prés, des vignes et des vergers, sont ceux des maisons séculaires bâties et habitées par cette famille.

Chapitre après chapitre, suivant l'une ou l'autre des branches de la ramure de cet arbre, des tranches de leur histoire familiale se révèlent.

III. Le clan des Havart/d au XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle.

A. Rencontre des premiers ancêtres connus de cette famille : les Havart

a) 1534 : Nicollas Havart

Au début du XVI^e siècle, les seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies² sont Huè de Dampont et Jehanne de Billy. Le premier décède en 1521 et sa femme le suit de peu d'années. Leur fils étant mineur, c'est Charlotte de Billy, sœur de Jehanne qui assure la tutelle de l'enfant³.

Charlotte de Billy est assistée de Nicollas Havart, son « recepveur fermier », c'est-à-dire son collecteur des impôts.

On connaît l'activité de cet homme grâce aux registres censiers de la seigneurie de Saint Cyr, parvenus jusqu'à nous et tenus de 1534 à 1555.

« Le cens est payé par tous les censitaires... Ce sont des titulaires de tenures (de fait quasi-proprétaires). En principe, un tenancier noble paie aussi le cens, qui est attaché à la terre et non à la qualité du tenancier⁴. »

Nous comprenons que Nicollas Havart a une position particulière dans ce petit village : il perçoit l'impôt pour le compte du seigneur du lieu et il tient le censier, registre où était enregistrée la recette des cens annuels, que les paysans versaient en pièces sonnantes et trébuchantes, à la Saint-Rémy (1^{er} octobre) et également, en nature, grains, poules et chapons, au terme de Noël. Nicollas Havart avance au seigneur dont il dépend, la totalité des paiements qu'il se charge de percevoir en se réservant un bénéfice ce qui implique qu'il dispose d'une certaine aisance économique.

En tête de ses registres jusqu'en 1539, son nom et sa fonction de « recepveur fermier » sont notés, il y note le nom des redevables et ce qu'ils doivent comme contribution pour la possession de leurs tenures (bâtiments et terres qu'ils exploitent). Nicollas Havart savait lire, écrire, compter, il était instruit. Cette culture, alliée inévitablement à une aisance économique issue de ses revenus de fermier, lui a donné accès à une activité privilégiée à l'interface de la vie seigneuriale et de la vie paysanne, intermédiaire du prélèvement et du pouvoir seigneurial⁵ occupant, une position dominante qui le situe parmi l'« élite rurale »⁶.

D'autant plus, que la tutrice des enfants de Dampont, qu'il assiste, femme du seigneur de Baudeville dans le Perche, ne demeure pas toujours à Saint-Cyr.

Nicollas Havart vit dans une relative aisance et jouit d'une situation politique et socio-économique enviable qui perdure une vingtaine d'années, dans ce village minuscule qui compte, en 1534, une vingtaine de foyers.

Dans les registres censiers, bien qu'avec les années le dessin de l'écriture se modifie, sa main a tracé le nom « Havart » dont l'orthographe varie : le « t » ou le « d » concluent le nom Havart/Havard

² Orthographes relevées : Saint Cir, 1534 ; Saint Cir en Arthie, 1544 ; Saint Cir en Arthye, 1545.

³ DE POLI, Oscar, comte, *Inventaire des titres de la maison de Billy*, Paris J. Maisonneuve, 1894, p. 94-95

⁴ MUSSET Benoit, Maître de conférences en histoire moderne, Forum UE4 - Écrire une histoire familiale, Le Mans Université, 2021

⁵ RABOT Brice, « Pour une nouvelle approche du prélèvement seigneurial », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Rennes, 2016, p.110

⁶ MENANT François, « Elites rurales et modèles de société paysanne », *Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages*, séminaire ENS, 2011, séance n°10

d'un document à l'autre, à la même époque (cette dernière orthographe Havard se fixe au début du XVII^e siècle).

L'écriture change radicalement dans les relevés du terme de la Saint Rémy 1540 et l'homme disparaît au cours de l'année 1541, sa veuve paye un petit cens au terme d'octobre 1542.

En 1544, Philippe de Dampont, neveu de Charlotte de Billy et nouveau seigneur des lieux prend, pour une dizaine d'années, la succession après sa tante, de la perception des redevances. Il est alors le seigneur des fils et petit-fils de Nicollas Havart.

b) 1534 à 1555 : Guillot, Nicollas et Collin Havart
(1) Guillot

Guillot Havart dont la redevance était depuis 1534, de 5 sols 5 deniers, ne paye plus aucun cens à partir de Noël 1542, mais il possède encore plusieurs terres dans le village en 1544.

Guillot cède sa ferme à un second Nicollas Havart (que nous nommerons « le jeune ») entre la saint-Rémi 1542 et 1544.

Guillot est le fils de notre fameux fermier receveur, Nicollas Havart, décédé entre le 25 décembre 1540 et le 1^{er} octobre 1541.

Au terme de Noël, jusqu'en 1541, Guillot est toujours le premier à apporter poule et chapon : est-il fier et impatient de montrer son aisance ? Est-il pressé de venir rendre hommage au collecteur qui est de sa famille ? On peut penser que cette attitude lui permet d'entretenir et d'asseoir sa situation de membre d'un groupe familial construit pour avoir une place dominante au sein du village : le grand-père agent seigneurial, ayant une supériorité culturelle, le père faisant fructifier des propriétés relativement conséquentes qu'il transmet à ses fils.

Vers 1544, les fils de Guillot, Nicollas « le jeune » et Collin prennent la suite de Guillot dans ses anciennes tenures mais des difficultés nouvelles vont apparaître.

(2) Nicollas Havart « le jeune »
(a) En haut de l'échelle sociale de la seigneurie

Nicollas « le jeune » est le fils de Guillot.

Nicollas « le jeune » verse, irrégulièrement, un très petit écot de la valeur d'une Obole⁷, pour le terme de la Saint-Rémi, entre 1534 et 1540. Il est donc majeur⁸ en 1534 et serait né avant 1510.

Nicollas « le jeune » suit Guillot dans l'obligation d'être le premier à porter son chapon au terme de Noël. La position dominante de ses ascendants l'y autorise et l'amène à asseoir la sienne propre tout en consolidant celle de sa famille.

A partir de 1544, il paye, désormais, à chaque terme, 6 sols 11 deniers, somme qui le situe, parmi les paysans aisés qui possèdent les plus importantes tenures de la seigneurie de Saint-Cyr (le plus riche paye 10 sols et un chapon).

⁷ Une « obole » vaut un demi-denier, ce qui représente une très petite valeur.

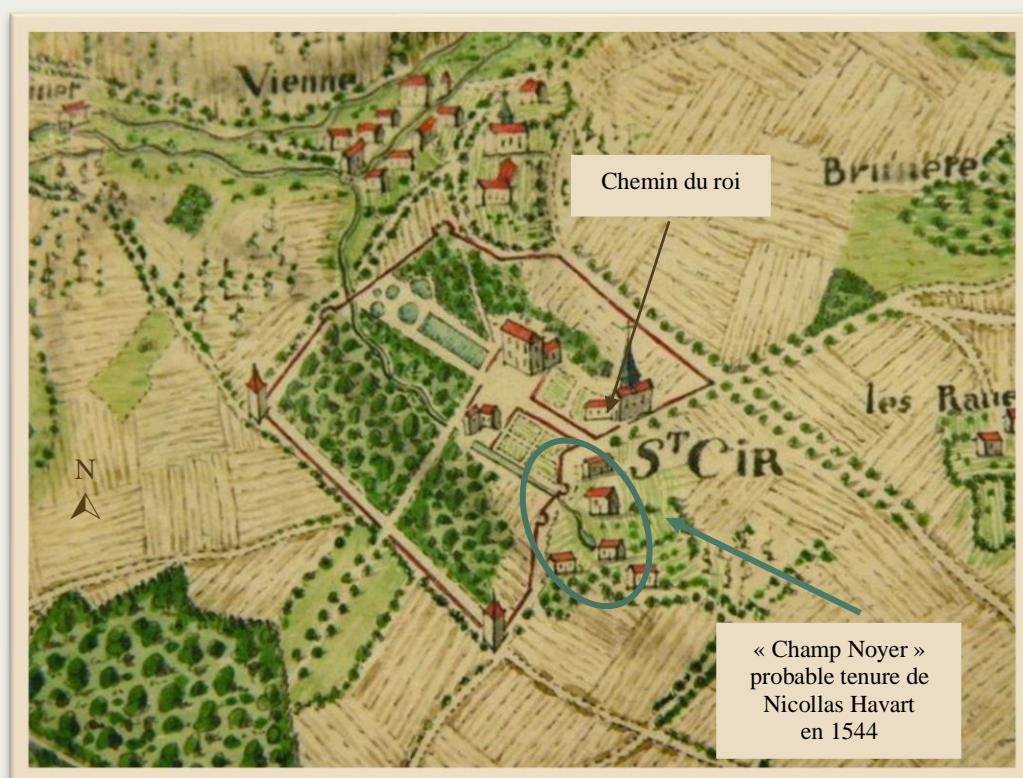
⁸ Majorité civile à 25 ans, supposée en 1534, car instaurée par l'ordonnance de Blois en 1579.

(b) Sa tenure

Fortune confirmée par les « aveux et dénombrement » du seigneur Philippe de Dampont en 1544, auprès de son suzerain duc de la Roche-Guyon. C'est ce manuscrit qui nous apprend que Guillot Havart possédait une tenure d'un arpent un quart, soit une surface actuelle d'environ 6 000 m²⁹ au cœur du village, dont 4 845m² au Champ Noyer et 1 155 m² au champ Michelet. Il a transmis ces biens à son fils Nicollas « le jeune » Havart par acte notarié.

Les plans anciens du village montrent que celui-ci a peu changé dans sa structure, le chemin du Roy décrit comme « tenant de Saint-Cyr à Mantes » dans les aveux seigneuriaux de 1544, est aujourd'hui, la rue du Parc dont seules deux sentes en partent, à quasi angle droit, l'une obliquant et rejoignant l'autre cent mètres plus loin, d'une surface approximative de 4 720 m² comparable à la tenure de Nicollas Havart « le jeune », au champ Noyer.

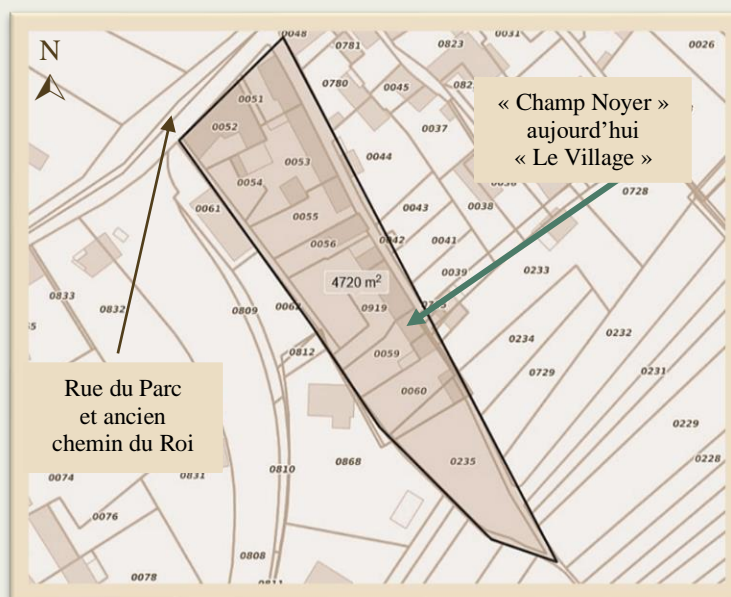
Il est fort probable que la maisonnette étudiée plus loin, soit bâtie sur cette ancienne tenure des Havart qui sont les aïeux les plus anciens connus de la dynastie familiale dont la trajectoire est tracée ici. Mais seule une étude archéologique pourrait le confirmer, aucun plan antérieur au XIX^e siècle n'étant assez précis pour vérifier cette hypothèse.



Extrait de la « Carte du duché de La Rocheguyon et de la forest et baronnie d'Artye levée dans l'année 1737 ¹⁰ ».

⁹ Valeurs locales : 51ca = 1 perche et 95 perches = 1 arpent, sachant que 1ca = 1 m².

¹⁰ <https://www.bakaarchitectes.com/etudes-historiques/>



Cadastre, centre de Saint-Cyr-en-Arthies, 2022¹¹.

Dans les pages suivantes, est présentée une copie de cet extrait d'aveu suivie de sa transcription qui nous renseigne sur la possession des biens immobiliers aux temps de la féodalité.

Il s'agit de la description classique à l'époque médiévale, d'une maison paysanne. Maison bâtie le long d'une rue, ici, le chemin du roi, sur un terrain portant quelques dépendances, une grange pour garder les récoltes et des étables, accompagnées d'une cour et d'un jardin. Parcelle complétée au même endroit d'une terre dont la destination n'est pas précisée. Cet ensemble constitue une unité agricole, petite ferme qu'on nomme « mesure » qui compose le patrimoine foncier d'un « feu », foyer d'un paysan où vivent sa famille, ses ouvriers.

Ce qui est fort important dans cet aveu, est la notion de « titre », Guillot Havart a échangé la mesure par « titre » à Nicollas qui lui succède dans le paiement du cens pour cette tenure, comme constaté dans les registres de la seigneurie.

Sous l'Ancien Régime, il existe une superposition de droits de propriété sur la terre. Les paysans, comme nos Havart, sont tels des « locataires perpétuels » de leurs tenures : c'est-à-dire qu'ils en ont la jouissance, peuvent l'exploiter, en percevoir les fruits et les revenus mais sont sous la justice et la protection du seigneur du village auquel ils doivent services et redevances. Obligations qu'ils doivent respecter pour conserver la possession et l'usage de leurs terres : le seigneur en a la propriété éminente.

Selon la coutume de Senlis¹² dont relève le village de Saint Cyr, le seigneur ne pouvait « saisir et mettre en sa main » les tenures de son fief, sauf faute de la part de leurs tenanciers, telle qu'un titre non montré, un champart (part du seigneur sur les récoltes) emporté, un cens (redevance due sur la terre possédée) non payé, un héritage laissé sans culture, etc... Droit que le seigneur, comme partout

¹¹ Copie d'écran relevée sur <https://www.geoportail.gouv.fr/> le 8 avril 2022.

¹² COLLECTIF d'AVOCATS, *Coutumes du bailliage de Senlis et son ancien ressort*, Ed VILLERY, Paris, 1703, page 66

dans le royaume, va perdre, peu à peu au cours du XVIII^e siècle, au bénéfice des paysans qui deviennent par une forme de résistance passive, propriétaires de leurs tenures ¹³.

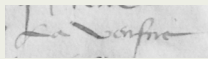
Cette famille Havart a de droit la possession de ses terres et peut les transmettre de génération en génération : c'est ainsi qu'elles apparaissent dans les actes notariés et les cadastres des siècles suivants. Toutefois, le lien de cette transmission n'est aujourd'hui pas encore établi. Ces parcelles, un peu plus tard, au XVIII^e siècle, intègrent l'histoire des Pilleux...

(3) Le patronyme Havart/Havard

Avant de découvrir l'extrait de l'aveu de 1544 concernant Nicollas Havart, il est indispensable de faire un point concernant l'orthographe du nom.

Ce patronyme varie orthographiquement, Havart comme Havard sont écrits dans les plus anciens manuscrits étudiés, puis à partir du XVIII^e siècle, une régularisation se produit avec la finale en « d ».

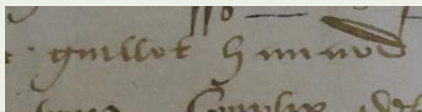
Les écritures anciennes peuvent interroger sur la lecture de la lettre centrale : les « v », « u », « n » suivent un même tracé. Ainsi :



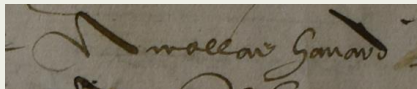
est « La veufve » c'est-à-dire la « veuve » en français moderne.

Lettres « u » et « v » sont semblables et tracées comme un « n ».

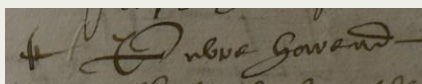
Dans les manuscrits de 1544 et 1546, nous rencontrons :



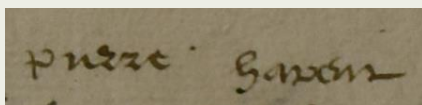
guillot hanard / hauard / havard ?



Nicollas hanard / hauard / havard ?



André hauard / havard ?

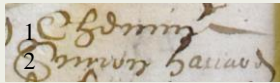


pierre hauard / havard ?

Bien que Pierre et André éliminent l'idée du « n » central, rien ne prouve qu'ils portent le même patronyme que Guillot et Nicollas.

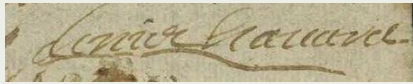
¹³ BEAUR Gérard, « Les rapports de propriété en France sous l'Ancien Régime et dans la Révolution. Transmission et circulation de la terre dans les campagnes françaises du xvie au xixe siècle. », in *Ruralité française et britannique, XIIIe-XXe siècles : Approches comparées*. Ed. Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 187-200

Dans un extrait des aveux seigneuriaux du 8 août 1659 ¹⁴, on trouve une possibilité de comparaison graphique : les « n » sont bien distincts des « u/v ». Pas de parenté établie, ici non plus.



1 chemin
2 simon hauard

On gagne en précision dans l'acte de mariage de Denis Havard, à Saint-Cyr-en-Arthies, le 13 février 1679 ¹⁵ car l'homme signe ce document et permet de connaître sa filiation jusqu'à Jehan dit « Petit Jehan », fils de Nicollas, petit-fils de Guillot. Le « n » de denis est bien distinct du « u/v » de hauard.



denis hauard

Il reste à choisir entre « Havard » et « Hauard » ... Ce sont les registres matricules militaires de l'ancienne Seine-et Oise qui apportent la réponse ¹⁶.

Entre 1878 et 1940, pour 405 879 hommes, aucun Houard, aucun Hanart, né dans le département mais 102 Havard. Le patronyme existant est bien Havard.

Dans cette monographie, la graphie Havard est utilisée sauf pour le XVI^e siècle.

¹⁴ Cote AD 95 : 10 J 1435

¹⁵ Cote AD 95 : 3E 150

¹⁶ Ils sont conservés aux AD 78, un moteur de recherche permet d'isoler les patronymes

Transcription

[ligne 1] Nicollas hauard Lab[oureur] dem[eurant] aud[ict] S[ainc]t cyr
[2] Pour une maison co[ur] grange estables jardin
[3] et lieu ainsi q[u'il] se comporte contenant
[4] demy arpent ou en[uiron] ass[is] aud[ict] saint cir
[5] aulieu nomme le champ noyer tenant dun
[6] coste et dun bout guillot hauard d[aultre]c[oste]
[7] led[ict] aduenant d[aultre]b[out] Le chemyn du Roy qui fut
[8] audict guillot hauard p[ar] tiltre deschange Et
[9] doibt p[ar] ch[ac]un an aud[dict] jo[ur] S[ainc]t Remy six deniers p[arisi]s
[10] Et au jo[ur] de noel une poulle
[11] Luy pour demy arpent de terre ass[is] en cedict lieu
[12] tenant dun coste led[ict] aduenant d[aultre]c[oste]
[13] les héritiers jehan beaumont dun bout
[14] guillot hauard d[aultre]b[out] le chemyn du Roy
[15] doibt p[ar] ch[acu]n an aud[ict] jo[ur] S[ainc]t Remy cinq solz
[16] p[arisi]s Et aud[ict] jo[ur] de noel ung chapon
[17] Luy po[ur] demy quartier de terre ass[is] au lie[u]
[18] le champ michelet tenant dun coste
[19] thomas bourgoys daultre coste gui[ll]aume]
[20] prieur dun bout le chemyn qui tend
[21] dud[ict] saint cir à vienne d[aultre]b[out] la veufue
[22] guill[au]me] gillet doibt aud[ict] jo[ur] S[ainc]t Remy
[23] ung demy obole p[arisi]s

Interprétation

[ligne 1] Nicollas Havard, laboureur, demeurant à Saint Cyr.
[2] Pour une maison, cour, grange, étables, jardin
[3] et lieu ainsi qu'il se comporte. Contenant
[4] environ un demi-arpent, sis à Saint Cyr
[5] au lieu nommé Le Champ Noyer, tenant d'un
[6] côté et d'un bout, Guillot Havard, de l'autre côté
[7] ledit advenant à leurs extrémités, au chemin du roi ; lieu qui fut,
[8] audit Guillot Havard par titre d'échange.
[9] Il doit, chaque année, au jour de la Saint-Rémi, six deniers parisis,
[10] et une poule, le jour de Noël.
[11] Le même [Nicolas Havard], pour un demi-arpent de terre assis au même lieu
[12] tenant d'un côté, les terres de Nicolas et Guillot Havard, et de l'autre côté,
[13] la terre des héritiers de Jean Beaumont ; tenant d'un bout, la terre de
[14] Guillot Havard et d'autre bout, le chemin du roi.
[15] Il doit chaque année, au jour de la Saint-Rémi, cinq sous
[16] parisis et le jour de Noël, un chapon.
[17] Le même [Nicolas Havard], pour un demi-quartier de terre assis au lieu-dit
[18] « Le Champ Michelet », tenant d'un côté, la terre de
[19] Thomas Bourgoys et de l'autre côté, celle de Guillaume
[20] Prieur ; tenant d'un bout le chemin qui va
[21] de Saint-Cyr à Vienne et de l'autre bout, la terre de la veuve
[22] de Guillaume Gillet. Il doit, le jour de la Saint Rémi
[23] une demi-obole parisis.

C. Collin Havart

Collin Havart apparaît en 1535, il paye un tout petit cens d'un denier maille (ou Obole). Comme Nicollas « le jeune », il serait né avant 1510, également fils de Guillot.

Collin paye pour son père en 1542 et 1543, une poule et chapon. Puis pour lui-même en 1547 ; il meurt avant le 1^{er} octobre 1551, date où son nom n'apparaît plus.

D. D'autres Havart entre 1544 et 1555 : André, Jacques, Mathieu, Pierre et Renan.

Durant les vingt années de registres censitaires dépouillés et dans le cahier d'aveu et dénombrement de Philippe Dampont, seigneur de Saint-Cyr 1544, d'autres Havart montrent leur existence :

Mathieu Havart paye régulièrement, une obole depuis 1546, ce jeune homme serait né vers 1521

André Havart, né vers 1521, a une terre en 1546, à Villers, village voisin, censitaire de la seigneurie de Saint-Cyr.

Pierre Havart, né en 1525, prend une terre en 1550. Un autre Pierre apparaît en 1552.

Jacques Havart, né vers 1519, qui, en 1544, possède des terres sans payer de cens.

Et encore, Renan Havart qui né vers 1520, fait une brève apparition en 1545.

Six Havart et pour cinq d'entre eux, faute d'indices, aucune hypothèse de filiation n'est possible.

E. Les plus anciens Havard connus dans les registres paroissiaux de Saint-Cyr-en-Arthies

Le premier registre paroissial de Saint-Cyr, donne à son mariage, le 23 novembre 1584, Jacqueline fille de Mathieu dont descend Raymond Havard (1905-1952).

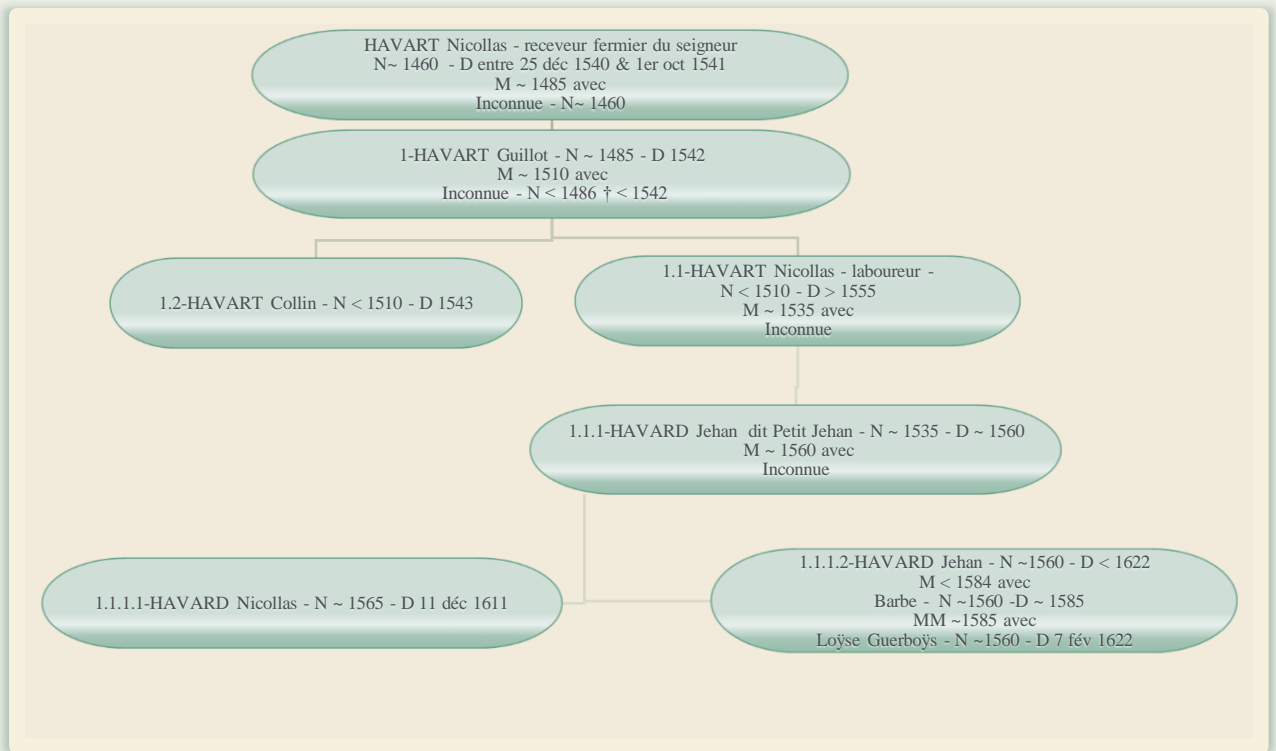
Puis, Jehan Havard dit « Petit Jehan » a deux fils Nicollas et Jehan ; une de ses petites-filles Nicolle, est née le 13 mars 1585 ainsi Petit Jehan est né vers 1535.

Le prénom Colin, lui, a totalement disparu parmi les descendants Havard ; la transmission des prénoms, se fait sur des « Nicolle », « Nicollas », « Jehanne », « Jehan » : Nicollas « le jeune » Havart est le père de Jehan dit Petit Jehan.

Jehan dit Petit Jehan avec son père Nicollas « le jeune » (né avant 1510, décédé après 1555), son grand-père Guillot (né avant 1485, décédé après 1544) et son arrière-grand-père Nicollas (né avant 1460, décédé entre Noël 1540 et 1^{er} octobre 1541), sont les plus anciens aïeux communs à Edouard Pilleux et Raymond Havard ¹⁷ : en voici l'arbre jusqu'au début du XVII^e siècle ¹⁸.

¹⁷ 13 générations de Petit Jehan à Raymond et 14 générations de Petit Jehan à Edouard.

¹⁸ Code utilisé : N naissance, M mariage, MM remariage, D décès, ~ environ, < avant, > après, < > entre .



F. Un clan proche des seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

Aussi loin qu'on remonte dans le temps, les ancêtres d'Edouard Pilleux (1902-1958) et Raymond Havard (1905-1952), ont tous vécu à Saint-Cyr-en-Arthies.

Nombre de descendants de Nicollas Havart, « receveur fermier » et de Jehan le Pileux ont des membres de la famille seigneuriale comme parrain ou marraine.

Ainsi, Elizabet de Halgoet (1611-1688), « haute et puissante dame » épouse de Jacques de Saily fut marraine de Louis Pilleux né en 1634, d'Anthoine Havard en 1637, d'Elizabet Loyse Pilleux en 1637, d'Elizabet Havard en 1639, d'Elizabet Savari (épouse de Louis Pilleux 1634) en 1641, Marie Geneviève Havard en 1643, puis ses sœurs Elizabet en 1644, Elizabet en 1653, Marie Julitte en 1673, de Jacques Pilleux en 1679 et de beaucoup d'autres puisque les registres paroissiaux du XVII^e siècle connaissent vingt-cinq années manquantes !

Le clan Havard Pilleux, communauté de bâtisseurs ont œuvré pour les seigneurs de Saint-Cyr, à diverses constructions dont celle de l'église paroissiale.

Une généalogie des seigneurs du lieu, les de Dampont puis de Saily a, de ce fait, toute son évidence dans cette monographie.

a) *Origines de la seigneurie*

Ses origines remontent au tout début du Moyen Âge. On connaît les lieux, déjà, au temps des mérovingiens, entre 570 et 584 ¹⁹, lorsque le fils d'Idda, surnommé « l'inconnu d'Arthies », dans son testament, lègue à sa femme Chramnetrudis, sa villa d'Arthies, au sud de laquelle, sur les terres du futur village de Saint-Cyr-en-Arthies, vivent et travaillent maîtres et paysans : on y a retrouvé des substructures de bâti gallo-romain, des sépultures de l'époque mérovingienne, creusées dans les parois d'une cave, probable crypte d'une église primitive.

C'est à la date de 1091, qu'on connaît un premier seigneur Raoul de Saint-Cyr puis passent des siècles dont la mémoire est si infime qu'on a oublié celle des seigneurs du lieu.

b) *Les seigneurs de Dampont* ²⁰

En 1478, les fils de Regnault de Dampont, Claude (marié plus tard, à Catherine de Théméricourt) et son frère possèdent cette seigneurie, en tant que vassaux du duc de la Roche-Guyon.

Leur succède Huë de Dampont, fils de Claude, marié à Jeanne (ou Péronne) de Billy.

D'au moins 1534 à 1544, lorsque ce couple disparaît, la tutelle de leurs enfants est assurée par Charlotte de Billy, sœur de Jeanne (ou Péronne), assistée du plus ancien ancêtre connu du clan étudié, Nicollas Havart son fermier recepveur de cette damoiselle de Billy.

En 1544, Philippe de Dampont, fils de Huë, devenu majeur dirige ce fief.

En 1552, le frère de Huë, André de Dampont, capitaine de Pontoise, gouverneur du Vexin, maître de huit seigneuries dont Saint Cyr ²¹, prend sa succession. Il décède sans postérité le 9 novembre 1559.

Enfin, Françoise de Dampont, leur sœur et fille de Huë hérite des lieux ; elle décède début 1558.

Les décès se suivent rapidement, les seigneurs n'échappent pas aux épidémies de peste de l'époque.

C'est entre 1552 et 1558, que la seigneurie de Saint-Cyr-en-Arthies entre, par le mariage de Françoise de Dampont, dans le giron de la famille de Sailly.

La seigneurie de Saint Cyr appartient désormais aux fils de Françoise (décédée en 1558), sous la tutelle de leur père, Jehan de Sailly.

¹⁹ BARBIER Josiane, « Le testament du fils d'Idda », in *Archives oubliées du Haut-Moyen-Âge*, Ed. Champion, ; Paris, 2014 p. 259 à 270

²⁰ Sources : aveux et dénombrement, chartrier de la Roche -Guyon, cote 10 J 964 aux AD du Val d'Oise.

²¹ VINDRY Fleury, *Dictionnaire de l'état-major français au XVI e siècle. Gendarmerie*, Ed. Cabinet de L'historiographie, Paris, 1901, p. 202

c) *Famille de Sailly*²², seigneurs du lieu de 1558 à 1808

Le 3 avril 1558, Jean de Sailly, écuyer, seigneur de Sailly, licencié ès loi, lieutenant pour le roi du bailliage de Senlis en la ville à Pontoise²³, qui avait épousé en secondes noces, en 1521, Françoise de Dampont obtient la « garde noble », c'est-à-dire la tutelle et gestion des biens, des deux enfants restés vivants, sur neuf, issus de ce lit.

Lui succèdent :

En 1574 et 1575, Robert de Sailly (son sixième enfant), écuyer, époux en secondes noces de Anne de Havart. (*Malgré le nom identique, rien ne prouve jusqu'à présent que les descendants de Nicollas Havart, aient un lien avec cette fort ancienne famille aux racines anglo-saxonnes*).

A la date du 30 juin 1575, laquelle Anne de Havart assure la « garde noble » de ses enfants, Simon Marie et Anne.

Le 10 février 1603, Simon, fils de Robert de Sailly et de Anne de Havart, écuyer, époux de Marie de Vion.

En 1620, Pierre de Sailly, fils de Simon et Marie de Vion.

En 1638, Jacques de Sailly de Pommereuil, fils de Simon de Sailly et Marie de Vion, époux de Elizabet de Halgoët (maintenu dans ses titres de noblesse par jugement à Saint-Germain en-Laye, le 3 septembre 1668, ainsi que ses frères Louis et Antoine)

En 1670, Roger de Sailly, fils de Jacques et époux de Elizabet de Berbisi.

A cette époque, les Havard, sont encore très présents dans la communauté villageoise. Trois frères, Pierre, Claude et Simon, nés entre 1615 et 1620, apparaissent toujours ensemble comme témoins dans les actes paroissiaux et sont nommés « les Havard » : Simon a même l'honneur d'être inhumé le 26 juillet 1676, dans la nef de l'église auprès des seigneurs : aucun autre du village n'est signalé comme ayant eu cet honneur²⁴!

En 1710, Gédéon René de Sailly, seigneur de Saint-Cyr-en-Arthies et de Pommereuil, fils de Roger de Sailly et Elizabet de Berbisi, époux de Marie Louise de Gaudechart de Mattancourt.

En 1745, Messire Armand Louis François de Sailly d'Omeau, reçoit donation de la seigneurie de son parent Gédéon René ; lui succède de 1752 à 1769, son fils Jean-François dont la veuve cèdera le château à un parent.

En 1771, Jacques Armand François de Gogué de Moussonvilliers, petit-fils de Marguerite de Sailly (arrière-petite-fille de Simon de Sailly) épouse de Claude Robert de Gogué de Moussonvilliers²⁵.

²² DOSSIERS BLEUS ; mémoires, notes et documents généalogiques, classés par ordre alphabétique de noms de personnes, au Cabinet des titres, dans le cours du XVIIIe siècle. De Saguez à Saintignon.

<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc54511h/cd0e3662>

²³ Manuscrit XCV du 9/7/1529, cartulaire des cordeliers de Pontoise 152-1588, Ed. Sté historique du Vexin, Pontoise, 1923

²⁴ « Juridiquement, les tombes étaient de deux sortes : celles des fondateurs d'églises et de chapelles leur appartenaient en toute propriété ainsi qu'à leurs descendants ou successeurs ; par ailleurs, des portions du sous-sol d'une église pouvaient être concédées sans limitation de durée à des familles ou à des corps organisés. Enfin le clergé pouvait autoriser la simple inhumation dans le sol de l'église, sans qu'elle s'accompagne d'une concession. » in BERTRAND, Régis, « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne », *L'édifice religieux : pouvoir du lieu, lieu de pouvoir*, 6, Ed Telemme 2000, p.9-19

²⁵ POTIQUET Alfred, *Armorial du canton de Magny-en-Vexin*, Ed. Saffroy, Paris, 1939

Lequel, en 1808, vend la propriété qui n'est plus une seigneurie depuis la Révolution, au comte de Slade et on peut lire dans certains nobiliaires (qui sont des livres relevant les familles nobles et leurs blasons) que la famille de Sailly est « tombée en quenouille » c'est-à-dire que le nom s'est effacé avec la disparition des hommes de la lignée.

d) *Les armoiries de la famille de Sailly en Vexin, Beauce, Ile-de-France et pays chartrain*

(1) *Le blason de Sailly*



Clef de voûte

C'est ainsi qu'il apparaît, placé sur une clef de voûte, au croisement d'ogives de la nef de l'église.

Ces armoiries furent sculptées lors de la reconstruction de l'église, en 1747. Reconstruction dirigée par l'architecte falaisien Michel Fontaine assisté de deux maçons de Saint-Cyr ; à cette date, Edmé Havard (1727-1770) et Jacques dit « la chaussée » Pilleux (1718-1773) : l'un deux a sculpté la clef de voûte dans une pierre calcaire du pays.

Le commanditaire de cet ouvrage est Gédéon René de Sailly, seigneur de Saint-Cyr, ...

Un seigneur dont l'épouse Elizabeth de Halgoët est d'origine protestante, qui protège un clan de la religion réformée mais prête son concours et donne son argent à l'église catholique, construit un magnifique presbytère pour un bouquet de fleurs offert en remerciements par le curé peu avant de mourir ²⁶ en 1748 : plus que lutter contre la réforme comme tant d'autres seigneurs n'est-ce pas plutôt assurer sa place au Paradis ?

Laisser s'inscrire sa mémoire sur une des clés de voûte où est gravé son blason qui n'est plus le simple blason des origines est pour lui, une forme d'assurance de la preuve de sa noblesse, qu'il dut démontrer en 1692, plus durable qu'une archive écrite, difficile à faire disparaître ...

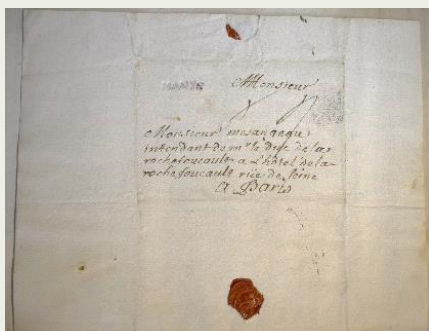
²⁶ Cote 10 J 36, chartrier de la Roche Guyon, AD 95.

L'écu ancestral a perdu sa simplicité, il est maintenant supporté de deux butors adossés, aux ailes rabaissées « au naturel », serrant de leur griffe les tenants de branche, à la terrasse fleurie et surmonté d'un cimier en forme de couronne perlée. Couronne en cimier, bien que son possesseur ne portât pas le titre de comte ou marquis comme certains de ses cousins.

Il est surprenant de constater que la stèle, accrochée au mur du porche intérieur de l'église et portant mémoire de sa générosité, offre un blason légèrement différent, les croisettes sont « recroisettées » à leur extrémité... Fantaisie du graveur ou vœu du commanditaire, l'histoire ne le dit pas.



Comble du luxe, Gédéon René de Sailly de Pommereuil, possède son sceau dont une trace superbe demeure dans les archives du terrier de la Roche Guyon. Où l'on voit que les supports de chaque côté de l'écu sont des dragons « adossés », plus raffinés, peut-être, que les butors de l'écu traditionnel.



(2) Histoire de ce blason

En 1692, Gédéon René de Sailly, est maintenu dans ses droits de noblesse et qualifié de « haut et puissant seigneur ». Mais il n'a pu prouver l'ancienneté de sa noblesse au-delà de 1538 : peu nombreuses sont les familles pouvant remonter au XIII^e siècle.

Un dossier de cent-vingt pages dressé au XVIII^e siècle, par le Cabinet des titres et conservé à la bibliothèque de France, renseigne de l'ancienneté de cette famille noble et décrit son blason.

Tout d'abord, il existe deux familles de Sailly, a priori distinctes : l'une en Picardie et celle qui intéresse cette étude, dont les branches se multiplient en Vexin, Beauce, Ile-de France et pays chartrain.

D'après le dossier du Cabinet des titres, cette seconde famille n'a pu prouver sa noblesse que depuis 1538, preuves validées par un arrêt du Conseil d'état à Saint-Germain-en-Laye en 1668.

e) Origines du blason

Les de Sailly, de Beauce, à Bouglainval (actuelle Eure-et-Loire), sont connus pour posséder un blason d'« azur à trois têtes de butor d'argent »²⁷. Ce type de blason très simple, une couleur de fond et quelques meubles (symboles) tous identiques, est présent au XII^e siècle²⁸ : ce qui indiquerait que la famille de Sailly possède des armoiries depuis cette époque. Toutefois, cela n'est pas une preuve de noblesse puisque tout un chacun, alors, pouvait porter blason.



Sans qu'on possède de généalogie affirmée jusqu'à Jean de Sailly, seigneur de Saint-Cyr-en-Arthies en 1521, Radulfus/Raoul, est l'aïeul probable de la branche Vexin, Beauce, Ile-de France et pays chartrain de la famille de Sailly.

La preuve de ses illustres origines semble fragile, pourtant on connaît Thibaut de Sailly en 1191, puis son petit-fils, le chevalier Radulfus de Salliac, c'est-à-dire Raoul de Sailly, par le don d'un demi-arpent de vigne de ses terres de Sailly, qu'il fit en 1254, aux moines de Juziers²⁹ dépendants de l'abbaye de Saint-Père de Chartres³⁰.

Puis en 1221, un Thibaut de Sailly est seigneur de Chapet (village proche de Sailly)³¹... Peut-être Gédéon René de Sailly ignorait-il leur existence...

²⁸ DRIGON DE MAGNY, *Le nobiliaire universel ou recueil général des généalogies historiques et véridiques des maisons nobles de l'Europe*, (Volume 14) Ed. Institut héraldique, Paris, 1854

²⁹ <https://leherautdarmes.chez.com>

³⁰ AD 28, *Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790, série H cote 515, page 97.*

³¹ BORIES Edmond, *Histoire du canton de Meulan*, Ed. Champion, Paris, 1906.

f) *Lecture du blason*

Comment expliquer le motif des armoiries de Sailly, cette tête de butor arrachée ?

Selon le Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France ³², la figure du butor peut, marquer « qu'un ennemi supérieur en forces s'est laissé surprendre, et a été vaincu par son imprévoyance et son incapacité ». On aurait voulu ainsi garder la mémoire d'un fait d'armes ancien, qu'on aurait illustré sur ce blason. Ce qui est possible, Thibaut de Sailly ayant suivi le roi Philippe Auguste, pour une croisade en Palestine, en 1191.

Ce qui expliquerait les trois croisettes, symbole de participation à une croisade, qu'on retrouve souvent sur les armes de cette famille. Cette version des armes enrichies d'une fasce (bande horizontale) d'or, encore très simple de composition, pourrait, également, confirmer la noblesse de la famille depuis, au moins, le milieu du XII^e siècle. Ces armoiries sont encore celles de la famille au XVII^e siècle.



Mais aussi...

Le butor est un petit héron qu'on trouve dans des régions de roselières, zones humides où poussent des roseaux, où il niche volontiers. Echassier aujourd'hui protégé en France : *Botaurus stellaris* ou butor étoilé est présent dans le Parc Naturel Régional du Vexin. Or le château de Sailly est bâti près de la rivière Montcient qui étale son lit en zone humide, avec ses tourbières et roselières.

Le butor étoilé, petit héron blasonnerait donc, tout simplement, le lieu d'origine de cette branche de la famille de Sailly.

g) *Evolution du blason*

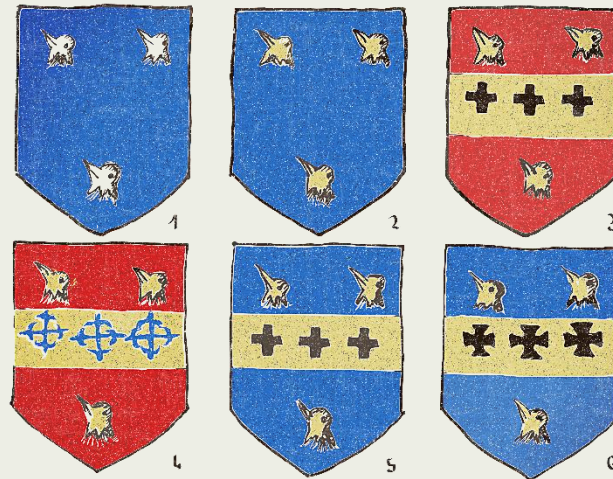
Il n'existe pas de représentation avant le XVII^e siècle, des armoiries étudiées, c'est avec le mariage de Jean Armand de Sailly (environ 1650-1687) petit-fils de Simon de Sailly et Marie de Vion que nous découvrons ces armes « d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois têtes de butor arrachées de même posées deux en chef et une en pointe ».



³² Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, Paris, 1816

Les armoiries de ces lignées de Beauce au Vexin français, pour la plupart, varient autour de ce même thème : change la teinte du champs (fond) de l'écu dont l'email (couleur) est de gueule ou d'azur, c'est-à-dire rouge ou bleu ; change la teinte des meubles (objets figurants sur l'écu) de métal (couleur) or ou argent.

Les meubles sont trois têtes de butor dite « arrachées » posées aux trois angles du blason : deux en chefs et une en pointe ; change la couleur sable (noir) ou azur (bleu) et l'extrémité des croisettes.



1. D'azur à trois têtes de butor arrachées d'argent pour les de Sailly de la Boulaye en Beauce.
2. D'azur à trois têtes de butor arrachées d'or pour Henry de Sailly, seigneur d'Aigleville.
3. De gueule à la fasce d'or, chargée, de trois croisettes de sable et accompagnée de trois têtes de butor d'or pour le seigneur de Berval en Normandie.
4. De gueule à la fasce d'or, ch. de trois croix fleurdelisées d'azur et accompagnées de trois têtes de butor d'or, en Ile de France ³³.
5. D'azur à la fasce d'or chargée de trois croisettes de sable accompagnée de trois têtes de butor arrachées d'or, pour Gédéon René de Sailly, seigneur de Saint-Cyr-en-Arthies et de Pommereuil.
6. D'azur, à la fasce d'or chargée de trois croisettes alésées de sable, accompagnée de trois têtes de butor arrachées d'or pour Sailly de la Tilleuse ³⁴.

La branche de la famille de Sailly qui nous intéresse possède l'écu d'azur accompagnée de trois têtes de butor arrachées d'or, qui s'est enrichi au cours du temps, tout d'abord, d'une bande horizontale (fasce) de même couleur jaune que les têtes de butor puis de croisettes de sable (noires) ³⁵.

³³ Nobiliaire universel de France : ou Recueil général des généalogies ...M. de Saint-Allais (Nicolas Viton) - 1874 -, Volume 6 page 213

³⁴ JOUGLA DE MORENAS, *Grand armorial de France*, Ed. SGAF, Paris, 1948

³⁵ VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, par Charles D'HOZIER. (1697-1709). XXV Paris, III. page 156

h) Les unions

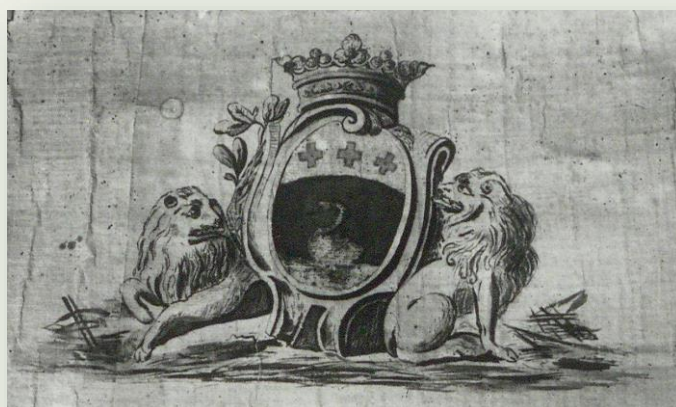


Comme nous le voyons ci-dessus pour Jean Armand de Saily, lorsqu'il épouse Jeanne de Guerry en 1669³⁶, les armoiries de l'épouse sont accolées à celle de son mari. Pour toutes les alliances des couples de la seigneurie de Saint-Cyr en Arthies, il en est de même : les blasons de chacun.e.s restent entiers comme une fierté ou une nécessité qu'il en soit ainsi, accolés et jamais croisés.

i) Les derniers seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies

A la mort de Gédéon René de Saily, le 3 décembre 1749, ses neveux et petits-neveux lui succèdent. Il semble que Messire Armand Louis François de Saily d'Omeau, et ses ayants-droits, conservent le blason familial.

Lorsqu'en 1771, Jacques Armand François de Gogué de Moussonvilliers, devient le nouveau seigneur du village. Son aïeul est pourtant Simon de Saily mais il porte un autre blason, « d'azur au cygne d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois croisettes d'or » supporté de deux lions lampassés, affrontés, l'un naissant à dextre, l'autre accroupi à senestre, sur une terrasse en prairie ; armoirie qu'on trouve en tête du plan terrier de la seigneurie.



³⁶ Ibid. note 36.

j) *Une société nouvelle*

Trois décennies après le décès de Gédéon René de Saily de Pommereuil, la féodalité prend fin avec la Révolution française.

Si on voit encore le blason de ce seigneur, ornant la clef de voûte de l'église, c'est que l'on fut à Saint-Cyr-en-Arthies peut-être moins révolutionnaire qu'à Théméricourt, village des environs où en 1793, la municipalité avait décidé d'employer deux artisans pour abattre les fleurs de lys du clocher et ôter les épitaphes et armoiries de l'église !

À cette époque troublée, naissent les premières municipalités et les premiers maires. À Saint-Cyr, ils sont issus du clan des bâtisseurs. « À la fin de l'année 1791, les protestants sortent ainsi pleinement de la clandestinité religieuse, économique, sociale et institutionnelle qui était la leur depuis plus d'un siècle. » [...] Plusieurs pasteurs ont d'ailleurs fait de même et sont par exemple devenus maires ³⁷. » « L'un d'eux, le pasteur Samuel de Meyrueis en Lozère proclame : « N'est-ce pas servir la religion que servir la révolution et la patrie, et ne sont-ce pas ceux qui par leurs lumières et l'ascendant qu'ils ont sur les esprits, peuvent leur faire respecter les lois, et aimer la République qui doivent être mis à la tête des affaires politiques ³⁸ ? »

Ici, sont maires Philippe Ozanne et Julien Gédéon Pied, bons lettrés, proches alliés du clan Havard Pilleux, lesquels sont présents lors des assemblées de la commune que fréquentent les notables, Marc, Pierre et Edmé Alexandre Havard, Jean François, Pierre Jean, René Elizabet et Denis Pilleux ³⁹.

Les « coqs » du village gardent leur place influente à Saint-Cyr, pour quelques décennies encore à venir, même si le nom Havard s'efface peu à peu.

³⁷ BORELLO, Céline. « De la chaire à la tribune. La parole pastorale comme geste d'engagement civique sous la Révolution française », *Études théologiques et religieuses*, vol. 91, no. 3, Montpellier, 2016, pp. 449-463

³⁸ DUMONS et POLLET, *Elites et pouvoirs locaux. La France du Sud-Est sous la III^e République* », PU Lyon, 2021, p. 146

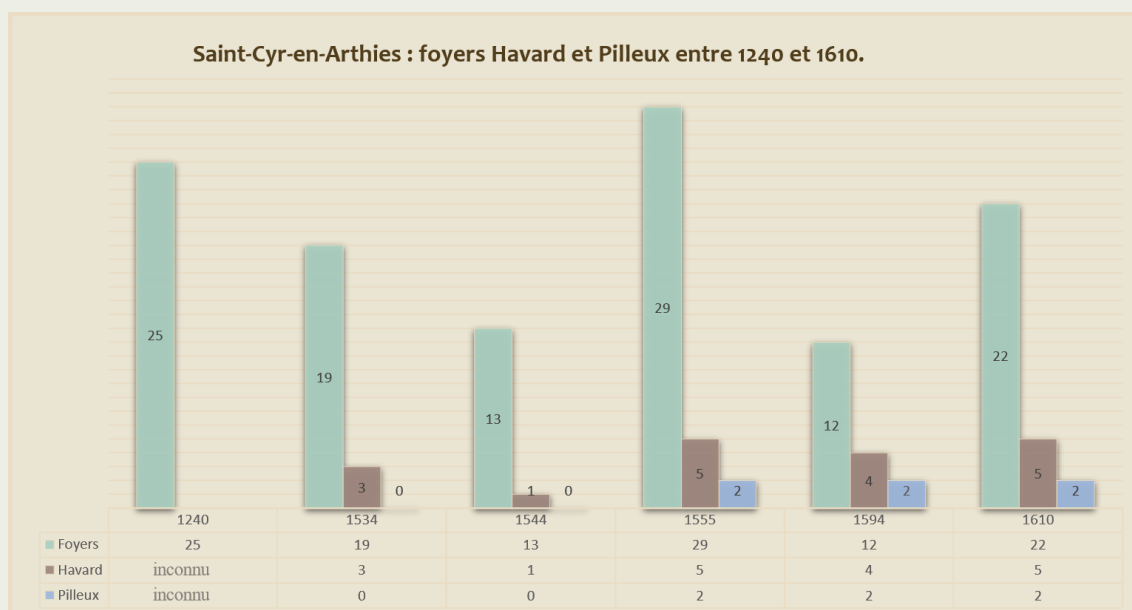
³⁹ ARTUS, Henri, *Notice sur Saint-Cyr-en-Arthies*, Ed. Petit Mantais, Mantes-la-Jolie, 1896, p. 20

G. Un lent déclin

Les Havard ont une descendance nombreuse, très implantée à Saint-Cyr-en-Arthies, mais après une période où au XVI^e siècle, ils font partie de l'élite rurale locale, ils semblent s'effacer, devenir discrets, pourtant fils de trame du tissu de cette famille aux alliances maritales fortement intriquées.

Les raisons de cet effacement débutent avec les décès de Nicollas et Guillot Havart.

Tout au long du Moyen-âge, l'évolution du nombre de foyers du village nous interpelle, une courbe en dents de scie où le total des feux bascule, varie dans de fortes amplitudes, tandis que le clan Havard devient stable, que la lignée Pilleux apparaît et que les deux familles se soudent l'une à l'autre.



En quoi le clan Havard est-il impacté par la conjoncture de cette époque : variations climatiques, épidémies, guerres et successions seigneuriales ?

a) *Les aléas climatiques*

En 1534, dix-neuf foyers composent le village dont deux sont Havart.

L'hiver 1543-1544 est particulièrement sévère, la Seine a gelé. La famille Havart souffre des événements climatiques de cette époque, elle voit mourir quelques personnes Guillot, le jeune Renan et beaucoup d'autres dans la communauté villageoise, dont le seigneur de Dampont.

Seulement treize foyers existent encore à Saint Cyr dont ceux des veuves de Nicollas et de Guillot Havart.

En 1550, les jeunes gens adultes, issus des deux foyers, de Nicollas Havart et de Guillot Havart sont au nombre de cinq. Sans compter leurs sœurs, jeunes femmes qu'on ne nomme jamais autrement que « fille de ... », « veuve de ... », qui en prenant mari perdent leur patronyme de naissance, en créant cependant des alliances familiales.

On peut estimer, cinq foyers porteurs du noms Havard et autant de foyers alliés pour vingt-cinq feux comptés cette année-là, dans le registre censitaire. Presque la moitié du village est du clan Havard !

Les Pilleux, nouvellement installés dans un écart au village, un hameau, nommé les Ravenelles joignent bientôt leur destin à celui des Havart/d⁴⁰ : le petit fils de Jehan le Pilleux, Nicolas marie ses filles, Marion à Pierre Havard dit le jeune (né en 1614), le 9 janvier 1634 et Loÿse à Symon, frère de Pierre dit le jeune Havard, le 24 novembre 1641. Marion et Pierre le jeune forment un couple d'ancêtres directs d'Edouard Pilleux et Raymond Havard, tandis que Loÿse et Symon disparaissent sans descendance.

Au XVII^e siècle, siècle du petit âge glaciaire, le pays connaît plusieurs « *catastrophes humides et froides* ⁴¹ », le grain manque, son prix augmente, on meurt de faim ou de froid. En 1693, à Saint-Cyr, comme à Flins ou Aubergenville à quelques kilomètres d'ici, on cueille le blé encore vert et on fait sécher les grains à peine développés, on mange l'herbe comme les chèvres, « *Peu de temps après avoir mangé, ont était encore dévoré par la faim. C'est à cela qu'on doit attribuer la mortalité qui arriva alors* ⁴². »

L'année 1693, connaît donc une crise de famine liée à cet été désastreux, les décès doublent à Saint-Cyr, les familles Pilleux et Havard comme les autres habitants, sont touchées, essentiellement, les tout petits enfants, et les femmes, on se rattrape en 1695 avec un mariage Pilleux et trois naissances Havard pour une centaine de villageois.

Climat, mauvaises récoltes et famines n'entament pas la démographie grimpanche du clan.

b) *La peste : comment ont-ils résisté à cette effroyable épidémie ?*

En 1583 et 1594, deux grandes épidémies de peste sévissent dans le Vexin ⁴³. A Limay, ville toute proche, en 1585 et 1586, on relève quotidiennement une dizaine de morts, des familles entières sont décimées... On peut imaginer que la mort frappe, comme celui de Limay, le village de Saint-Cyr, le laissant exsangue : les registres paroissiaux à Saint-Cyr-en-Arthies sont manquants de 1586 à 1594, malgré tout, les relevés du premier registre paroissial où le curé enregistre « baptêmes, morts et mariages » permettent de compter douze foyers vers 1594, dont la moitié sont des Havard et Pilleux.

Cette époque n'est pas encore celle des premières alliances entre ces deux noms mais le clan se dessine.

La famille Havard semble avoir résisté à la peste : est-ce dû à son aisance relative, permettant une meilleure santé et une meilleure résistance aux maladies ? Sacha Kacki dans sa thèse ⁴⁴ montre que cette maladie touchait indifféremment les individus : riche ou pauvre, on meurt. Est-ce dû à la vie, pour les Pilleux, au hameau des Ravenelles, écartée du cœur du village et pour les Havard, retranchée dans leur ferme, les préservant du contact avec le bacille de la peste ?

⁴⁰ Désormais, l'orthographe Havard, dans les manuscrits, prend le dessus de la précédente : elle est utilisée à partir de maintenant dans cette monographie.

⁴¹ LEROY-LADURIE Emmanuel, « La nécessaire prise en compte de l'histoire du climat », in *Traverser les montagnes*, Ed. Cahier de géographie, 2004, p 13-25

⁴² LACHIVER Marcel, *Documents d'histoire régionale*, BPCM, Les Mureaux, 1971

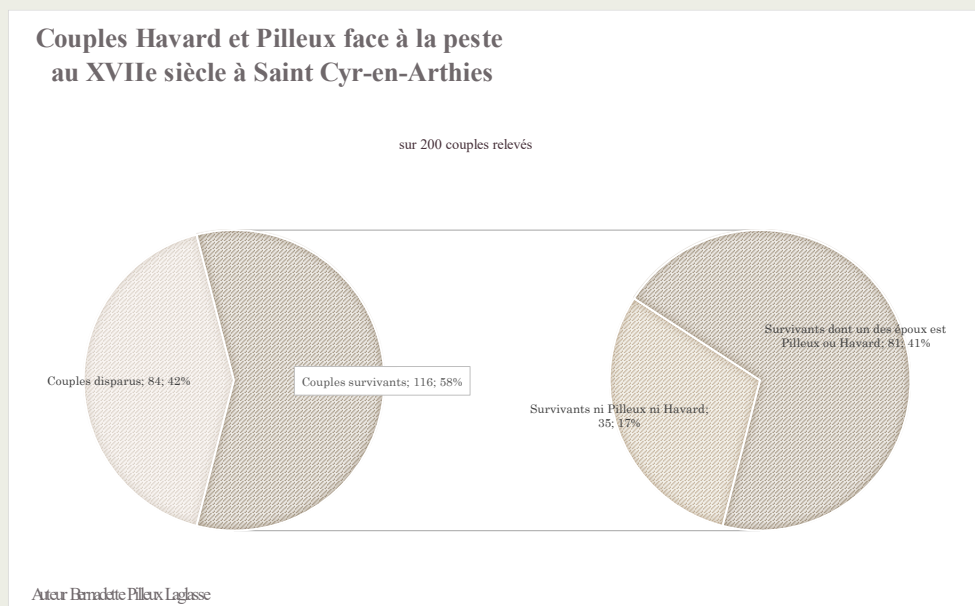
⁴³ <https://www.ville-pontoise.fr/content/pontoise-dans-temps-echelle-chronologique>

⁴⁴ KACKI Sacha, *Influence de l'état sanitaire des populations du passé sur la mortalité en temps de peste : contribution à la paléopidémologie*, Thèse de doctorat, BMSAP, 2016

Bien certain que ce ne sont pas les potions données par l'apothicaire de l'hôpital de Vétheuil ou par l'épouse seigneuriale qui agissent : les petits sachets de bouillon blanc, d'aubépine, de thym et de menthe auront vite été épuisés par les malades avec peu d'effet sur la maladie. Pas plus que les processions que les Havard comme les Pilleux, auront évitées, en 1583 : de Pontoise à Mantes, de Mantes à Houdan, Meulan ou Vétheuil, mais à l'écart de Saint-Cyr-en-Arthies, elles drainèrent deux mille personnes, vêtues de blancs, portant des torches et chantant des « Ave Maria », implorant l'aide de Saint-Roch contre l'épidémie ⁴⁵.

La réponse est peut-être dans leur ADN : des chercheurs de l'Académie américaine des Sciences, en 2014 ⁴⁶ ont montré que la population a été capable de modifier son génome et de développer une résistance au contact du bacille après les pestes des siècles précédents...

Au XVII^e siècle, maintes fois la peste s'abat sur le pays et fait périr beaucoup de monde... même si les registres paroissiaux sont incomplets, on constate que les familles Havard comme Pilleux résistent.



Ainsi, meure Hamon Havard, le 30 juillet 1632 suivi, deux semaines plus tard, le 16 août, par sa femme Pasquette de Fer, laissant quatre enfants sur huit vivants, qui leur permettent d'être ancêtres d'Edouard Pilleux que de Raymond Havard.

Puis s'éteint Nicolas le Pilleux vers 1630 et sa femme Anne Dodin, le 14 mai 1641, dont quatre enfants sur neuf survivent et donnent postérité aux mêmes Edouard et Raymond.

Disparaissent, lors d'un autre épisode épidémique, leur fils Marin et son épouse en mai 1640, dont les deux fils ont des descendants jusqu'à aujourd'hui.

Et décèdent certainement vers 1642, Loÿse leur fille et son époux Symon, juste mariés qui disparaissent sans postérité...

La peste aussi mortelle soit elle, aura d'un point de vue démographique épargné le clan Havard Pilleux plus que les autres familles, leur laissant encore dominer la communauté villageoise de leur présence.

⁴⁵ LACHIVER Marcel, *Histoire de Mantes et du Mantois*, Ed. Lachiver, Meulan, 1971

⁴⁶ <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/02/14/21993- peste-noire-aurait-modifie-la-genome>

c) *Les guerres pas plus que climat et épidémies...*

Depuis 1520, le protestantisme prend son essor en France, avec lui les guerres de religion s'enflamment. Le Vexin français s'entredéchire, ravagé par les combats entre Ligue et roi de France, la paix ne revient que début 1595, après l'abjuration du roi Henri IV.

Saint-Cyr-en-Arthies est sur le passage des troupes royales... Souvenez-vous du nom de la rue principale du village en 1544 : le chemin du roi.

Pour autant, à cette période, aucun témoignage écrit n'existe, pour le village, encore moins pour la famille Havard Pilleux, mais de multiples faisceaux d'indices mènent à l'hypothèse que leurs ancêtres vivent cette période de guerre entre catholiques et protestants, en y étant fortement impliqués, pratiquant la religion réformée. Au XVI^e siècle, à Saint-Cyr-en-Arthies, les registres comptables de Nicolas Havart, et le premier registre paroissial révèle des identités protestantes : Isaac Hua (censitaire de 1542 à 1555) ; épouse de Job Philippe, 1585 ; Thomasse Havard, née le 20 août 1585 ; dame de Mornay (1585) ; messire de Boulainvilliers seigneur de Frouville...

d) *La vie politique*

En 1544, Philippe de Dampont collecte lui-même les impôts de sa seigneurie : son intention est clairement de poser, par sa présence, son autorité seigneuriale sur le groupe dominant des Havart, peut-être en rompant des complicités amicales depuis l'enfance avec des jeunes gens de son âge, complicités devenues « politiquement » dangereuses.

La petite manne de revenus censitaires a échappé au clan Havart.

Nicolas, André, Jacques, Mathieu, les deux Pierre et Renan Havart conservent une place enviable dans leur communauté mais perdent la primauté que possédait leur aïeul fermier receveur. Conforter leur position au village, à partir du milieu du XVI^e, rencontre nombre d'autres obstacles.

Les tenures se sont partagées entre les nombreux héritiers, les parcelles passant de l'un à l'autre au gré des décès successifs, parcelles aux mauvais rendements dus aux intempéries ont pour conséquence une fortune en baisse, partagé de surcroît qui appauvrit chacun...

e) *Du XVIII^e au XX^e, le départ progressif*

Si tout en voyant ses récoltes dévastées par les intempéries, ses membres périr de la peste, ses ressources économiques et alimentaires diminuer, le clan s'accroît en nombre tout au long du XVII^e siècle, au XVIII^e siècle, la famille Havard malgré ses atouts, perd peu à peu sa prépondérance au bénéfice du clan élargi.

(1) *Une famille en perte de vitesse*

L'observation des impôts (taille) montre que la famille porteuse du nom Havard représente 5% des prélèvements en 1736 mais plus que 2 % en 1783 : sa situation économique s'est dégradée comme le prouve le montant de sa taille diminuée plus que de moitié alors que l'impôt total du village double. La raison en est plurifactorielle.

(a) De moins en moins de familles porteuses du nom

Le premier tiers du XVIII^e siècle compte une douzaine de foyers Havard, sept en moyenne entre 1736 et 1789. Bien évidemment moins nombreux, l'ensemble des foyers développe moins de profits, possède moins de ressources.

(b) Une stratégie économique

Pour la moitié, ces Havard de 1736 sont manouvriers, ce qui les éloigne de la place sociale confortable de leur aïeul Nicollas « le jeune » laboureur. Désormais ce sont eux, en bas de l'échelle sociale qui sont employés pour les travaux agricoles⁴⁷.

Ceux qui parviennent à s'en sortir sont Jean François, Edmé, ainsi que Pierre avec ses fils Jean et Marc, et son petit-fils Marc (prénom qui marque l'identité de cette lignée jusqu'au fils de Raymond né en 1934).

Ces derniers demeurent tous à l'écart dans le hameau des Ravenelles, où ils partagent les terres avec quelques autres familles, par le jeu des mariages, notamment les Pilleux.

Les Havard partagent un autre atout avec les Pilleux dans leur communauté des Ravenelles : leur métier, sauf Jean François qui est tailleur d'habits, même Pierre qui a été laboureur dans un autre village, puis meunier à Saint Cyr est devenu maçon ainsi que ses fils Jean et Marc, maçons et couvreurs en chaume, son petit-fils Marc Havard maître maçon. Pierre est l'exemple même de la polyvalence des activités. Les femmes ont leur part de cette pluriactivité, toutes presque sans exception sont nourrices apportant un écot régulier à leur foyer. Une force corporative qui assure leur développement et le maintien de leurs revenus.

(c) L'union fait la force

Ce sont des hommes qui pratiquent l'écrit avec aisance. Accompagnant leur force clanique, cette instruction les impose parmi l'élite du village⁴⁸.



Ce fonctionnement assure leur force, leur capacité de travail et une aisance relative dans ce siècle en pleine évolution sociale et économique. Mais aucun Havard n'est syndic (sous l'Ancien Régime, le syndic est un notable chargé de représenter, d'administrer et de défendre les intérêts d'une paroisse ou d'une communauté rurale), ni collecteur de taille (choisi par la communauté pour répartir

⁴⁷ DUBY Georges, Histoire de la France rurale, t. 2, Ed. du Seuil, Paris, 1975.

⁴⁸ Ibid., note 21 p. 297.

et relever les impôts individuels), ni bedeau (laïque choisi par le conseil de fabrique, gestionnaire des affaires de l'église, pour assister le curé dans ses tâches ⁴⁹), ni garde-vente (préposé à la garde et l'exploitation des bois de la seigneurie ⁵⁰)... Postes où on trouve des Pilleux et autres alliés du clan Havard.

Les descendants Havard ont perdu leur supériorité et leurs soutiens d'antan, celui du seigneur, du curé et de la communauté villageoise... Quoiqu' en 1810, sous le Premier Empire, Marc Havard maçon, petit-fils de Pierre, est nommé adjoint au maire sous l'autorité de Mr de Slade, (nouveau propriétaire du château), nommés par le Préfet dans cette fonction. Puis en 1848, sous Louis-Philippe, son fils Louis-Marc, maçon également, sera nommé maire de Saint-Cyr ⁵¹ : trois années où chacun de ces aïeux directs de Raymond Havard retrouvent leur prestige d'antan.

(2) Les Havard se sont-ils éteints ?

Le XIX^e siècle, verra le déclin du patronyme Havard, certains hommes sont partis s'installer à Drocourt, Aincourt, Vétheuil, villages voisins : en 1865, restent Marc Havard, maçon, (né en 1814), Léon Havard (né en 1823) et son fils Emile (né en 1843), tisserands sur la commune, soit 4% des électeurs. Deux foyers Havard en 1936, et plus aucun au milieu du XX^e siècle.

(a) Les hasards de la génétique

Entre 1836 et 1936, à Saint-Cyr-en-Arthies, le hasard des naissances donne 14 individus masculin nommés Havard pour 42 individus féminins, ce qui implique que d'autres patronymes, par les mariages des femmes, viennent absorber ce nom.

(a) Les changements sociétaux

Le père de Raymond Havard, quitte Saint-Cyr, en 1905 s'embauchant comme maçon dans le village voisin où il s'installe définitivement et où naissent ses trois fils. Son grand-père, Onésime, auparavant maçon, allait travailler à Paris, avec deux de ses cousins, un oncle et un neveu dans une usine de papier fantaisie et ne rentrait qu'au mieux le dimanche retrouver sa famille, utilisant le train de Mantes à Saint-Lazare puis à pied jusqu'à Saint-Cyr.

L'instituteur, Monsieur Boutillier, en 1899, dans sa monographie communale, a bien exprimé la situation, qui est celle des villages de la fin du XIX^e siècle, où le travail manque et les familles et les familles s'exilent vers des lieux où ils trouveront un emploi, souvent à l'usine : « Si une cause quelconque n'arrête pas cette émigration, dans une vingtaine d'années la population de Saint-Cyr sera à peine de cent habitants ». Cette cause n'existera jamais, l'industrialisation nouvelle de la France, l'apparition des mécaniques agricoles diminuant l'offre d'emplois paysans, le développement du chemin de fer favorisant les déplacements, vont attirer les ouvriers vers les villes ⁵² .

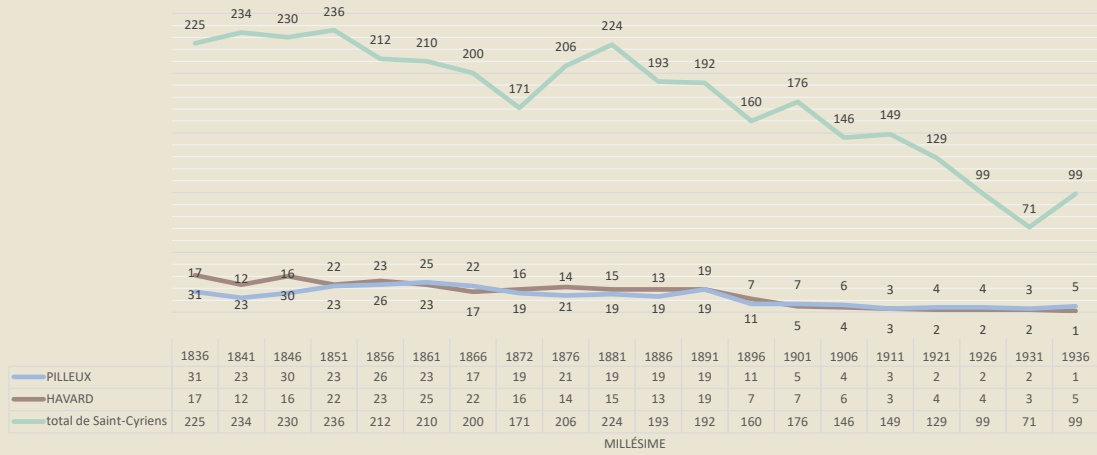
⁴⁹ GUILBAUD, Mathilde, « Les fabriques paroissiales rurales au XIX^e siècle. L'exemple des campagnes de Seine-et-Marne », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 28, no. 2, 2007, p. 67-88

⁵⁰ https://www.vieuxmetiers.org/lettre_g.htm

⁵¹ <https://www.senat.fr/rap/r07-074/r07-0741.html>

⁵² PAULET, Jean-Pierre, « Chapitre 4 « Une poussée urbaine irrésistible », *La France : villes et systèmes urbains*. Ed Armand Colin, 2010, p. 27-33

Déclin des familles Pilleux et Havard à Saint-Cyr-en-Arthies entre 1836 et 1936.



L'histoire des Havard longe et rejoint celle des Pilleux, elle s'initie vers 1550 quand Jehan Pilleux s'installe au hameau des Ravenelles au temps où la chrétienté se divise entre protestants et catholiques. Elle se maintient par les alliances maritales, le partage de la terre et la vie de corporation mais perd sa position au sommet de l'élite rurale au XVIII^e siècle, remplacée par ses alliés les Pilleux, puis elle s'effiloche et se dissout dans l'exode rural qui touche la population française à la fin du XIX^e siècle.


IV. Pilleux et Havard, protestants ou catholiques ?

A. L'identité protestante

1. Les prénoms

Dans le clan Havard Pilleux, les prénoms donnés aux nouveau-nés et relevés entre 1584 et 1690 dans le premier registre paroissial de Saint-Cyr donnent, une proportion notable de Claude 13 %, Simon 5%, François 5 % et Margueritte 14 %, Elizabeth 10% mais également quelques Suzanne, Barthélémy, Alexandre : Suzanne et Elizabeth (épouse de Louis Pilleux (1634-1688) Savari filles de Robert décédé en 1652 ; Simon Havard fils de Symon né en 1632, Gédéon Mauger né en 1681, Alexandre Barthélémy Doit né en 1654, Abraham Jean Baptiste fils naturel de Marie Françoise Pilleux né en 1780...

La consultation de cet arbre généalogique révèle plusieurs lignées enchaînant ces prénoms significatifs aboutissant à Raymond Havard et Edouard Pilleux, par exemple :

 Abraham/ Abraham/Marie/Simon/Marie/Louis-Marc/André-Marc/Onésime
grand-père de Maurice Havard



Les prénoms les plus fréquemment donnés au XVI^e et XVII^e siècle dans le Vexin sont Jehan/Jean, Pierre Loÿs/Louis et Nicolas pour les hommes et Marie, Jehane/Jeanne, Catherine et Marguerite pour les femmes⁵³ indistinctement de la communauté religieuse.

Bien sûr, les Pilleux et Havard portent ces prénoms.

⁵³ HOUDAILLE, Jacques, "Les prénoms des protestants au XVII^e Siècle." *Population (French Edition)*, vol. 51, no. 3, Institut National d'Études Démographiques, 1996, pp. 775–78 et VASSEUR Roland, WARO Françoise, « Une donnée des terriers, l'usage des prénoms » in *Magny-en-Vexin des origines à 1914*, ed du Valhermeil, 1995, p.71

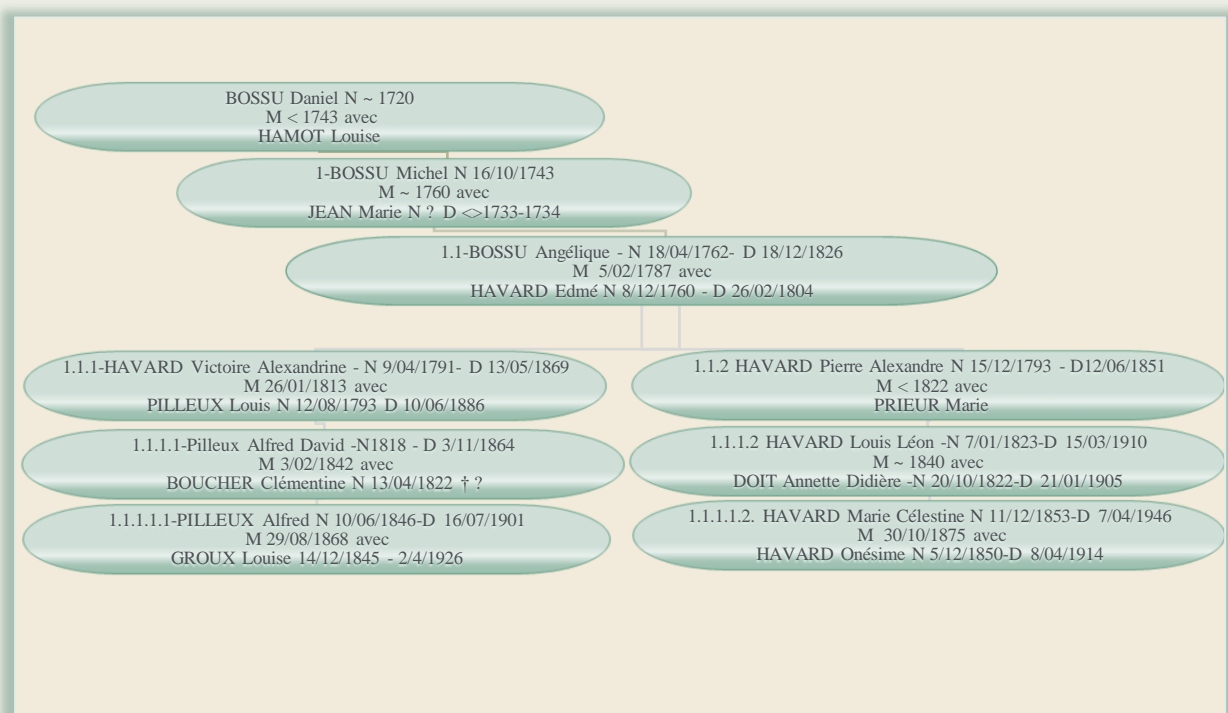
Pour autant, selon Jean-Paul Roëilly, spécialiste de la généalogie protestante ⁵⁴, l'observation attentive des registres paroissiaux nous livre des signes qui permettent d'identifier ceux de la religion réformée qui y sont inscrits.

Tout d'abord, les prénoms bibliques ou évangéliques portés dans cette communauté : quand Abraham, Isaac, Barthélémy, Jacob, Alexandre, François, Claude, Suzanne, Thomasse, Elizabet, Jeanne, Marguerite, se font nombreux dans une lignée, la présomption d'appartenance à la religion réformée est très forte.

Voici une autre lignée du clan Havard Pilleux

🌳 Daniel/Michel/Simon/Angélique et Edmé/ Pierre Alexandre/ Louis Léon
arrière-grand-père de Raymond Havard

🌳 Daniel/Michel/Simon/Angélique et Edmé/Victoire-Alexandrine et Alfred
David/ Alfred grand-père de Edouard Pilleux



Ces deux dernières lignées pourraient paraître moins « protestantes » que la première citée, mais l'ancêtre Daniel Bossu porte un prénom biblique, est né à Enfer, hameau proche de Avernès (95) abritant cimetière et temple de la religion de Calvin. Ses fils et petit-fils, Michel et Simon tout comme lui sont tisserands, métier pratiqué par cette communauté religieuse : leurs descendants, nos grands-pères Raymond Havard et Edouard Pilleux, ont ainsi des origines protestantes.

2. Mariage, baptêmes, inhumations

D'après Mr Roëilly, les familles protestantes désirent que leurs enfants échappent au mariage avec un catholique, de nombreux mariages se font entre-soi au sein de la communauté réformée, voire des mariages « sous la cheminée », c'est-à-dire non officialisés comme on le comprend avec Louise

⁵⁴ <http://www.roelly.org>

Angadresme Havard, (1727-1797 /) et Jacques Pied en 1771 : Louise Angadresme, sœur de Pierre (page 17) est nourrice d'un bébé de sept mois qui meurt en 1762, donc mère à cette époque mais ne se marie officiellement qu'à 42 ans.

Une famille protestante, couple non marié, ayant eu plusieurs enfants a régularisé sa situation en 1792⁵⁵.

Et encore en 1780, Marie Françoise Pilleux, nièce de Marie Madeleine Pilleux, veuve Danguieger, accouche d'un enfant nommé Abraham Jean Baptiste, né de père inconnu ; deux de ses frères sont ses témoins lors de la déclaration de naissance, l'un est parrain et la marraine est la femme du troisième,

Abraham Jean Baptiste, né de père inconnu, mais porte, curieusement le nom d'un autre Abraham Jean Baptiste : ce qui désigne franchement sa filiation... L'homme est tailleur d'habit, profession réputée compter de nombreux protestants.

Lors du décès, si les sacrements n'ont pu être administrés, si le défunt est inhumé sans mention de familles ou amis, ou décédé de mort subite, ces éléments sont significatifs d'un homme ou d'une femme de religion protestante : nous avons trouvé cette situation pour Abraham Leseul (arbre ci-dessus), de nos ancêtres, inhumé sans témoins alors qu'il était marguillier (laïc s'occupant de l'entretien) de l'église catholique de Saint-Martin-la-Garenne ! Se protéger en s'imposant socialement parmi les catholiques est une stratégie courante dans les communautés protestante : « le double jeu de résistance sans tapage⁵⁶ ».

3. Lire, écrire, transmettre

Les réformateurs protestants, dès le XVI^e proposent des livres tel un abécédaire français, un catéchisme élémentaire, pour apprendre à lire et écrire aux enfants, fille et garçons, tout en développant leur instruction religieuse : les adultes doivent pouvoir lire personnellement la bible⁵⁷. Ces livres grâce à l'imprimerie se répandent même aux moments les plus interdits, où ils circulent dans les ballots de marchands ambulants.

Même le marchand ambulant, apparaît dans cette quête familiale, dont le métier permettait de faire circuler les livres interdits : aux Ravenelles, François Charpentier dont le fils épouse une Pilleux est « marchand d'images ». Il part de Normandie, on le trouve de village en village en fonction de la naissance de ses enfants ou du décès de sa femme. Il s'arrête à Bouglainval, seigneurie appartenant à un de Sailly, proche des de Sailly, seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies : peut-être est-ce là qu'il trouve l'idée de se rendre dans le Vexin où il arrive après être passé par Dol de Bretagne, place forte résistante de la communauté réformée !

Les hommes Pilleux et Havard maîtrisent la langue écrite, on l'a vu, même parfois les femmes : une école de garçons et une école de fille existent au village, dotées d'une rente par le seigneur Gédéon René de Sailly

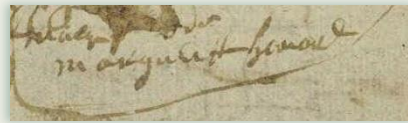
Des signatures apparaissant dès le début des premiers registres paroissiaux pour ces gens qui ne sont ni seigneurs, ni grands bourgeois sont un indice de confession protestante.

⁵⁵ D'après Michel JEANNE, professeur agrégé d'histoire ayant travaillé avec Marcel LACHIVER ; pas de preuve formelle à ce jour, et Michel est décédé, sa recherche est à reprendre pour trouver le document établissant ce mariage.

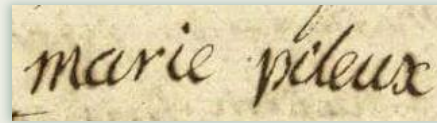
⁵⁶ AUDISIO, Gabriel. La résistance passive des huguenots au XVIII^e siècle : le Désert in *Religion et exclusion : XII^e-XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2001, p 135-140

⁵⁷ ASTOUL Guy, « L'instruction des enfants protestants et catholiques en pays aquitains du milieu du XVI^e siècle à la révocation de l'Édit de Nantes » In : *Histoire de l'éducation*, n° 69, 1996. pp. 37-61.

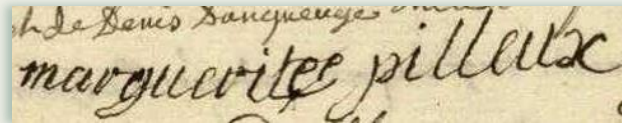
A Saint-Cyr-en-Arthies, c'est le cas, parmi d'autres, Denis Havard (1658-1687), on l'a vu et sa sœur Margueritte (1653- ?) qui signent très aisément ; Marie Pilleux épouse Courtin signe en 1740 ; Marguerite Pilleux en 1766.



1658



1740



1766

Ainsi lorsque les actes sont signés, surtout s'ils le sont par des femmes, cela indique l'appartenance religieuse protestante.

B. Le clan Havard Pilleux et sa religion

1. 1536-1598

En 1536, les idées de Calvin sont largement diffusées, et suivies en 1562, de huit guerres de religion, de massacres dont celui de la Saint Barthélémy en 1572.

Havard et Pilleux sont protestants, peut-être protégés par leur seigneurie au moment des guerres de religion de 1562 à 1598 puisque les de Dampont, et seigneurs du village sont jusqu'en 1589 proches de l'union calviniste, comme l'est Charlotte de Billy, puis le sont les épouses successives des de Sailly qui sont issues de familles protestantes ou soutenant les protestants. Ainsi Anne de Havart⁵⁸, épouse de Robert de Sailly, a pour père Pierre de Havart⁵⁹, un protestant comme l'est son second mari (en 1578), messire de Hazeville⁶⁰.

(Puis, plus tard, en 1638, Elizabet de Halgoët (famille protestante d'origine bretonne), épouse de messire Jacques de Sailly. En 1670, Elizabet de Berbisi (famille calviniste également) épouse de Roger de Sailly. Ainsi toutes les épouses de Sailly sont de familles calvinistes ou proches de la religion réformée...)

⁵⁸ Rien ne prouve que Anne de Havart et nos ancêtres Havart/Havard soient de même souche.

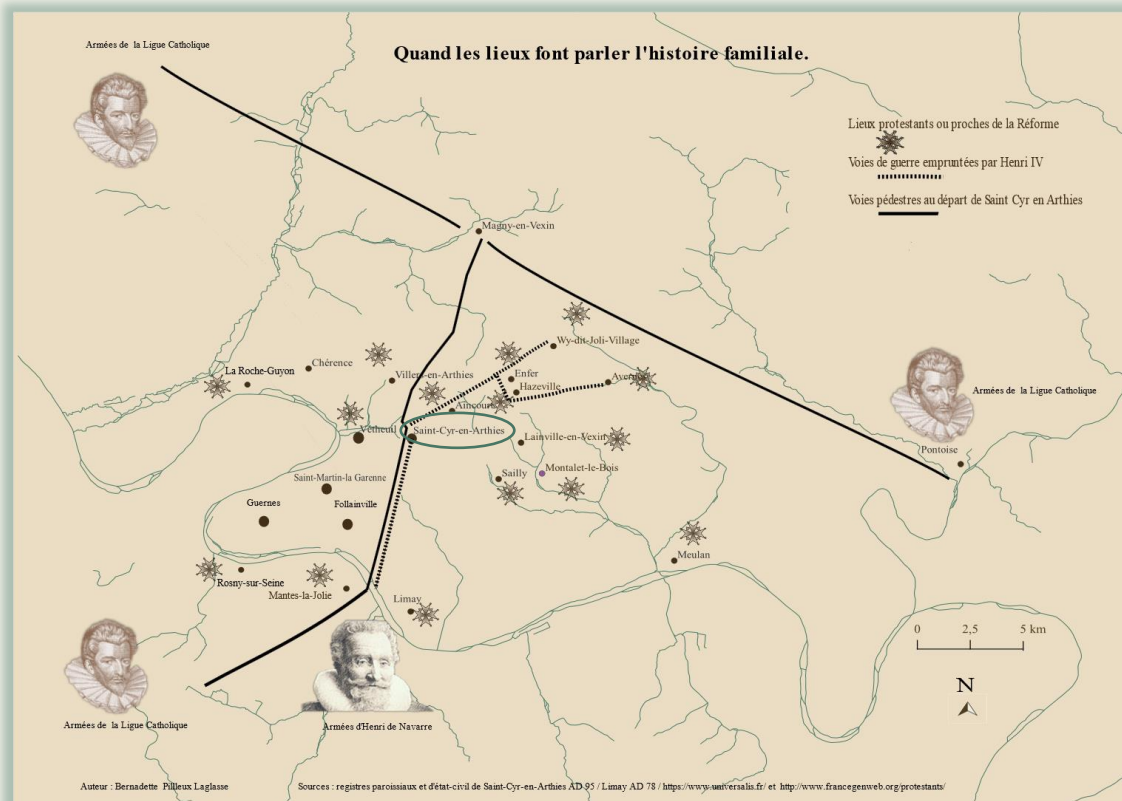
⁵⁹ HAAG Eug. et Ém., *La France protestante, ou Vies des protestants français [...] qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*. 10 tomes, Paris, 1846-1859

⁶⁰ Seigneur protestant bien connu, son hameau Hazeville est un fief près du hameau d'Enfer où « la tradition populaire veut que Calvin, fondateur de l'église réformée soit venu se réfugier durant l'année 1534 chez son ami le seigneur d'Hazeville, après le scandale provoqué par le discours prononcé à la Sorbonne par son recteur Nicolas Cop (1533). Il y aurait commencé à rédiger son livre intitulé "*l'Institution chrétienne*" [...]. Ce fut là et dans les environs que Calvin [aurait commencé] ses prêches d'une autorité considérable, à tel point qu'il réussit à convertir plusieurs seigneurs du Vexin, qui entraînent leurs paysans dans de nouvelles pratiques religieuses.

Mais il s'agit d'après certains historiens d'une légende qui ressemble à s'y méprendre à un "mythe fondateur" [...]. Catherine de Médicis interdit le rassemblement des huguenots à Meulan [en 1561].

C'est alors à Avernès qu'ils décidèrent d'établir leur temple. On attribue à Avernès le privilège d'être le plus ancien temple français (1563). Ce temple exista jusqu'en 1685, date où le roi Louis XIV, révoquant l'édit de Nantes, en ordonna la destruction. » <https://avernes95.fr/decouvrir-avernes/patrimoine/le-couvent/>

Peut-on en lisant cette carte penser que le clan Havard Pilleux soit, entouré de présence protestante, hors champ du calvinisme ?



Les impacts des guerres, du passage de Henri IV et de ses troupes sur le village et sur la famille, Havard Pilleux sont inconnus... La peste ou la guerre ? Laquelle fut la plus destructrice ? Après ces périodes sombres, la plupart des survivants du village sont des Pilleux ou des Havard.

Des douze foyers demeurant vivants en 1594, sept sont du clan Havard Pilleux, les autres ont disparu des registres paroissiaux : les guerres de religion n'ont pas atteint la communauté, le clan, proche de la seigneurie protectrice et affilié au calvinisme.

2. 1598-1685

En 1598, Henri IV publie l'édit de Nantes qui accorde des droits religieux, civils et politiques aux protestants.

Au XVII^e siècle, les registres paroissiaux de Saint-Cyr-en-Arthies, comme les registres censiers de Nicollas Havart au siècle précédent, laissent apparaître des noms et prénoms de nobles proches des huguenots prouvant que la seigneurie est ouverte aux protestants : ainsi, damoiselle Denise de Saint Quentin veuve de Nicolas de Caumont est marraine de Jacques Havard (descendant de Jehan dit « Petit Jehan » en 1642.

Les prénoms des ancêtres, de Raymond Havard et Edouard Pilleux, sont pour moitié à consonance huguenote. On baptise ses enfants à l'église du village, mais on est parrain au temple de la ville voisine comme on le voit avec Marin Pilleux (père de Louis 1634, chapitre VI) entre 1625 et 1639. De quel bord est-on ? « Parmi les actes inscrits dans les registres paroissiaux, le baptême est

celui qui pose à priori le moins de problèmes : le sacrement catholique est accepté par les calvinistes. Quant aux curés, ils ne refusent pas de baptiser les enfants nés de couples protestants. »⁶¹

Les deux religions cohabitent. On s'adapte, on vit ensemble, probablement on s'oppose, probablement on se tolère, on « coexiste dans l'intolérance »⁶² mais aujourd'hui, aucune mémoire écrite ne vient éclairer cette hypothèse pour le clan étudié.

Peu de traces des Pilleux et Havard, ou de leur devenir à cette époque : vingt-cinq ans manquent dans les registres paroissiaux, et des pièces échappent au puzzle chronologique de ces familles ainsi on ne sait si les fils, Anthoine et Georges, de Louis Pilleux 1634 et Elisabeth Savari, sont décédés enfants ou partis adultes du village ; estimer combien d'habitants sont réformés ou catholiques est possible, mais le risque d'erreur est grand, reposant sur les chaînes de prénoms et les métiers.

3. 1685-1787

En 1685, révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, les protestants doivent abjurer et rentrer dans le rang catholique, se cacher au « désert » ou fuir vers les « refuges » étrangers.

Aucune abjuration à Saint-Cyr alors que Limay, ville voisine voit ses soixante derniers protestants passer, par contrainte, lassitude ou calcul à l'église catholique ou fuir à l'étranger dans les pays du Refuge⁶³ : les Pilleux, Havard, et leurs alliés familiaux, Ozanne, Doit, Abraham se sentent-ils suffisamment à l'écart, protégés dans leur entre-soi, en autarcie dans leurs hameaux pour y demeurer ?

A Saint-Cyr-en Arthies, les Pilleux et Havard n'ont pas abjuré, n'ont pas fui vers les Pays-Bas...

Certains sont partis vers des communautés réformés plus nombreuses, offrant encore du travail aux vigneron qu'ils sont, ce sont des descendants de Jehan Pilleux.

Philippe Pilleux né en 1767, noté « fugitif » (un « fugitif » est un chef de famille qui a abandonné sa paroisse sans s'établir légalement ailleurs⁶⁴) au rôle de taille de 1787, s'est installé puis marié en 1789 à Montigny-les-Cormeilles ; un de ses arrière-petit-fils en sera maire en 1867.

Roger Pilleux né en 1725, s'installe avec femme et enfants à Valenton (Val-de-Marne) en 1750.

Les autres sont restés, qu'on retrouve par leurs lignées de prénoms et de métiers :

Louis Léon Havard tisserand, arrière-grand-père de Raymond Havard ; Alfred David, arrière-grand-père de Edouard Pilleux et surtout Marie Françoise Pilleux et son fils Abraham Jean Baptiste, tailleur d'habit.

Les temples d'Avernes et de Limay où ils auraient pu se rendre furent détruits dès la publication de l'édit de Fontainebleau le 18 octobre 1685⁶⁵.

⁶¹ KRUMENACKER Yves, « La coexistence confessionnelle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Quelques problèmes de méthode », In Boisson, D., & Krumenacker, Y. (Eds.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve : Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*. ED. LARHRA, Lyon, 2009

⁶² Ibid., note 41 ; p 75

⁶² AUBREE Christian, *Les huguenots du Mantois : vie d'une communauté et mort d'une Église réformée dans l'ouest parisien au XVIII^e siècle*, ed. CREDOP, Mantes, 1996

⁶³ <https://museeprotessant.org>

⁶⁴ DUPAQUIER Jacques, Des rôles de tailles à la démographie historique. L'exemple de Crulai. In: *Population*, 24^e année, n°1, 1969. pp. 89-104

Où pratiquent-ils leur culte ? Se retrouvent-ils dans un lieu de réunion, où on partage la lecture des textes saints, Bible et évangiles, où rassemblés autour d'une table, on échange le pain et le vin ?

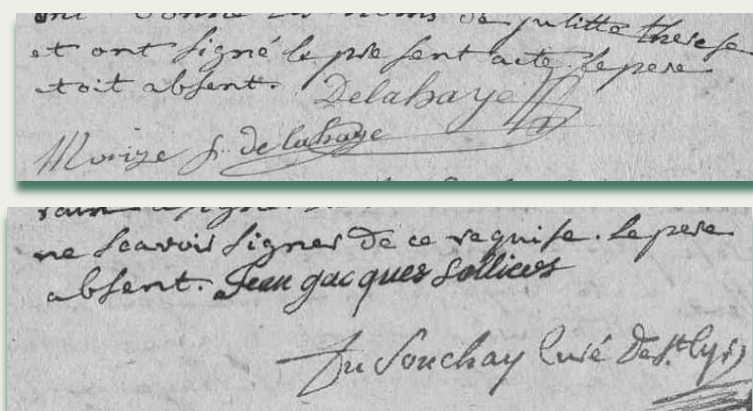
Les protestants du clan Havard Pilleux se retrouvent-ils dans un lieu, à l'écart entre Saint-Cyr et Vienne-en-Arthies, au fond d'un vallon ou bien à Enfer, près d'Hazeville berceau du calvinisme ? Ou tout simplement au sein de leur hameau reculé des Ravenelles ? En tout cas, la mémoire en est effacée pour leurs descendants et aucun lieu-dit, ici, ne porte le nom de « désert » comme les pratiquants de la religion réformée nomment ces endroits de culte.

Au bout des parcelles du lieu-dit Les Fourneaux, puis Milieu du Village où les Pilleux, frères de Marie Françoise (page 21), ont construit de petites maisons, se trouve une carrière de calcaire qu'exploite une partie de la famille. Dans cette carrière, se trouve une petite salle creusée dans la roche, au centre de laquelle se dresse tel une table, un bloc de calcaire brut... est-ce trop d'imagination, que penser ici, à un lieu de rassemblement pour le culte ? Des recherches à ce sujet seraient intéressantes à poursuivre.

4. Après 1787

En 1787, l'édit de tolérance par Louis XVI, permet aux protestants de retrouver une identité dans les registres.

Lors des baptêmes de Julitte Thérèse Pilleux le 30 octobre 1792, fille de René Elizabeth, maçon, et de Louise Elizabeth Havard, le 31 octobre 1792, fille de Marc Havard, maître maçon, les pères sont notés absents par le curé.



66

Si on constate l'apparition du mot « illégitime » ou « naturel » ou « inconnu », si le nom du père est omis lors du baptême, ou s'il est déclaré absent, si la sage-femme présente l'enfant au lieu du père, si le baptême est différé de quelques jours de la naissance, la présomption d'appartenance à la religion réputée réformée se confirme ⁶⁷.

Le clan des Ravenelles, jusqu'alors sous la contrainte du curé de la paroisse se soumet aux exigences de l'église : déclaration de grossesse hors mariage, présence du père au baptême...

De 1787 à 1792, acte après acte, on relève des attitudes réfractaires lors des inhumations ou des baptêmes : on ose se montrer protestant.

⁶⁶ Les signatures sont celles des parrains et curé.

⁶⁷ Ibid., note 34

Après la Révolution de 1789, « L'État reconnaît le pluralisme religieux et partant la liberté religieuse dans le cadre d'un système des cultes reconnus qui perdure jusqu'à la séparation des Églises et de l'État en 1905 ⁶⁸ ».

La déclaration des Droits de l'homme reconnaît la liberté de conscience puis Napoléon accorde la liberté des cultes en 1802 : le XIX^e, est le temps du Réveil protestant, dans le clan Havard Pilleux, beaucoup perdent de vue la pratique religieuse.

Une nouvelle ère commence pour les hommes du clan Havard Pilleux. Les « coqs du village » maintiennent, plus d'un siècle encore, leur position d'élite rurale, les Havard jusqu'alors présents puis maintenant en retrait cèdent la place aux Pilleux.

V. Le clan des bâtisseurs

La famille Pilleux se développe considérablement, une partie migrant hors du village tandis que d'autres y prospèrent jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Alliée aux Havard, se structurant en clan de bâtisseurs, notables villageois, quelques personnages se détachent comme des points saillant sur un tissu jacquard et façonnent le relief de l'étoffe familiale.

A. 1555 : Mathieu et Jehan Pilleux

Avec Mathieu Pilleux et Jehan Pilleux, le patronyme apparaît dans la seigneurie Saint-Cyr-en-Arthies vers 1555. Les deux hommes sont probablement nés avant 1525, dans des proches villages.

Mathieu ne figure qu'une seule fois dans les registres censiers... serait-il décédé, après le paiement de son premier dû ?

Jehan Pilleux est alors l'unique ancêtre possible des lignées à venir.

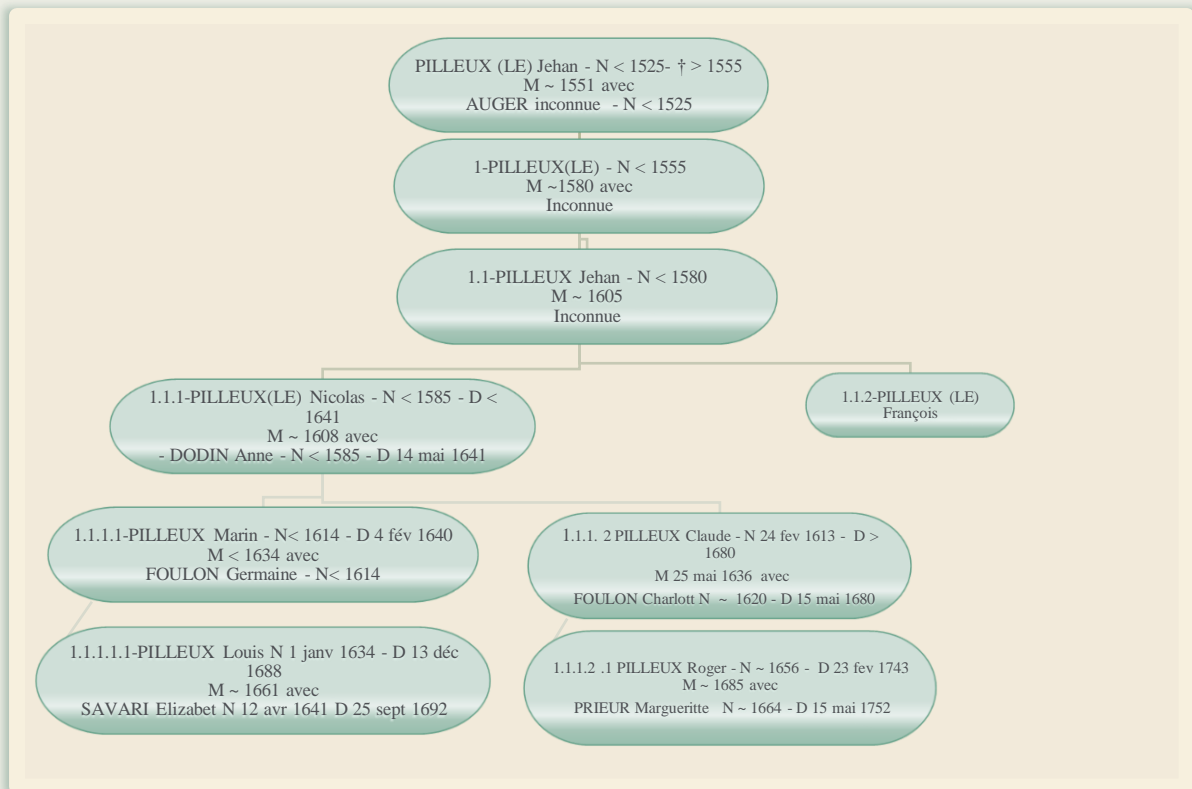
Il se marie avec la fille de Jehan Auger, de la paroisse voisine, et s'implante à Saint Cyr, au hameau des Ravenelles, par l'acquisition d'un demi-arpent de vignes (environ 2 400m²).

Jehan Pilleux, tout comme Nicolas Havart, est un ancêtre commun à Edouard et Raymond

Comme pour Havart/Havard, l'orthographe de ce patronyme varie et on trouve en même temps : Pilleux/ Pileu et Le Pilleux/Le Pileu. La prononciation étant depuis toujours [pileu] pour une graphie actuelle Pilleux ⁶⁹.

⁶⁸ BOUDON, Jacques-Olivier. « Politique et religion de la Révolution à la Séparation », *Histoire du christianisme en France*. Ed., Armand Colin, 2014, p. 323

⁶⁹ Même graphie, sans discussion aucune, que pour le mot « villégiature ».



Petit-fils de Marin Pilleux, Louis Pilleux (1634-1688) est le personnage fondateur du clan des bâtisseurs, vivant au hameau des Ravenelles, à l'écart du village, ralliant autour de lui les rescapés des événements terribles de la fin du XVI^e siècle, dont une lignée Havard en particulier. La position d'élite villageoise de cette communauté ne cesse de s'affirmer jusqu'à sa disparition au décours du XIX^e siècle.

B. Le clan des bâtisseurs

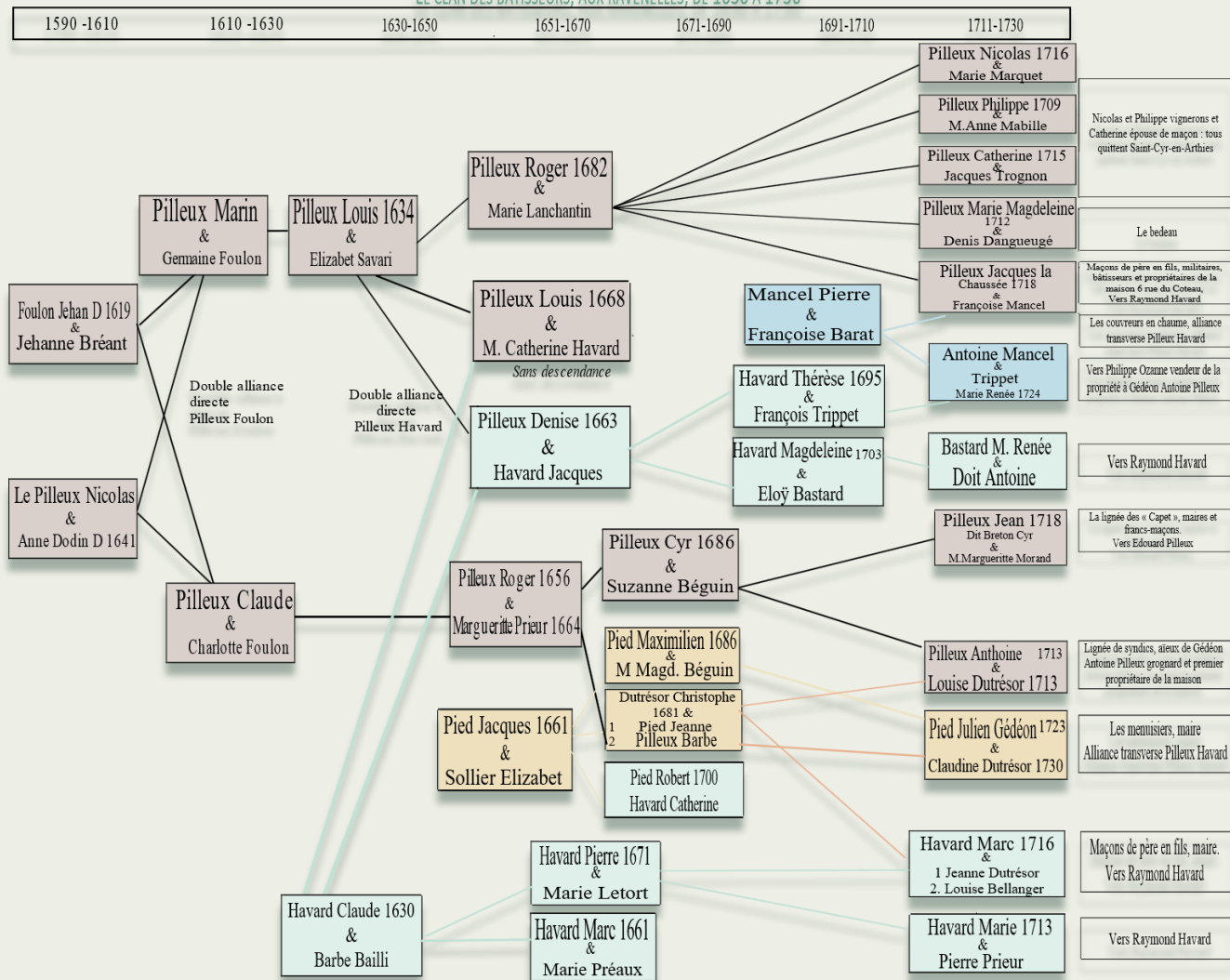
Une première alliance matrimoniale croisée entre des fils et filles de Louis Pilleux 1634 et de Claude Havard l'ainé (1630-1713) assoit la naissance du clan des bâtisseurs.

✿ Louis Pilleux (1668- ~1693) épouse Marie Catherine Havard (~1668-~1693)
 ✿ Denise Pilleux (1663- 1748) épouse Jacques Havard (~1665 – avant 1717)

Si la lignée de Louis 1668 semble s'arrêter, si les descendantes de Jacques Havard donnent des branches plus effacées (L'une aboutissant à la grand-mère de Raymond Havard (1905-1952). L'autre donnant naissance au premier propriétaire de la maison de Gédéon Antoine Pilleux, le grognard et créent une alliance matrimoniale transversale vers le maçon, Jacques Pilleux dit « la chaussée » petit-fils de Louis 1634, par le biais des couvreurs Mancel) par contre les descendants de Roger Pilleux, fils de Claude Pilleux et jeune cousin germain de Louis 1634 donnent des syndics ⁷⁰ de père en fils avant la Révolution française, suivie d'une lignée surnommée « Capet » dont est issu un maire, fort respecté, en 1870.

⁷⁰ Un syndic, sous l'ancien régime est un notable, généralement élu par une assemblée des chefs de familles, chargé d'administrer et défendre les intérêts d'une paroisse. (<https://wikipedia.org>)

LE CLAN DES BÂTISSEURS, AUX RAVENELLES, DE 1630 A 1730



Le dernier fils de Louis Pilleux 1634, Roger le jeune, a trois enfants, deux fils vignerons et une fille mariée à un maçon qui quitte le berceau familial. Quant aux deux autres, Marie Magdeleine épouse de Denis Danguéugé le bedeau, et son frère Jacques dit « la Chaussée » y demeurent. Les fils de Jacques, maçons, construisent les maisons du cœur du village où, ils vivent proches de leur tante, au décès de leurs parents.

Trois autres familles intègrent le clan des bâtisseurs. Les Pied et Dutrésor, menuisiers, syndic et marguillier ⁷¹ par le mariage de trois sœurs Dutrésor, Louise avec Antoine Pilleux, en 1737, (père de Gédéon Antoine le grognard), Jeanne avec Marc Havard, maçon, en 1739, et Claudine avec Julien Gédéon Pied, en 1751. Les Mancel, couvreurs en chaume dont le père Pierre marie son fils Antoine à Marie Thèrèse Havard et sa fille Françoise Mancel à Jacques dit « la Chaussée ».

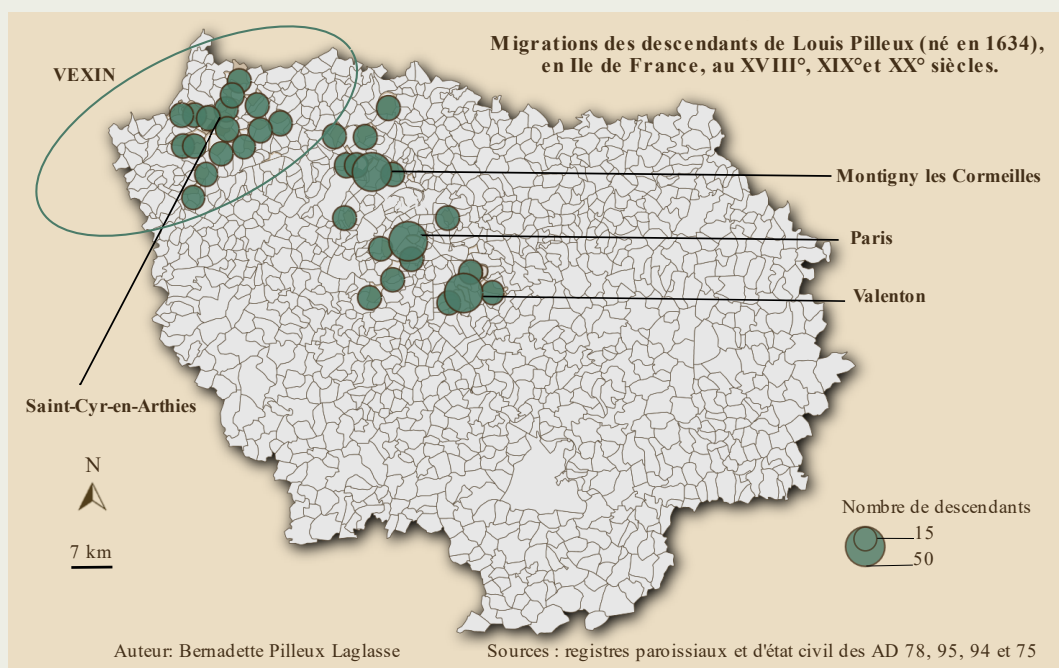
Des alliances matrimoniales « orientées », croisées, qui structurent, scellent et renforcent les liens ⁷² entre les « coqs de village », enfants de Louis Pilleux 1634 et Claude Havard 1630. Mariages calculés et choisis qui évitent de néfastes unions consanguines. Clan de familles vivant reclus dans le hameau des Ravenelles, protégeant sa pratique cachée du protestantisme et des chefs de famille, notables, paraissant dans les institutions villageoises maintenant leur position d'élite paysanne.

C. Lieux essentiels à l'histoire des Pilleux.

a) Migrations régionales

Deux lignées de Pilleux vigneron et protestants vont faire souche au milieu du XVIII^e siècle, l'une au Nord de Paris, l'autre au Sud.

Une troisième lignée s'installe à Paris où les hommes exercent le métier de tapissier.

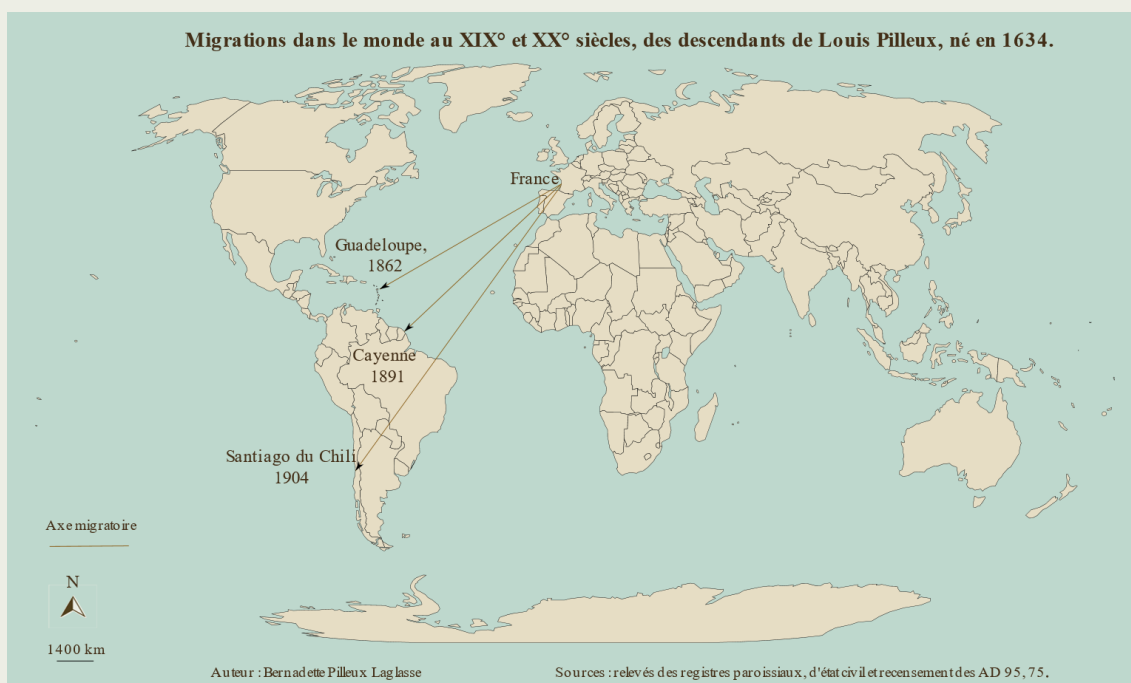
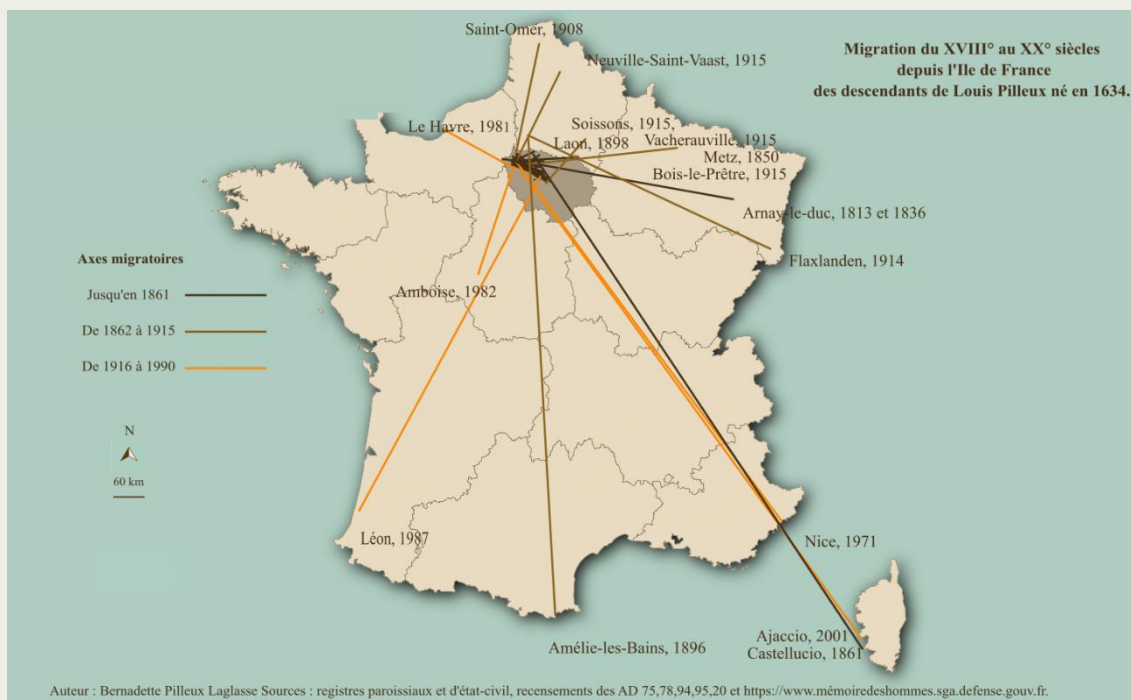


⁷¹ Un marguillier est un laïc chargé de tenir les registres paroissiaux, d'entretenir l'église et d'en administrer les biens.

<https://wikipedia.org>

⁷² VIRET, Jérôme-Luther. « Alliances et réseaux familiaux en Île-de-France (milieu XVI^e–milieu XVII^e siècles) », *Annales de démographie historique*, vol. n° 106, no. 2, 2003, pp. 155-175.

b) Migrations lointaines



La carte migratoire de la famille en France, montre plusieurs Pilleux mourant à l'est, surtout en 1914 et 1915, ce sont des soldats morts au début de la si meurtrière première guerre mondiale. Servir la patrie, être militaire est une constante des fils Pilleux du clan des bâtisseurs.

En Corse, à Castellucio, 1861 se défait l'impensable histoire d'un jeune migrant prénommé Antoine.

Une autre vague migratoire, qui est un clin d'œil ici sans être plus étudiée, concerne un mariage au Havre, et des individus, l'un à Amboise, l'autre en Corse, dans le Midi ou dans les Landes où ils décèdent : ce sont pour ces derniers, les retraités de la fin du XX^e siècle, qui vivent leurs vieux jours au soleil.

Un descendant des tapissiers parisiens fait un voyage bien plus lointain, et va s'installer, en 1904, définitivement au Chili, généalogie bien étudiée par Mauricio Pilleux ⁷³.

Un soldat meurt aux Antilles, un bagnard à Cayenne...

Hormis ces voyageurs, la plupart des autres Pilleux, comme leurs alliés Havard, restent dans le Vexin à moins de vingt kilomètres de leurs origines ! Les liens familiaux se sont distendus et peu d'entre eux se connaissent...

L'histoire des descendants casaniers de Marin Pilleux et Germaine Foulon, et celle de leurs fils militaires, notamment Gédéon Antoine, l'un d'entre eux est racontée ici.

c) Une famille inscrite dans l'ouest du Vexin français



⁷³ <https://www.genealog.cl/Apellidos/Pilleux/>

D. Louis Pilleux (1634-1688)


Louis Pilleux (nommé Louis Pilleux 1634 dans cette monographie), naît le 1^{er} janvier 1634, fils de Marin Pilleux et sa femme Germaine Foulon et petit-fils de Nicolas Le Pilleux et Anne dodin, lignée ancestrale d'Edouard Pilleux (1898-1958) ; il meurt le 13 décembre 1688, dans sa maison du hameau des Ravenelles.


Elizabet Savari naît le 12 avril 1641 et décède le 25 septembre 1692. Elle épouse, vers 1661, Louis Pilleux 1634.


Elizabet a un grand rayonnement dans sa famille, puisque même des garçons de sa descendance, portent son prénom comme René Elizabet Pilleux (1732-1768).


Elle exerce le métier de nourrice, comme d'autres femmes du village : on le sait car un de ses nourrissons meurt en 1673.

Ensemble le couple a au moins cinq enfants : Denise (1663 - 6 mars 1648), Louis (né le 2 avril 1668), Anthoine (né le 28 sept. 1675), Jacques (né le 27 mars 1679) et Roger le jeune (29 juil. 1682-1743).

 Denise se marie avec Jacques Havard, descendant de « Petit Jehan » Havard. Le couple est trisaïeul de Philippe Ozanne, ancien propriétaire de la maison où demeure aujourd'hui la petite fille de Raymond Havard et Edouard Pilleux et que nous présentons dans un autre chapitre de cette monographie. Le couple est aussi ancêtre de Raymond Havard.







 Louis, né en 1668, est ancêtre d'un côté de Gédéon Pilleux le grognard dont nous parlerons, et d'autre côté d'Edouard Pilleux.

 Roger le jeune, a de nombreuses implications dans notre recherche généalogique : ancêtre de Valentine Damême, mère de Raymond Havard ; ancêtre direct de Edouard Pilleux ; ancêtre des maçons bâtisseurs de la maison étudiée en généalogie foncière et de ses occupants ; ancêtre de nombreux Pilleux militaires.

 Quant à Anthoine et Jacques, nous n'avons plus trace d'eux après leur naissance.

E. Marie Magdeleine Pilleux et ses frères descendants de Roger le Jeune, fils de Louis 1634

Roger le Jeune Pilleux (1682-1743) et son épouse Marie Lanchantin (1681-1753) mariés le 12 juillet 1707 à Saint-Cyr-en-Arthies ont six enfants dont cinq arrivent à l'âge adulte :

-  Philippe Pilleux (1710-1753),
-  Marie Magdeleine PILLEUX (7 mars 1712 - 27 mai 1794),
-  Marie Catherine Pilleux (vers 1715- avant 1794),
-  Nicolas Pilleux (1717- avant 1794),
-  Jacques dit la Chaussée Pilleux (1718-1773),
-  Roger Pilleux (né vers 1722).

Si Nicolas est vigneron à Vétheuil (95) et Philippe militaire, puis vigneron installé à Charenton (94) on ne connaît pas la destinée de Roger, probablement décédé enfant. Marie Catherine est mariée à un maçon de Maudétour (95) où elle s'installe.




Jacques dit « la Chaussée » quant à lui est maçon et demeure à Saint-Cyr-en-Arthies comme sa sœur aînée Marie Magdeleine. Son surnom reste inexpliqué, peut-être un pseudonyme lié à un passé de soldat⁷⁴ ou bien diminutif de « sénéchal », lié à des attributions particulières auprès de son seigneur, comme par exemple, étant « l'ancien » chargé de réunir les assemblées villageoises.

a) Marie Magdeleine Pilleux

Marie Magdeleine vient au monde le 7 mars 1712, peu avant la disparition du roi Soleil.

Elle se marie à Denis Danguéugé le 24 avril 1738.

Son époux, Denis Danguéugé naît en 1711, il se marie en premières noces avec Anne Decaux, le 2 juillet 1733 à Saint -Cyr en-Arthies, épouse dont il a trois enfants :

-  Claude Denis (1734-1734),
-  Marie Anne Rose (1736-1774) épouse Lefevre,
-  Denis (1738-1738).

Anne Decaux décède de sa dernière couche le 17 février 1738, à l'âge de 37 ans, leurs deux fils meurent avant l'âge d'un an. Deux mois plus tard, le 24 avril 1738, Denis épouse Marie Magdeleine Pilleux qui élève sa petite Marie Anne Rose. Aucun enfant ne naît de cette seconde union, rare infertilité pour l'époque où la moyenne des naissances par couple est de six enfants (enfants conçus d'octobre à février, quand les nuits sont longues et froides, ou bien au solstice d'été).

Lors de ce dernier mariage, si l'époux signe l'acte sans problème, Marie Magdeleine, Roger son père et Louis son oncle tracent une marque en forme de croix. Denis signe « Dandieugé », qu'on retrouve ailleurs écrit Danguieugé, Danguéugé, Danguéuger. Ces variations, au-delà de la fluctuation orthographique, nous donnent à entendre le « parler » de cette époque : un [d] durci en [g], un [j] qui s'éteint. Marie Magdeleine possède des « boestes » et des « poesles », elle dit : « Où qu'est mon couquiau ? J'vas pleucher des corottes et des poreaux pour faire tatôt eune soup' à quanté toé⁷⁵. » ... Un patois, vivant jusqu'au milieu du XX^e siècle quand Valentine Damême, mère de Raymond Havard,

⁷⁴ <https://www.cnrtl.fr/definition/sénéchal> et <https://fr.wikipedia.org/wiki/sénéchal>

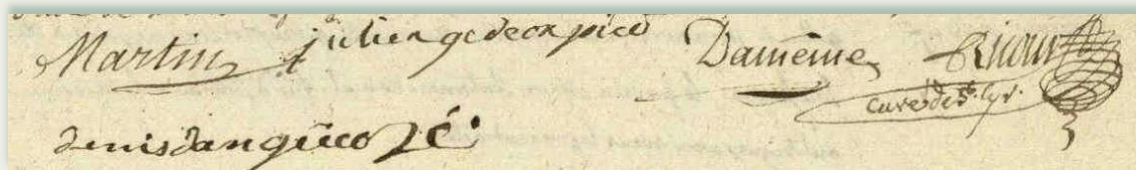
⁷⁵ « boîtes » et « poêles » ; « Où est mon couteau ? Je vais éplucher des carottes et des poireaux pour, ensuite, faire une soupe avec toi. »

disait « j'vas qu'ri d'la chicorée aux lapins »⁷⁶ : patois qualifié, avec d'autres, par le journaliste mantais Eugène Bougeâtre (1869-1944)⁷⁷, de « vice de langue à combattre » ...

En 1736, Denis Danguégé est manouvrier, il paye 3 sols de taille, le plus riche du village paye alors 21 livres. La taille est un impôt direct, impopulaire car en sont exemptés, le clergé et la noblesse⁷⁸.

En 1763, Denis est bedeau (qui se dit « bédot », laïc exerçant des fonctions d'aide au curé). Alors que fort peu imposé auparavant, en 1763, il paye 10 livres puis 18 sols et en 1788, 18 livres et 9 sols, somme à laquelle s'ajoutent 15 sols pour une servante : à la veille de la Révolution française, il représente la troisième fortune imposable du village après Jacques Pied menuisier et Gabriel Roussel, batteur en grange (sans compter le fermier laboureur du château beaucoup plus fortuné). Viennent ensuite, les couvreurs devant les maçons, un cocher tailleur d'habits, un cordonnier et un « charcutier⁷⁹ ». Être bedeau, laïque choisi par le conseil de fabrique, gestionnaire des affaires de l'église, pour assister le curé dans ses tâches⁸⁰ lui permet de s'assurer une place de choix à la tête de la société villageoise, plus cossu, reconnu, présent autant que le curé peut l'être.

Avec lui Anthoine Pilleux, syndic de père en fils depuis Louis Pilleux 1668, un notable chargé de représenter, d'administrer et de défendre les intérêts de la paroisse et collecteur de la taille, choisi par la communauté pour répartir et relever les impôts individuels, de plus garde-vente (préposé à la garde et l'exploitation des bois de la seigneurie⁸¹), puis le menuisier Julien Gédéon Pied, et l'instituteur Jean Martin, les lettrés, présents lors de tous les actes de baptême, mariage, décès, ... Coqs de village, en position dominante de leur petit village de soixante-quinze foyers.



Témoins de l'inhumation de la maîtresse d'école le 24 novembre 1769 à Saint-Cyr, Denis Danguégé, le maître d'école Jean Martin, le menuisier Julien Gédéon Pied et le domestique du Curé Louis Damême.⁸²

L'homme que Marie Magdeleine Pilleux épouse, de pauvre manouvrier en 1730 à notable villageois en 1763, a le sens des affaires, il s'enrichit tranquillement au fil des années, jonglant de prêt en emprunt. Terme polysémique : on lui fait « crédit », il fait « crédit » puisqu'il est « honorable ». Il possède des biens, il est lettré, il est acteur dans la communauté reçoit la confiance de la noblesse et du clergé : « La spéculation dans l'ordre financier, la célébrité dans l'ordre culturel, la popularité dans l'ordre politique : ces phénomènes [... dont] la croyance [est] régulée par les liens personnels au sein d'une société ordonnée⁸³ » sont les facteurs.

⁷⁶ « Je vais chercher de la chicorée pour les lapins. »

⁷⁷ BOUGEÂTRE Eugène, *La vie rurale dans le mantois et le Vexin au XIX^e siècle*, ed. Marcel Lachiver, Meulan, 1971

⁷⁸ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/taille-impot/>

⁷⁹ Savoureux mot ancien pour « charcutier ».

⁸⁰ GUILBAUD, Mathilde, « Les fabriques paroissiales rurales au XIX^e siècle. L'exemple des campagnes de Seine-et-Marne », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 28, no. 2, 2007, p. 67-88, ligne 40

⁸¹ https://www.vieuxmetiers.org/lettre_g.htm

⁸² AD 95, registre paroissial de Saint-Cyr-en-Arthies, cote 3 E 150 4

⁸³ LILTI, Antoine. « Le pouvoir du crédit au XVIII^e siècle. Histoire intellectuelle et sciences sociales », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 70, no. 4, 2015, pp. 957-978

Une seule enfant à élever, un métier rémunérateur, une position sociale dominante, permettent quelques investissements : le couple possède une maison où il demeure et perçoit des rentes annuelles de vingt-huit livres de baux pour une maison et des terres et louées.

En 1779, le couple est âgé, Denis 68 ans et elle, 67 ans. Ils se créent une rente de constitution viagère auprès d'un frère de Marie Magdeleine, Philippe Pilleux pour la somme de six livres et cinq sols par trimestre.

Le pain est un aliment de base, au XVIII^e siècle, on compte encore une consommation de 800 g par adulte et par jour. En 1788, à la veille de la Révolution, le prix du pain est tel qu'il faut cent livres par an pour nourrir une personne ⁸⁴. Jusque-là, ce couple, avec ses revenus, s'était mis à l'abri des difficultés d'approvisionnement de l'époque. Il employait même une servante.

Toutefois, en 1784, le coût de la vie augmentant sans cesse, le couple engage en prêt viager, la maison où il habite, pour six cents livres, afin de continuer à vivre sans les ressources de la fonction de bedeau trop âgé pour exercer. Leur prêteuse est Louise Angadresme Havard.

Denis meurt le 8 octobre 1788, il a 77 ans.

La succession s'organise, Marie Magdeleine et les trois filles de sa belle-fille décédée, Marie Anne Rose, « vendent » la maison de Saint-Cyr-en-Arthies, à leur débitrice, ce qui rembourse la dette de 1784 : « une maison, grenier dessus, voûte (cave) à côté, cour et jardin avec obligation de payer des droits seigneuriaux ».

En même temps, Marie Magdeleine, vend à cinq de ses neveux, les enfants de son frère Jacques, le reste de ses biens meubles et immeubles, un capital de 1200 livres, dont un jardin et une maison, qu'ils avaient construite, entre 1776 et 1788 ⁸⁵.

Vente réalisée contre une pension viagère, pour assurer ses vieux jours : elle se constitue ainsi une rente de « 163 livres [...], tant en argent, qu'en bled et cidre ».

Marie Magdeleine survit à son époux, le temps de connaître la Révolution, la chute et la décapitation de Louis XVI, la terreur de 1793 ; elle voit détruit le château de la famille de Sailly, où elle se rendait peut-être parfois, par les révolutionnaires (des Pilleux ? des Havard ? l'histoire ne le dit pas) et close l'église entretenue autrefois par son mari. A sa mort, pas de messe, l'église est fermée (et l'est jusqu'en 1808), le curé a été arrêté et emprisonné ⁸⁶...





⁸⁴ VASSEUR Roland et WARO Françoise, *Magny-en-Vexin des origines à nos jours*, ed du Valhermeil, Pontoise 1995, p.208

⁸⁵ Voir page 58

⁸⁶ Archives Nationales, dossier 1128, AF/II/142/B, libération du curé Du Souchay 1794

b) *Les héritiers de Marie Magdeleine Pilleux, veuve du bedeau.*

L'inventaire après le décès de Marie Magdeleine, le 8 mai 1794, rappelle qu'elle est veuve et n'a pas ou plus d'enfants, ni parents, ni frères, ni sœurs, mais des neveux et nièces, pour héritiers potentiels :

 le fils de Philippe, Philippe Pilleux,
 les enfants de Marie Catherine, Jacques François, Marie Marguerite et Marie Charlotte Julienne Trognon,
 la fille de Nicolas, Marie Pilleux épouse Bitu,
 les enfants de Jacques, Marie Françoise épouse Havard, Jean-François, Jacques, René Elizabeth et Jacques Philippe, ces quatre derniers sont maçons comme leur père.

Tous neveux et nièces signent l'acte d'une écriture relativement habile qui laisse penser qu'ils savent lire et écrire également. Seuls les cinq derniers prennent possession de ses biens puisque les ayant achetés en viager.

c) *La vie de Marie Magdeleine Pilleux, veuve du bedeau.*

Cet inventaire dévoile une grande partie de la vie du couple Danguéugé. Dans une petite pièce dénommée chauffoir, le nécessaire pour le feu, qu'il s'agisse de se chauffer ou de préparer les repas : dans la cheminée ouverte, au cœur étroit mais assez haut, le foyer de briques, à même le sol, reçoit une paire de chenets, une crémaillère y est suspendue pour accrocher la marmite avec son couvercle, on a un trépied pour poser un poêlon, une pincette et une pelle à cendre. Une écumoire de cuivre, une lampe et un chandelier reposent sur le manteau de l'âtre. On trouve encore une scie à main et un marteau dont on se demande ce qu'ils font ici.

Sur un porte-vaisselle de quatre planches de bois, quelques assiettes de faïence, des cuillères d'étain, de mauvais « coutoires » (couteaux), des gobelets et trois bouteilles en verre, des poteries de grès et un panier à salade, des chaudrons à fromage.

Un peu plus loin, une huche à pain en bois et deux garde-mangers, signe d'aisance comme le petit luxe de la vaisselle de faïence et de verre.

Pour s'asseoir, une bancelle (petit banc inconfortable), un fauteuil de tapisserie élimée, trois chaises de paille, curieusement pas de table, alors qu'on compte deux nappes dans l'armoire...

Un porte-livre près de la fenêtre, mais aucun livre. Probablement, les livres étaient lus par le mari, Marie Magdeleine ne sachant pas signer, peut-être déchiffrait-elle, mais ne lisait pas couramment... Ont-ils été donnés ? Pas de bible dans cet inventaire, pourtant l'homme était bedeau au service de l'église... Nous sommes en 1794, toujours en pleine terreur, si cette bible existe, elle est bien cachée, de même que la croix d'or au bout d'un ruban de velours qu'envient toutes les femmes à cette époque, pour laquelle elles se jalourent au point de se battre⁸⁷ ! de son vivant, Marie Magdeleine en a une, à ne pas douter, d'autant que la femme est coquette, s'habillant à la mode du temps. A moins que la raison en soit autre et qu'elle n'en possédait pas.

Dans son armoire de bois blanc, à double battants et fermant à clé, objet d'orgueil s'il en est, de quoi se vêtir : de nombreuses coiffes de toile, des camisoles d'hiver en laine, d'été, sans manches, sur

⁸⁷ WARO DESJARDINS Françoise, *La vie quotidienne dans le Vexin au XVIII^e siècle*, ed. Société Historique de Pontoise, 1996 ; idem pour toute la description.

lesquelles, elle peut porter un jupon de flanelle rayée blanche et bleue, une chemisette d'étoffe rouge, qu'elle couvre d'un corset couvert de toile à carreau assorti et d'un tablier de même. Une nouveauté recherchée par toutes les femmes, un fichu d'indienne, léger coton, imprimé de motifs colorés, lui couvre les épaules et la poitrine. Pour sortir, elle enfle un casaquin (une petite veste à basques) de grenade noire, joli tissu « de fil et de coton », « parsemé de mouchetures en forme de grains⁸⁸ » et une paire de souliers à boucle de cuivre. Elle possède également trente-cinq pièces de tissus variées valant cent livres, attendant d'être coupées et cousues : peut-être est-elle couturière de son vivant, mais rien ne le dit.

Dans cette armoire pas d'autres sous-vêtements que les camisoles, toutefois, l'huissier venu faire l'estimation note « un lot de chiffons qu'on ne saurait nommer », servant à l'hygiène féminine d'autrefois...

Dans ce meuble, sont encore rangées des serviettes, des taies d'oreillers, des draps de grosse toile pour 25 livres, et signe d'aisance, deux traditionnelles couvertures de laines blanches, prisées 20 livres.

L'inventaire signale encore dans ce chauffoir, pour la coquetterie un petit miroir et deux brosses ; pour les commodités, un pot de chambre en faïence, pièce indispensable, glissé sous le lit qui est une couchette entourée de piliers et masquée par un rideau de serge verte (couleur fétiche des literies au XVIII^e siècle).

Les artistes de l'époque, produisent des tableaux, des gravures où l'intérieur des chaumières est dans un grand désordre où s'accumulent les objets les plus disparates : Marie Magdeleine, vit dans cette seule pièce appelée « chauffoir », elle s'y réchauffe, elle y prépare les repas, elle y mange, elle y reçoit quelques visites, y fait une sommaire toilette, elle y dort et y conserve les objets qu'elle utilise au quotidien.

⁸⁸ <https://littre.org>



89

Dans cette même pièce, on voit que mobilier, vaisselle et linge pour déjeuner et dîner côtoient les accessoires pour le ménage et la toilette et le mobilier, fauteuil et lit pour se reposer et dormir.

Marie Magdeleine possédait une cave, où elle gardait, son cidre et son grain, ainsi que de quoi lessiver, et une grange où sont entreposés du bois de chauffage et quelques outils. Une pelle à four, trouvée dans la grange, laisse imaginer qu'elle cuisait son propre pain.

L'hygiène vestimentaire est assurée par la lessive de cendre, faite au chaudron (rangé à la cave), l'eau rapportée dans le boisseau cerclé et stockée dans le « baril », on se lave peu, on a peur de l'eau qui apporte des miasmes et on se contente d'une « toilette sèche » avec un linge⁹⁰.

La liste des ustensiles de cuisine permet de reconstituer la frugalité du repas : salade et des œufs durs mangés avec les doigts ou posés sur une tranche de pain avec un peu de fromage de chèvre, des œufs en omelette frits à la poêle, une soupe de légumes enrichie de pommes de terre, du raisin à l'automne, des pommes et des noix cassées au marteau en hiver, le tout accompagné d'un verre de cidre local.

Une alimentation modérée, peu variée mais saine, d'ailleurs les époux Danguégé le prouvent : Denis meurt à l'âge de soixante-dix-sept ans et Marie Magdeleine presque nonagénaire !

La coquette vieille dame soigne ses derniers jours, comme le recommande les médecins de l'époque, par quelques verres de vin « reconstituants », achetés à un cousin cabaretier qui sont réglés sur sa succession de même que, son cercueil qui curieusement n'est pas fabriqué par le menuisier mais

⁸⁹ CHENU Pierre « *Le paisible ménage* », Gravure eau forte et burin, MAH Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Don de Léon Picot, 1971

⁹⁰ Ibid. note 21

par le charron du village (Aurait-il oublié sa scie et son marteau au coin de la cheminée lors de la mise en bière de la vieille dame décédée ?).

Lorsqu'on observe la composition des objets du foyer (de fer de fonte, de fer blanc ou de cuivre, d'étain, de gros verre, de grès de faïence) et leur état, on parvient à l'estimation des biens et nous comprenons l'aisance ou la pauvreté du ménage : on relève chez Marie Magdeleine, une lampe de fonte rare dans les maisons paysannes, un lot de tissus, d'une valeur de cent livres, qui a été donné en garde « par sécurité » à son neveu Jean-François Pilleux, un oreiller dans le lit dont les hautes pilières sont garnies de tringles, des chaises de paille, d'un miroir... Une huche à pain, meuble indispensable, est toujours présent dans les inventaires après décès de l'époque, qui ayant beaucoup servi est souvent décrite comme « méchante », mauvaise » ou « vieille » : celle de Marie Magdeleine âgée de quatre-vingt-huit ans, sûrement ancienne, est solide, faite de plusieurs bois et prise deux fois plus chère que celles des autres paysans vexinois étudiés par Françoise Waro ⁹¹. Si la possession d'une écumoire en cuivre désigne une cuisinière privilégiée et appelle un chaudron à confiture : il n'existe pas ici. A Saint-Cyr-en Arthies, autrefois, on fabriquait du fromage de chèvre : si dans la cuisine existe plusieurs chaudrons à fromage, l'inventaire ne signale pas de capridé dans la cave ⁹²; si on signale un porte-livre, on ne liste pas de livres ; si on a un chandelier, pas de chandelles ni de briquet, pas de table, pas de saloir, pas d'argent, pas de titres de propriété non plus, par contre : il semble que des objets ait été cachés à l'inventaire, pris, donnés ou vendus avant le décès de Marie Magdeleine et que l'aisance de la veuve du bedeau était relativement plus importante que ce qu'on découvre dans l'acte notarié de 1794.

D'un point de vue historique, en se positionnant aux alentours de la Révolution française de 1789, en distinguant ce qui est spécifique à cette veuve, ce qui est commun aux autres foyers de l'époque en milieu rural, cet inventaire, replace le lecteur dans la vie quotidienne, sociale et culturelle de la fin du XVIII^e siècle. La veuve du bedeau possède 300 livres de biens mobiliers, ses neveux lui doivent 100 livres de rente viagère et elle a 159 livres 18 sols de dettes. La succession laisse donc 240 livres 82 sols à ses héritiers. Ce qui la situe dans la moyenne basse des petits laboureurs de cette époque.

Les besoins de première nécessité de la vie domestique de Marie Magdeleine Pilleux étaient couverts (16.5/20) avec une vie domestique très convenable (15.4/20), peu de confort (8.5/20), sans aucun luxe (0/20), mais une légère ouverture vers la culture (2.5/20). Selon l'historienne, Micheline Baulant, à la campagne les indices de niveau de vie, minimum, moyen et maximum, sont respectivement de 28/100, 40/100, 60 /100 entre 1781 et 1790.

Au total avec un indice de niveau de vie de 43 /100, cette ancêtre se situait un peu au-dessus de la moyenne de ses contemporains campagnards ⁹³ et si effectivement, comme nous le pensons, un certain nombre de ses biens ne sont pas apparus à l'inventaire, elle était plutôt, du moins lorsque son époux était encore vivant, parmi les plus aisés d'entre eux, ayant une vie qui pouvait paraître enviable à certaines des femmes vivant autour d'elle ⁹⁴ bénéficiant de l'aide d'une servante comme nous l'avons découvert dans les rôles de taille de l'époque.

Voici, pages suivantes, un extrait de cet inventaire après décès, qui dévoile une grande partie de la vie du couple et permet de décrire la vie quotidienne d'une paysanne de la famille étudiée.

⁹¹ Ibid., note 21

⁹² Les divers actes parcourus, montrent qu'à Saint-Cyr-en-Arthies, les caves se nomment « voûte », elles sont semi-enterrées, ouvrent sur la cour et abritent souvent des animaux domestiques, comme on l'observe dans celle du 6 rue du Coteau : des moignons de bois insérés dans le mur étaient support des « crèches » où on déposait le foin, et la pierre calcaire est usée à hauteur de langue d'une chèvre qui y léchait le salpêtre.

⁹³ Selon Micheline Baulant, à la campagne, les indices, minimum, moyen et maximum, sont respectivement de 28%, 40 %, 60 % entre 1781 et 1790.

⁹⁴ BAULANT Micheline. « L'appréciation du niveau de vie. Un problème, une solution. » In : *Histoire & Mesure*, 1989, volume 4 - n°3-4. Varia. pp. 267-302

1 *Dans la Maison luy pendante*
 Une broche d'acier, deux chaudières, une pelle, une pioche, un
 petit pot, une manivelle, six couvercles, un trou de bois, une
 chaudière, une louche, setouze de fer la fonte pesé le quinze
 livres et 15.

5
 Neuf un grand chaudron, une luminaire de cuivre
 une sus au sein, un marteau, setouze prise cinq
 livres et 5.

10
 Neuf un cuiller d'acier, un couvercle, de fer
 blanc quatre apertures de fer, le plus grand poterie
 en terre le plus mauvais, de cuivre, trois de fer,
 en fonte de poêle le mauvais frontal couvercle
 la prise, setouze prise quatre livres et 4.

15
 Neuf une hache, de bois, une petite d'auelle
 un petit miroir d'acier, une pelle de fer
 deux petites boîtes, un mauvais tamis, setouze
 prise dix livres et 10.

20
 Neuf une louche d'acier, plusieurs de fer
 bois, une pelle de fer, deux mauvais têtes de fer
 garnis de plume, un traversain le mauvais de cuivre
 deux draps de grosse toile le mauvais de cuivre
 de l'usage venter, avec deux une louche de fer
 setouze prise dix huit livres et 18.

25
 Neuf un porte vaisselle d'au sein le quatre
 52^{te}

Dans la cave
 Deux demi muids le mauvais, un mauvais
 baril avec six couvercles de fer, un bois de fer
 deux mauvais chaudrons de fonte, plume de fer
 une hotte de fer, deux chaudières, une pelle
 129^{te}

Dans la grange
 une bêche, une pelle, deux de cuivre le mauvais
 setouze de fer avec trois plumes, deux de fer
 de bois le mauvais, setouze prise trois livres et 3.

35
 Et au poudan les deux mauvais d'acier, au sein
 une prise deux prises d'acier, de cuivre, contenant
 trois livres au sein, laquelle prise d'acier, lui ont
 de prise en de prise prise de fer, pour plus de
 d'acier, prise de bois, setouze prise dix livres et 100.

40
 Ne s'en trouve dans la maison luy pendante
 aucun livre ni papier ni autre chose de valeur
 luy pendante.

Transcription de cet extrait d'inventaire

[ligne 1]	Dans lad[ite] maison et dépendance	
[2]	une crémaillère, deux chenets, une pelle, vue pincette, un gril, un	
[3]	petit poelson, une marmitte, son couvercle, un trois-pieds, un	
[4]	chandelier, une lampe, le tout de fer et fonte prisé quinze	
[5]	livres, cy	15
[6]	Item, un grand chaudron, une écumoire de cuivre	
[7]	une scie à main, un marteau, le tout prisé cinq	
[8]	livres, cy	5
[9]	Item neuf cuillères d'étain, un couvercle de fer	
[10]	blanc, quatre assiettes de fayence et plusieurs poteries	
[11]	en terre et grès ne méritant description, trois chaises	
[12]	enfoncées de paille et un mauvais fauteuil couvert de	
[13]	tapisserie, le tout prisé quatre livres cy	4
[14]	Item, une hûche de bois meslé, une petite bancelle,	
[15]	un petit miroir de toillelle, une paire de vergettes,	
[16]	deux petites boestes, un mauvais tamis, le tout	
[17]	prisé dix livres, cy	10
[18]	Item, une couchette à haute pillière de différens	
[19]	bois, une paillasse, deux mauvais lits de coutil	
[20]	garnis de plume, un traversin et un oreiller de même,	
[21]	deux draps de grosse toille et un mauvais tour de	
[22]	lit de serge verte avec deux une tringle de fer.	
[23]	Le tout prisé à dix-huit livres, cy	18
[24]	Item, un porte-vaisselle d'un montant et quatre [...]	
[25]	52 ^{LT}
[26]	Dans la cave	
[27]	Deux demi-muids et un quart vuides, un mauvais	
[28]	barel avec ses cercles de fer, vu boisseau ferré	
[29]	Deux mauvais chaudrons de fonte pleins de cendre,	
[30]	une hotte d'osier, deux chantiers, une pelle	
[31]	139 ^{LT}
[32]	à four mauvaise, le tout prisé six livres, cy	6
[33]	Dans la grange	
[34]	une échelle, une faucille, douze bourées et un petit	
[35]	lot de cotterêt avec trois planches, deux fourches	
[36]	de bois et une massue, le tout prisé trois livres, cy	3
[37]	Et en procédant, led[it] Jean-François Pilleux a représenté	
[38]	une pièce deux pièces de toille de ménage contenant	
[39]	trente-cinq autres, lesquelles pièces de toille lui ont	
[40]	été mises en départ par la deffunte pour plus de	
[41]	sûreté, prisées à la somme de cent livres, cy	100
[42]	Ne s'est trouvé dans lad[ite] maison et dépendances	
[43]	aucuns titres ni papiers, non plus qu'aucuns deniers	
[44]	comptans.	

F. Mères, nourrices et femmes

Nous avons découvert la vie de Marie Magdeleine Pilleux au XVIII^e siècle. Femme un peu étonnante, coquette, menant une vie un peu plus cossue que les autres villageois. Elle a vingt-six ans, lorsqu'elle épouse Denis Danguéugé ; lorsqu'il meurt elle a soixante-seize ans : cinquante années de mariage et aucun enfant. Lui déjà père n'était pas infertile, peut-être l'était-elle : aucun enfant n'est baptisé, ni enterré, aucun enfant n'est présent pour hériter de ses parents. Elle est entourée de ses neveux et nièces qui sont présents jusqu'à son décès en 1794.

Retrouve-t-on de semblables caractéristiques chez d'autres femmes de cette famille ?










Dans le clan Pilleux Havard, tout au long du XVII^e et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsque les couples résistent aux famines et aux épidémies, lorsque la femme ne meurt pas en couche, ils ont de très nombreux enfants.

D'une façon générale, dans l'année qui suit le mariage, le premier enfant vient au monde, puis le temps de l'allaitement au sevrage et celui d'une nouvelle grossesse⁹⁵, les autres suivent tous les deux ou trois ans.

À partir des années 1740, en France, on constate que le taux de mortalité diminue régulièrement ; il a chuté de 8% à la veille de la Révolution, passant de sa valeur traditionnelle de 35 ‰ à environ 27 ‰. Ce nouvel aspect des courbes (baisse de mortalité accompagnant une natalité encore forte) constitue la première étape de la « transition démographique » puis vient la baisse de la fécondité, accompagnée d'un contrôle des naissances⁹⁶.

Vingt-cinq femmes du clan Havard Pilleux, durant ces deux siècles, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle ont chacune une petite dizaine d'enfants, dont à peine la moitié arrivent à l'âge adulte puis le nombre de naissance diminue régulièrement tandis que l'âge au décès augmente.

Par exemple, Nicolas Le Pilleux marié à Anne Dodin, avant 1610, a avec son épouse au moins neuf enfants (dont quatre arrivent à l'âge adultes créant quatre lignées d'ancêtres de Raymond et Edouard) :

	Mars 1608, Pierre
	Vers 1609, Marin
	Novembre 1610, Guillemette
	Janvier 1612, 14 mois plus tard, Françoise,
	Février 1613, 13 mois plus tard, Claude
	Décembre 1614, 22 mois plus tard, Marion
	Novembre 1617, 35 mois plus tard, Charlotte
	Janvier 1620, 26 mois plus tard, Bonaventure
	Mars 1622, 26 mois plus tard, Loÿse

Après 1622, plus de naissance, soit le père Nicolas est décédé, soit la mère Anne qui décède en 1641, est ménopausée, ce qui est probablement le cas puisqu'on n'a ni décès du père, ni remariage après 1622... Ce qui pourrait avoir donné quatre ou cinq enfants de plus avant 1610 où les registres sont manquants. Pour ceux que l'on connaît, on voit qu'entre les premiers enfants l'intervalle est très court, puis il est de deux à trois ans ensuite. Une régulation des naissances, minime, qui se fait d'elle-même, l'âge du couple avançant.

⁹⁵ En général, le temps de l'allaitement, par le jeu hormonal, la femme a moins de chance de concevoir.

⁹⁶ SANGOÏ Jean-Claude, La mortalité infantile en Europe occidentale au XVIII^e e siècle In : *La petite enfance : Dans l'Europe médiévale et Moderne*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, Toulouse, 1997, p.191-210

On trouve Guillemette Le Pilleux, mariée à son tour, le 5 juillet 1628. Son mari Pierre Pigeon décède le 13 juin 1651, et elle-même le 29 septembre 1651 de la peste noire.

🌳 En février 1633, naît leur fils Claude, plus de quatre ans après leur union, probablement à cause de la peste qui balise début et fin de leur vie maritale.

🌳 En juin 1635, 28 mois plus tard, Germaine

🌳 En juillet 1637, 26 mois plus tard, Catherine

🌳 En octobre 1642, quatre ans et demi plus tard, Anthoine

🌳 En octobre 1645, 36 mois plus tard, Lois

🌳 En 1648, 2 à 3 ans plus tard, Louise

🌳 En 1651, 2 à 3 ans plus tard, Elizabeth

Six d'entre eux arrivent à l'âge adulte, ce qui signifie que cette mère sait soigner ses enfants, qu'elle gère sans soucis graves le moment du sevrage. Il a été constaté que cette période était cruciale, car on pouvait donner car « *les biberons, les cuillères, les gobelets ne sont nettoyés que grossièrement et la saleté qui s'accumule favorise le développement des germes* ⁹⁷ ».

Guillemette a moins d'enfants que sa mère sur une période presque deux fois plus longue, l'hypothèse que le couple pratiquait une forme de contrôle des naissances est à prendre en compte. Peut-être lié à l'accueil d'enfants en nourrice. Contrôle des naissances qui serait exceptionnel avant 1650 ⁹⁸. Puisque c'est seulement au cours du XVIII^e siècle que « la France entre précocement dans l'ère malthusienne ⁹⁹, en dépit des politiques natalistes conduites par le régime (le taux de natalité passe de 35 ‰ en 1789 à 32 ‰ en 1811). » « Un nouveau portrait de la famille se dessine. Le nombre moyen des enfants tend à reculer, signe sans doute d'une meilleure attention portée aux « héritiers » ¹⁰⁰. »

Sa fille Louise se marie à Claude Havard avant 1668, ils ont cinq enfants en douze ans, tous parviennent à l'âge adulte.

🌳 Avant mai 1667, Marc

🌳 En janvier 1668, un an plus tard plus tard, Simon

🌳 En avril 1671, 39 mois plus tard, Elizabet

🌳 En avril 1675, 48 mois plus tard, Claude

🌳 En octobre 1680, 5 ans et demi plus tard, Roger

Les intervalles très longs entre les quatre derniers enfants, à une période où dix familles au moins du village accueillent des enfants en nourrice, permettent d'affirmer que Louise Pigeon et Claude Havard sont une famille nourricière, recevant trois ou quatre fois des nourrissons qui restent en vie.

« Il est prouvé que la pratique de la mise en nourrice « s'est développée à partir du XVII^e siècle et ce, dans les centres urbains en priorité. Elle s'accroît au XVIII^e siècle. A Paris en 1780, par exemple, sur les 21 000 enfants nés cette année-là, seuls 1 000 enfants sont nourris par leur mère ¹⁰¹. »

⁹⁷ JEANNE Michel, « Les nourrices de Drocourt et Saint-Cyr-en-Arthies au XVIII^e siècle », in *Annales historiques du mantois*, n° 8 et 9, Ed. CREH, Mantes 1980 ; Michel Jeanne est professeur agrégé ayant étudié et travaillé auprès de Marcel Lachiver, professeur d'histoire moderne à Paris X Nanterre.

⁹⁸ DUPAQUIER Jacques. « Marcel Lachiver, La population de Meulan (Yvelines) du XVII^e au XIX^e siècle (vers 1600-1870) », In : *Annales de démographie historique*, 1968. pp. 195-205

⁹⁹ Doctrine élaborée par Malthus et préconisant une restriction de la procréation <https://larousse.fr>

¹⁰⁰ CHAPPEY Jean-Luc et GAINOT Bernard, *Atlas de l'empire napoléonien, 1799-1815. Vers une nouvelle civilisation européenne*, Ed Autrement Paris 2015, p.39

¹⁰¹ ROMANET Emmanuelle, « La mise en nourrice, une pratique répandue en France au XIX^e siècle », *Transtext(e)s Transcultures*, mis en ligne le 02 décembre 2013, consulté le 12/05/2022, introduction

Le sevrage de l'enfant se fait à sept mois, c'est une obligation, sans laquelle la nourrice ne reçoit pas de certificat de la part du curé. A ce moment, accompagnée en voiture à cheval, par le meneur ¹⁰² de Maudétour ou la meneuse d'Aincourt (villages voisins), la nourrice se rend dans une des paroisses populaires de l'ouest de Paris, chercher un nouveau-né, que les parents, souvent de petits artisans, lui confie jusqu'à ses trois ans. « Dans les milieux populaires, notamment ouvriers, c'est la nécessité du travail des femmes qui pousse les couples à mettre leurs enfants en nourrice. De leur côté, les femmes d'artisans et de commerçants aident leurs maris : elles tiennent la boutique, l'échoppe ¹⁰³. »



Rue Saint Apolline ¹⁰⁴

En 1680, Louise Pigeon a trente-deux ans, on ne trouve plus d'informations à son sujet, ni de naissance, tandis que Claude Havard meurt après 1704 : il est possible qu'elle meure en couche entre 1684 et 1687, années où les registres sont manquants.

Trois générations de femmes de cette famille, parmi d'autres. Les constats sont les mêmes, pour toutes, déjà dès la seconde moitié du XVII^e siècle se met en place un contrôle des naissances lié à une activité rémunératrice de nourrice aidant la famille à un peu plus de confort.

Le contrôle des naissances semble s'être exercé plus tôt dans cette famille que dans la population assez voisine de Meulan, où elle commence vers 1760 ¹⁰⁵. « A la tradition romaine qui considère que la génération est la première et principale fin du mariage, le calvinisme oppose en fait une nouvelle éthique qui fait ressortir « la primauté du couple sur la procréation et voit dans l'union conjugale » d'abord le lieu de l'accomplissement humain ¹⁰⁶ ». Il semble que les couples de cette famille aient vécu sur ce mode de pensée, fait rejoignant les origines perçues huguenotes du clan Havard Pilleux et fait typique de la transition démographique ¹⁰⁷ : au XX^e siècle, Edouard Pilleux a

¹⁰² Métier d'un individu possédant une carriole et transportant, nourrices et nourrisson entre le village et Paris.

¹⁰³ Ibid., note 91

¹⁰⁴ Carte postale, Rue saint-Apolline, CPA-3200, BHVP

¹⁰⁵ Ibid., note 68

¹⁰⁶ PERRENOUD Alfred, « Malthusianisme et protestantisme : un modèle démographique wébérien », In : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 29^e année, N. 4, 1974. pp. 975-988

¹⁰⁷ Ibid., note 88

deux enfants, Raymond Havard, trois, intégrant assez tôt le nouveau modèle familial de la famille nucléaire (parent-enfants), s'éloignant irrémédiablement du concept clanique de leurs aïeux.

G. Femmes fortes

A la fin du XVIII^e siècle, Marie Madeleine Pilleux, femme du bedeau, nous apparaît très moderne, élevant une fille unique née du précédent mariage de son mari. Mais elle ne sera pas la seule sans enfant, au début du XIX^e siècle, sa nièce Marie Madeleine Pilleux, née en 1784. Cette nièce a quarante-trois ans lorsqu'elle épouse Firmin Joseph Madurel. Elle vit alors à Montdidier dans la Somme où ils sont aubergistes, devenue veuve, sans enfants, elle revient à Saint-Cyr-en-Arthies et s'installe dans une des maisonnettes construites par son père et présentées dans la généalogie foncière. Elle lègue par testament ses biens immobiliers, à ses deux nièces, chacune pour « la récompense de ses bons soins et des services » qu'elle lui a rendus jusqu'à ce jour et j'espère qu'elle me rendra jusqu'à mon décès ».

Ces femmes, vivent dans cette atmosphère où on est d'apparence catholique et où l'on pense et agit comme protestant : elles s'assument et se protègent mutuellement.

La Réforme leur a permis de s'affranchir au-delà de la possibilité de prendre part à la lecture et au commentaire des Ecritures et « *de trouver une autre relation avec les hommes et témoigner d'une nouvelle forme de responsabilité*¹⁰⁸ ».

Dans cette famille saint-cyrienne, élite villageoise, on possède des biens, généralement une petite maison, sa cour et son jardin, quelques ares de terre à cultiver. On se rend volontiers chez le notaire. A chaque génération, on voit des couples établir des donations mutuelles, on voit les femmes devenues veuves qui, peu de temps avant la fin de leur vie, se rendent chez le notaire et comme nos deux Marie Madeleine vont établir une donation-partage au bénéfice de leurs enfants pour recevoir en retour outre l'argent dont elles ont besoin pour vivre, « tous les soins que [leur] grand âge et [leurs] infirmités réclament » : nous avons ainsi retrouvé les actes de Marie Anne Sollier veuve de René Elisabet Pilleux en 1831, de Marie Joséphine Pilleux veuve de Louis Lemelle en 1877, de Valentine Damême veuve de Maurice Havard, en 1933 : toutes sont ces aïeules ont su après avoir élevé leur famille, prendre soin de leurs vieux jours.



Donation 1830, veuve Pilleux, notaire Mauris, AD 78, 3 E18 36

3	Pilleux	Marie Madeleine	Madurel	Madurel	Pilleux, Marie Joséphine	Madurel	Pilleux, Elisabeth	Madurel	1877
									1877





Enregistrement testament Pilleux Marie-Madeleine, 1844, Mantes-la-Jolie, AD 78, 9Q 1306

¹⁰⁸ <https://museeprotestant.org>

H. Les bâtisseurs de la maison de la femme du bedeau.

a) Les maçons, frère et neveux de Marie Magdeleine Pilleux

Marie Magdeleine PILLEUX (7 mars 1712 - 27 mai 1794) a pour sœur Marie Catherine Pilleux (vers 1715- avant 1794) qui se marie vit et meurt à Maudétour (95) et pour frères :

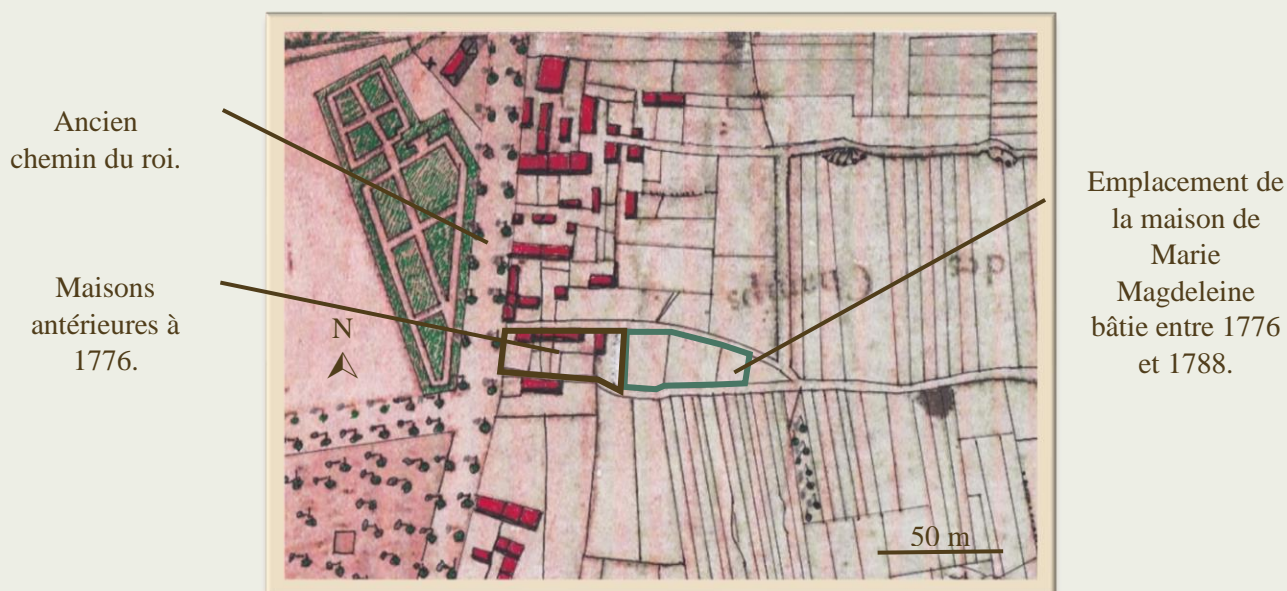
-  Philippe Pilleux (1710-1753),
-  Nicolas Pilleux (1717- avant 1794),
-  Jacques dit « la Chaussée » Pilleux (1718-1773),
-  Roger Pilleux (né vers 1722, décédé enfant).

Philippe et Nicolas sont vigneron à Vétheuil, village voisin de Saint Cyr, seul Jacques dit « la Chaussée » demeure sa vie durant à Saint-Cyr et y exerce le métier de maçon, avec ses fils.

Marie Magdeleine possède les parcelles entourées sur le plan ci-dessous, extrait du plan terrier de la seigneurie de « Saint Cir en Artie » établi en 1776, sur lesquelles est bâtie la maison dans laquelle elle décède et qui est citée dans l'inventaire après décès de 1794. Ces trois parcelles sont constituées par la moitié des terres que possédait Nicollas Havart « le jeune » sans qu'on en connaisse la ligne de transmission.

Cette maison et ses dépendances sont bâties entre 1776 et 1788 et sont alignées sur de plus anciennes constructions à angle de droit de l'ancien chemin du roi.

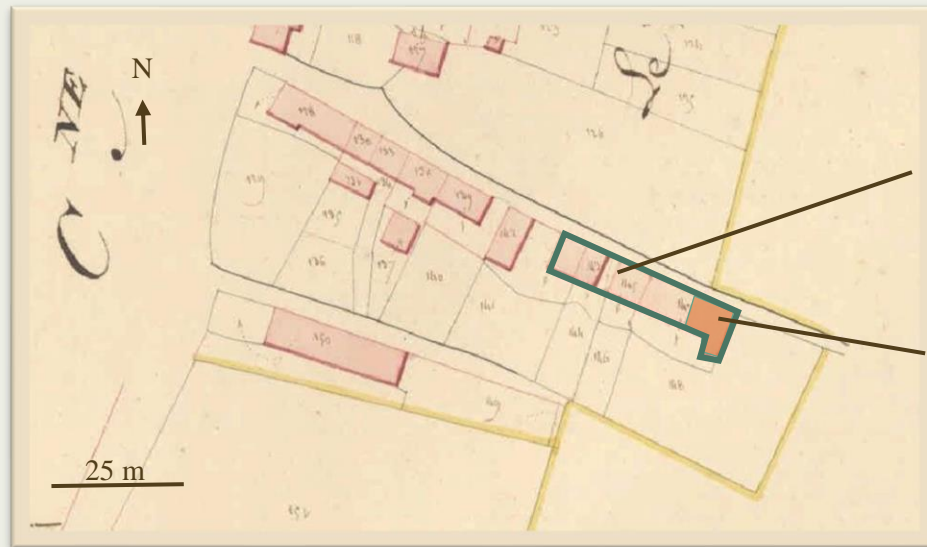
En 1776, le plan ne montre pas cette maison et en 1788, au décès de son mari le bedeau, Marie Magdeleine la vend, à ses neveux, fils de Jacques dit « la Chaussée » en héritage viager : Marie Françoise épouse Havard, Jean-François, Jacques, René Elizabeth et Jacques Philippe. Ces quatre derniers sont maçons comme leur père décédé en 1773 et ont construit cette première maison.



1776, plan terrier

Les parcelles voisines appartiennent au frère de Marie Magdeleine, ses fils y bâtissent leurs maisons en masure toutes semblables.

Puis quelques années plus tard, entre 1789 et 1820, apparaissent au plan cadastral napoléonien de 1820, quatre autres maisonnettes, dans l'alignement de cette première et rejoignant les plus anciennes.



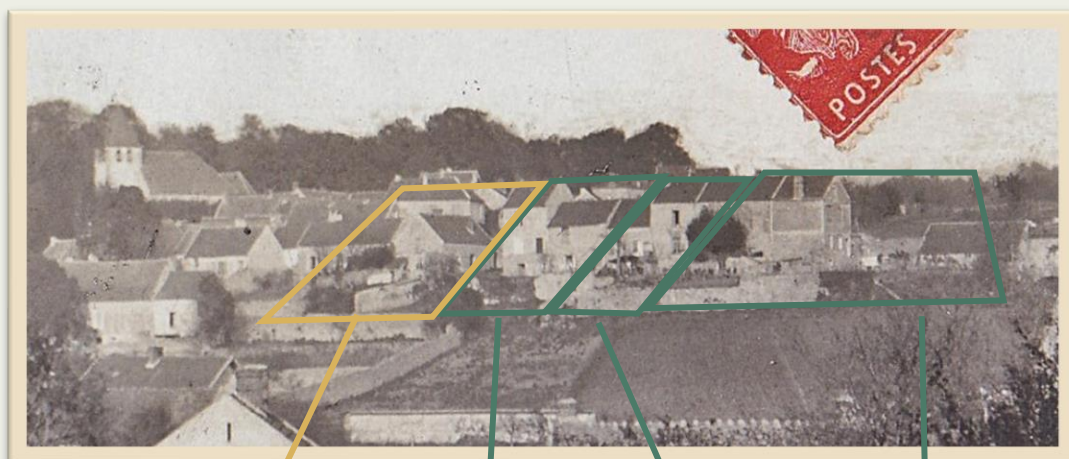
Emplacement de quatre nouvelles constructions.

Maison de Marie Magdeleine.

1820, cadastre napoléonien

Ces maisons composent un ensemble, au cœur ancien du village, numéroté actuellement du 2 au 12 rue du Coteau.

Au la fin du XVIII^e siècle, après l'édit de tolérance de 1787, donnant une existence aux protestants, ces constructions permettent aux Pilleux du clan des Ravenelles, sortant de leur isolement de s'installer au cœur du village.



Carte postale de 1905

Propriété de Gédéon Antoine, présentée partie V.A.10

Propriété de Jacques, neveu de MM

Propriété de René Elizabet, neveu de MM

Propriété de Marie Magdeleine (MM)

b) Les hommes bâtisseurs

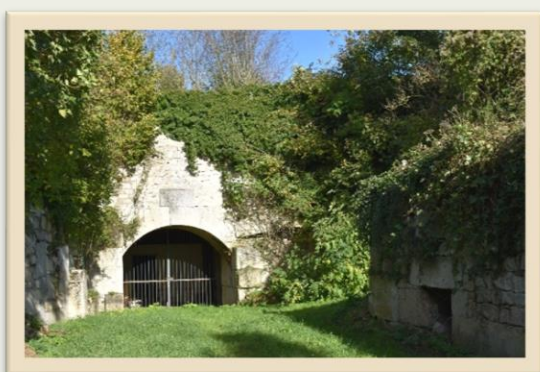
Tandis que les Havard et Pilleux sont maçons, d'autres hommes d'une famille alliée à leur lignée, les Mancel, au XVIII^e et XIX^e siècle, sont couvreurs en chaume de père en fils.

(1) Carriers et maçons

Les plus anciennes maisons du village sont bâties par les Havard, puisque les Pilleux ne sont présents qu'après 1550. Lorsqu'ils s'installent à la fin du XVI^e siècle, on les trouve à la carrière Maury et aux Ravenelles, à l'écart du village, ils sont vigneron, maçons et carriers.

Puis entre 1776 et 1820, les fils et petits-fils de Jacques dit la Chaussée, prennent marteau de taille, auge et truelle pour monter l'alignement de l'actuelle rue du Coteau. Jacques, René Elisabeth, Jean François et Jacques Philippe, puis le beau-fils de Jacques, un émigré polonais nommé Mathias Kolikoski.

Dans la propriété de Marie Magdeleine ¹⁰⁹, existe une carrière de calcaire, qui a pu fournir le matériau de construction, de beaux blocs de parpaings blancs pour les paliers et escaliers des maisonnettes. Mais, en même temps les grouettes (dalles calcaires à fleur du sol), plus accessibles, sont soit cassées en moellons plus informels, soit taillées en dalles rectangulaires assurant les moellons plus irréguliers des murs. Proche de la carrière un lieu-dit anciennement « les Fourneaux » ¹¹⁰ : on y brûle la pierre pour produire la chaux nécessaire aux constructions.



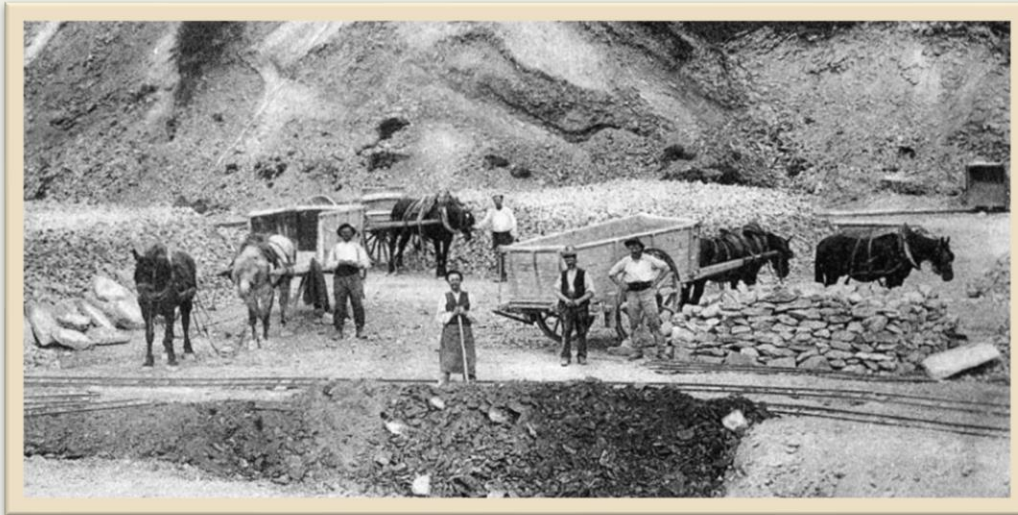
Vue 2022 : Carrière et four à chaux sur la propriété de Magdeleine en 1776.

A Saint-Cyr-en-Arthies, le clan des bâtisseurs bâtissent des maisons de pierre : déjà au XVI^e siècle on trouve mention dans les aveux et dénombrements du seigneur du lieu d'une carrière Maury, dont on ne situe plus l'emplacement et d'un chantier aux Ravenelles, hameau à l'écart du village. Chantier, c'est-à-dire lieu où on taille les pierres, exploité par des Pilleux qui étaient carriers. Un peu à la façon, des ouvriers de cette photographie ancienne prise à Chérence ¹¹¹ (8 km de Saint Cyr).

¹⁰⁹ Actuelle sente de la Carrière

¹¹⁰ ARTUS, Henri, *Notice sur Saint-Cyr-en-Arthies*, Ed. Petit Mantais, Mantes-la-Jolie, 1896

¹¹¹ <https://cherence.fr>



1900

De même que partout ailleurs lorsqu'on trouve un plateau calcaire, les Pilleux ont aménagé des caves voûtées ¹¹². La roche est décaissée, une cuvette plate en bord de coteau offre trois parois sur lesquelles on assoit les moellons crayeux. Les voûtes en berceau se construisent orthogonalement à la rue, on avance de la rue vers l'autre bout grâce à un cintre (support de bois en forme d'arceau) qu'on glisse au fur et à mesure de l'avancée de la voûte : le procédé est peu coûteux, aisé à mettre en place ; le résultat offre de solides fondations à l'habitation ainsi bâtie.

En même temps, à 7 ou 8 m devant l'ouverture de la voûte, on bâtit un mur de terre (mur de soutènement), large à sa base, qu'on remplit des terres décapées en surface, formant une cour en terrasse.

Elles sont vraiment différentes des maisons de vigneronnes décrites par les historiens ¹¹³ : le vigneron habite une maison bloc toujours en hauteur, bâtie en pierres et couverte de tuiles, le chaume manquant dans la terre de vignobles.

La culture de la vigne n'est plus depuis la fin du XVII^e siècle, la principale ressource des paysans du clan Havard Pilleux : leurs maisonnettes, côte à côte sur une longueur de cent mètres, n'imitent pas le village-rue des vigneronnes. Leurs habitations ont des murs en « moellons sommairement taillés, sont bloqués en assises aux joints alternés, liés à la chaux et au sable, réduites à une seule pièce nommée chauffoir (terme utilisé dans les actes notariés) ¹¹⁴ et ¹¹⁵. Leur surface est de deux travées ¹¹⁶, c'est-à-dire 32 m² : une travée est un terme technique désignant une poutre, d'environ six mètres, située dans la longueur de la maison qui définit la taille de l'habitat paysan et implique une certaine forme de standardisation ¹¹⁷.

¹¹² HAMON E., BEGHIN M., SKUPIEN R., *Formes de la maison entre Touraine et Flandre, du Moyen-âge aux temps modernes*, Ed ; PUS, 2020

¹¹³ LACHIVER Marcel, « Sur quelques aspects de la maison rurale en Seine-et-Oise au milieu du XIX^e siècle. Nature des couvertures et hauteurs des maisons », *Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, 1975-1976, t. 26-27, p. 73-85.

¹¹⁴ ASSOCIATION DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS, *La maison rurale du Vexin français*, Amis du Vexin 1997

¹¹⁵ WARO Françoise, *La vie quotidienne dans le Vexin au XVIII^e*, Ed. Société Historique de Pontoise, Pontoise, 1996

¹¹⁶ Selon un aveu de la Roche-Guyon, conservé aux ADVO, E38, en 1771, une travée mesure 12 pieds carrés soit 15,20 m².

¹¹⁷ CHAMPAGNE Alain, « La mesure des bâtiments en Poitou à la fin du Moyen Âge », *Histoire & mesure* XVI - 3/4, Ed. EHESS, Paris, 2001, p 261-282

(2) Les Mancel couvreurs en chaume

Le beau-père de Jacques dit la Chaussée, Pierre Mancel (1687-1762), son fils Antoine (1720-1806), son petit-fils Marc Antoine (1751-1793), son arrière-petit-fils Marc Antoine (1786-1858) sont couvreurs en chaume.

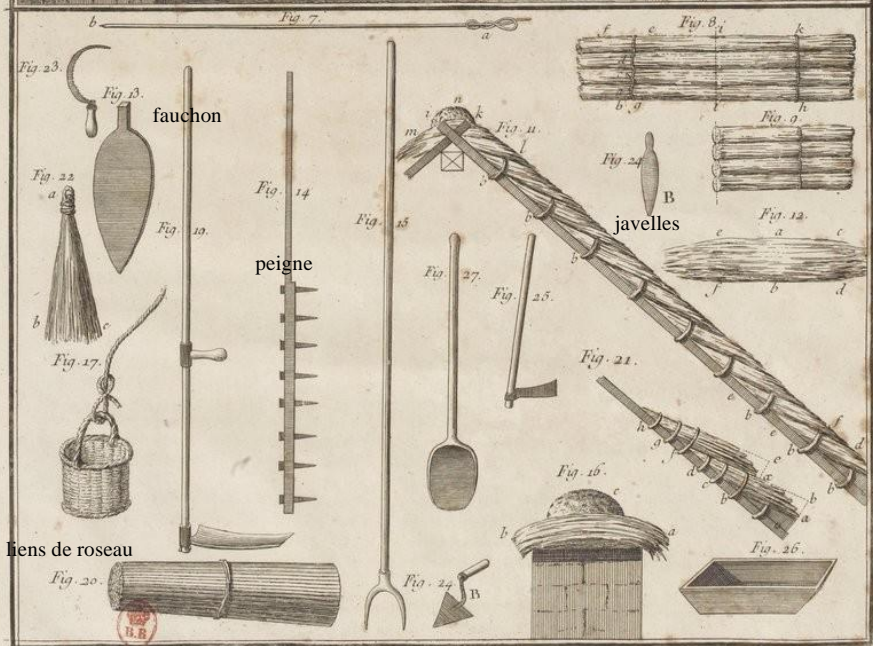
Ainsi père, grand-père, oncles, neveux, fils œuvrent ensemble...les uns montent les murs, les autres les mettent hors d'eau. Après que le charpentier ait posé ses « bâtons » comme on dit dans le milieu, après que d'abord cultivateurs, ils aient fauché leurs froments ou leurs seigles assez bas, pour récolter des pailles longues, ils deviennent couvreurs en chaume.

Depuis l'arrachage des vignes produisant pourtant des vins réputés dans la région parisienne, par suite de l'« arrêt du parlement de Paris du 14 août 1577 interdisant aux commerçants parisiens de s'approvisionner dans les vignobles situés à l'intérieur d'un rayon de vingt lieues, soit 88 kilomètres, autour de la capitale ¹¹⁸ », la principale production du village est céréalière.

Le clan des bâtisseurs cultive les champs sur le plateau et au-delà du grain, récolte de la paille. Entre autres, jusqu'en 1890, celle du seigle, utilisée pour les chaumes des toitures.

Pierre et Antoine Mancel posent les chevrons sur la charpente puis, de leur faucille, préparent de petits fagots de chaume appelés « javelles » qui servent à garnir le toit. Ils prennent soin que le chaume ne soit ni trop sec, ni trop humide pour bien le travailler. Les javelles sont liées aux chevrons de la charpente par de l'osier et superposées entre elles, en commençant par l'égout du toit puis le bord du pignon, ensuite de bas en haut, ils progressent jusqu'à l'autre pignon. Lorsque les deux sont garnies, ils achèvent provisoirement leur ouvrage en réalisant un faîte de fortes javelles unies de terre battue, qui sera parfois garni de sedum, de joubarbe, d'iris le fleurissant au mois de mai, mais surtout, absorbant l'humidité. Deux ou trois mois plus tard, Pierre et Antoine reviennent terminer leur toit, ils comblent les manques de quelques javelles, retirent les surplus de paille, unissent cette couverture, la battent, puis la polissent avec les dents du peigne.

¹¹⁸ SERRA Olivier, Les restrictions de concurrence en matière vinicole dans l'ancien droit, *IODE* n°1, Université de Bordeaux, 2021, in <https://openwinelaw.fr>





120 1899



Arthies - 1899. Dernière chaumière -

121

¹¹⁹ DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Art du couvreur*, Ed. impr. de L.-F. Delatour, Paris, 1766, Planche I

¹²⁰ AD 95, 1 T 141, Monographie communale, Arthies, 1899

¹⁰²AD 95, 1 T 141, Monographie communale, Arthies, 1899

(3) Menuisiers

Les menuisiers Maximilien (1686-1758), Julien Gédéon (1723-1748) et Jacques (1721-1796) Pied fournissent porte, volets et fenêtres, assurent le hors d'eau et l'aménagement intérieur, huisseries, escaliers et meubles.

Artisans bien sûr du clan Pilleux Havard des Ravenelles, alliance scellée, comme toujours, par un mariage : Jacques Pied épouse Louise Angadresme Félicité Havard en 1771 ¹²².



123

Armoire datée de 1742, conservée dans l'église de Vétheuil.

(4) Pour qui bâtissent-ils ?

L'alignement de maisonnettes toutes identiques s'étale le long du coteau, comme un ensemble témoin du savoir-faire du clan d'artisans, l'une d'elles est celle de leur cousin Gédéon Antoine Pilleux : ni maçon, ni couvreur, ni menuisier, comment s'inscrit-il dans sa communauté ?



124

Représentation de l'alignement vers 1820.

¹²² Couple déjà cité partie IV.A.2

¹²³ Photographie B.Pilleux Laglasse, 2021

¹²⁴ Illustration B.Pilleux Laglasse ; en annexe, se trouve un développement présentant l'ensemble des maisonnettes.

I. Un descendant de Louis Pilleux fils de Louis 1634 : Gédéon Antoine Pilleux.

a) Une famille de soldats

Entre 1789 et 1899, on recense une quinzaine de descendants des fils de Louis Pilleux 1634 dont la moitié fait carrière dans l'armée, tandis qu'aucun Havard n'apparaît avant la création du service militaire universel à la fin XIX^e siècle ¹²⁵.

Depuis la loi Jourdan du 19 fructidor an VI (5/9/1798), et jusqu'à la III^e république, « tout Français est soldat et se doit à la défense de la Patrie » : les jeunes gens sont tirés au sort parmi les listes cantonales. Pour ce qui concerne les Pilleux, les archives du Val d'Oise ne laissent que trois listes, qui contiennent un homme tiré au sort et un exempté, à Saint-Cyr-en-Arthies. Aucun du clan des bâtisseurs ¹²⁶. On peut, dès lors, penser que les jeunes gens de la lignée de Louis Pilleux 1634, sont plutôt volontaires que désignés.

L'un de ces soldats, Henri Pilleux, né en 1871, polytechnicien, engagé volontaire meurt de la tuberculose à 25 ans ¹²⁷, son frère André né en 1868, polytechnicien, Colonel de l'artillerie et médaillé de la légion d'honneur. Deux frères de belle taille, 1m72 et 1m78 comme l'ensemble de ces cousins dont la moyenne est de 1m70 ¹²⁸, symboles d'une position sociale toujours bien établie.

La famille est instruite, on le voit avec les polytechniciens mais également dans les fiches matricules des conscrits de 1871 à 1921¹²⁹ où quasiment tous savent lire et écrire.

b) Les Pilleux sont-ils tous soldats ?

(1) Antoine et Octave

D'autres cousins, descendants de Roger fils de Georges Pilleux, frère de Louis 1634, ont une vie tristement semblable à celle de Claude Gueux, ouvrier condamné à la prison pour avoir volé du pain, dont l'histoire fut romancée par Victor Hugo. Des « Jean Valjean », envoyés au bagne ¹³⁰.

Leur grand-père, Jean Gaucher, en 1791, marié en 1821, décède en 1846, sa veuve a encore deux jeunes enfants à élever, mais l'aîné Gaucher est adulte.

Leur père, Gaucher, naît en 1822, se marie en 1847 à Thérèse Bailly ; trois enfants naissent de ce mariage Louis (1847-1850), Antoine (1849-1861) et Octave en (1851-1891). Gaucher signe parfaitement, il a fréquenté l'école. Sa famille ne semble pas destinée à la misère.

Mais le XIX^e siècle est traversé de grandes crises ¹³¹, pénurie de pommes de terre et de blé en 1847, qu'on ne peut acheter qu'à grand peine avec de l'argent qu'on n'a pas : la plupart des journaliers à la campagne complète ses revenus de petits travaux artisanaux comme le tissage, or la crise

¹²⁵ <https://francearchives.fr/fr/article/163529173> et dossier pédagogique <https://archives.maine-et-loire.fr>

¹²⁶ AD 95- 1 R 343-344-345 - Recensement, tirage au sort et recrutement. 1816/1821/1826-1939

¹²⁷ <http://archives.oise.fr/archives-en-ligne/registres-matricules/>

¹²⁸ Relevés effectués ici : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>; un de leur descendants Eric Pilleux écrit actuellement leur histoire.

¹²⁹ <https://archives.yvelines.fr/rechercher/archives-en-ligne/registres-dincorporation-militaire/>

¹³⁰ HUGO Victor, *Claude Gueux*, rééd. Le livre de poche LGF, Paris 1995 et *Les misérables*, rééd. Le livre de poche, LGF, Paris, 1998

¹³¹ VIVIER Nadine, « Pour un réexamen des crises économiques du XIX^e siècle en France », *Histoire & mesure*, ed EHESS, Paris, 2011

industrielle affecte cette activité rurale. Gaucher et sa femme souffrent probablement de ce marasme... Même avec l'aide de leur commune ¹³².

Leur fils, Antoine est arrêté pour vol en 1859 et condamné au Bagne d'enfants en Corse. Colonie horticole ¹³³ où il travaille tous les jours dans le maquis ; les conditions de vie sont déplorables et il meurt en 1861, de la malaria : il a juste 12 ans !

Octave, son jeune frère, a 22 ans, lorsqu'il se marie en à Giverny (27), en 1873 ; ses deux parents vivants sont présents, il est père d'une enfant tout juste née qu'il reconnaît. On perd la piste de cette jeune famille, puis on le trouve marié une seconde fois. Octave ne sait ni lire ni écrire, il est journalier, il navigue de la Seine-et-Oise, à l'Eure, l'Aisne, la Somme : trouve-t'il seulement de quoi subsister ? Est-il poursuivi par l'histoire de son frère aîné dont il n'a pas fait le deuil ¹³⁴ ? Mû par son histoire familiale, il réitère encore et encore le geste de son frère perdu : de 1874 à 1887, il est condamné 15 fois, totalise six ans de prison, pour le vol d'un coq qui était sur la voie publique, une autre fois pour le vol de dix giraumons (courges) et huit melons... Un peu plus que Claude Gueux, tout de même... lors de ses séjours en prison, il organise des complots et des évasions, se montre paresseux ou menteur, là où Claude Gueux se contentait de tenir tête au directeur de l'établissement pénitentiaire avant de l'assassiner pour avoir perdu son ami et ses ressources en pain...

Octave n'est pas excusable, mais la peine est forte pour des délits somme toute mineurs : en 1887, il est arrêté, une nouvelle fois, à Rumigny dans l'Aisne, pour récidive de vol, comme tous les délinquants récidivistes sous la troisième République ¹³⁵, est condamné à la relégation et envoyé au bagne à Cayenne où il meurt en 1891.

(2) Guillaume

Un autre homme, petit-fils de Jacques dit « la Chaussée », né en 1793, vétéran déserteur, comme des milliers d'autres soldats de la Grande Armée ¹³⁶ participant à la débandade de la défaite de 1814, fait parler de lui en 1858 ¹³⁷ : Guillaume Pilleux, 65 ans bon époux, bon père de famille, trois filles mariées, grand-père d'au moins cinq petits-enfants. On imagine le bonhomme, 1 m 71, cheveux gris sur un front dégarni, dans un visage coloré de paysan aux bonnes joues, des yeux gris-bleus qui virent au noir sous sa casquette de toile bleue (de ce bleu qu'on n'appelle pas encore gitane). Vêtu d'une chemise de coton d'un blanc qui a vécu, d'une blouse et d'un pantalon reprisés, de même couleur que sa casquette, droit dans ses sabots. Il comparaît au tribunal de Mantes pour détention d'un « engin de chasse prohibé » et condamné à payer 84 francs et 15 centimes, et à cinq mois de prison.

Cette condamnation arrive en pleine loi de sûreté de l'état après l'attentat d'Orsini contre Napoléon III ¹³⁸. Cette loi dite « loi des suspects » a vu nombre de condamnés pour un « Vive la République » ou autres propos séditionnels... Guillaume Pilleux est tombé sous le coup de l'article 3 qui condamne « tout individu, détenteur ou porteur, sans autorisation, de marchandises meurtrières

¹³² Saint-Cyr vote en 1854, 300 francs pour procurer du travail aux indigents valides, en 1855 100 francs pour occuper les ouvriers sans travail à la mauvaise saison et en 1856, des secours en pain et en viande pour les indigents à l'occasion du baptême du prince impérial.

¹³³ BERTOCCHINI Frédéric et RUCKSTUHL Eric, *Le bagne de la honte* tome 1 et 2, Castellucci, ed DCL, Ajaccio, 2011

¹³⁴ https://www.scienceshumaines.com/anne-ancelin-schutzenberger-pas-de-famille-sans-secrets_fr_28206.html

¹³⁵ RENNEVILLE Marc, *Les bagnes coloniaux : de l'utopie au risque du non-lieu*, <https://criminocorpus.org> Musée numérique, 2007

¹³⁶ PETITEAU Nathalie, *Les lendemains d'Empire*, Ed. Les Indes savantes, Paris, 2022, p.80

¹³⁷ Mantes-la-Jolie (Yvelines, France) | 17/11/1857 - 16/08/1859 | AD 78 - 2Y2 29 p 98, Contribution J Hamel Geneanet

¹³⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_sûreté_générale_du_Second_Empire

agissant par explosion ou autrement ». Vrai comploter ? Chasseur de fin d'été ? Provocateur ? Inconscient ? Nul ne le sait.

Les Pilleux semblent avoir le sang chaud et le goût de la justice... famille de va-en-guerre... le fils cadet d'Edouard Pilleux, dans ses vingt ans, n'a pas hésité à donner du poing contre un patron qui harcelait un apprenti. Condamné à une amende, il a dû renoncer de ce fait à entrer dans la gendarmerie.

« Nous descendons tous d'un roi et d'un pendu. » disait Labruyère.

Les pendus comme les rois sont de cette famille : les uns dans leur désespoir, les autres dans leur dignité.

2. Gédéon Antoine Pilleux, grognard de Napoléon.

Celui de ces combattants présenté un peu longuement est Gédéon Antoine Pilleux, il est né à Saint-Cyr-en-Arthies, le 30 septembre 1770, fils d'Antoine le jeune et de Claudine Ozanne, petit-fils d'Antoine, arrière-petit-fils de Cir : il est de la lignée des syndics, élevé dans la proximité des « coqs » de village du clan Havard Pilleux ¹³⁹.

Lors des prêches pastoraux, « il s'agit évidemment de prier successivement, et avec la même ferveur, pour le roi, la république, l'empereur, mais plus encore d'instruire et d'encourager les fidèles à louer et à pratiquer en tant que chrétiens l'amour de la patrie, la concorde nationale, la recherche du bien commun, la paix, la charité et la justice... » : les esprits des jeunes gens sont formatés pour servir le pays, s'engager.

(1) Brigadier de la garde impériale à cheval

De belle stature, 1m 80, châtain clair aux yeux gris, dans un visage ovale, menton large, surmonté d'une grande bouche et d'un nez assez fort, Gédéon Antoine entre au service, à 23 ans, le 20 novembre 1793, dans le 22^e régiment de cavalerie, probablement, plutôt que volontaire, désigné parmi les hommes veufs et célibataires de 18 à 45 ans, à la suite de la décision de levée en masse de 300 000 hommes, décidée par La Convention le 24 février 1793 ¹⁴⁰.

Gédéon Antoine Pilleux sera de toutes les campagnes européennes du général, puis consul et empereur Napoléon Bonaparte : an 2,3 et 4 en Italie ; 5,6,7,8 et 9, en Allemagne ; 12 et 13 sur les côtes de l'Océan ; an 14, 1806, 1807, celles de la Grande Armée ; 1808, en Espagne ; 1812 en Russie ; 1813 en Saxe.

De ses souvenirs de campagne, qu'il rapporte au préfet de Mantes, Armand Cassan, près de Vérone en Italie, Gédéon raconte avoir franchi, septième, le Pont d'Arcole ¹⁴¹.

Le village d'Arcole, au-delà de la rivière Alpone, tenu par les Autrichiens, se laisse difficilement prendre malgré la tentative célèbre de passage en force de Napoléon (le 15 novembre),

¹³⁹ BORELLO Céline, *La république en chaire protestante. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires, Rennes, 2017, p 149-150

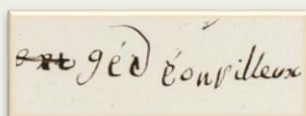
¹⁴⁰ AD 49, *La conscription : Deux siècles d'histoire (1798-1997)*, CG 49, 2014

¹⁴¹ CASSAN Armand, *Statistique de l'arrondissement de Mantes, Seine et Oise*, Ed.Forcade Mantes, 1833, p 188

drapeau blanc de la 5^e brigade à la main. Nous sommes le 17 novembre 1796, Bonaparte, Masséna et ses deux brigades passent au-delà du pont d'Arcole ¹⁴² : le septième grenadier à cheval de cette demi-brigade, à passer est Gédéon Antoine Pilleux. Il a 26 ans.

(2) Un vieux briscard, médaillé de la Légion d'Honneur

Il est blessé d'un coup de feu à la jambe droite et d'un coup de lance profond du flanc droit jusqu'aux côtes, lors de la glorieuse charge légendaire des grenadiers contre les dragons autrichiens, à l'affaire de Marengo, le 26 prairial an VIII (le 14 juin 1800).



Gédéon sait signer.

Il sait suffisamment lire et écrire pour échanger des lettres avec sa famille. Après sa blessure, d'une main maladroite et appliquée, après avoir déniché de l'encre de noix concassée dans de l'eau et du vin blanc, acheté du papier illustré au cantinier, emprunté une plume infirmier, il écrit peut-être ¹⁴³ : « Italie, ce 14 thermidor an VIII, Mon cher père et mère, je vous écris pendant mon séjour à l'hôpital. Ne vous inquiétez pas, je sors demain. Mes blessures sont tantôt guéries. Bien content de remonter mon fidèle Noiraud. Ne m'oubliez à me donner des nouvelles du pays, votre fils qui vous embrasse de ton son cœur et vous salue. Gédéon »

Avec sa haute taille d'un mètre 80, dix ans de service, plus de quatre campagnes à son actif, cité pour bravoure, il passe aux grenadiers à cheval de la Garde, le 17 brumaire an X (8 novembre 1801) ¹⁴⁴.

Il devient garde impérial après le sacre de Napoléon Bonaparte, le 11 frimaire an XIII (2 décembre 1804). De fait, avec son régiment, qui est le plus ancien régiment de cavalerie lourde française, jamais vaincue, la vieille garde est de toutes les campagnes. « Montés sur de grands chevaux noirs originaires de la région de Caen, les grenadiers à cheval sont surnommés « les Géants », « les Dieux » ou encore « les Gros Talons. »

Gédéon reçoit la légion d'honneur à Vérone, le 1 décembre 1807 ; il a alors le grade de brigadier au 4^e régiment d'artillerie à cheval ¹⁴⁵.

(3) Retour au foyer

Homme de métier, après la première abdication de Napoléon 1^{er} de 1814, toujours militaire, il intègre les cuirassiers royaux le 23 juillet 1814 jusqu'au 29 mars 1815, date où il est congédié de l'armée après 22 ans et 3 jours de service, âgé de 52 ans.

¹⁴² https://napoleon-monuments.eu/Napoleon1er/Campagne1796_2_3.htm

¹⁴³ Inspiré de, CROYET Jérôme, *Lettres de Grogards*, ed Gaussens, Marseille, 2016

¹⁴⁴ <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

¹⁴⁵ LH//2161/69, base Leonore, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine.



146

Il ne connaît pas la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815 où ses camarades de la Vieille Garde résistent jusqu'au signal de la retraite : 74 000 hommes engagés sur ce champ de bataille dont un tiers ne revient pas.

Gédéon quitte le régiment, pour infirmité due à ses blessures ; le chirurgien le déclare perclus de douleurs rhumatismales et usé par la fatigue de la guerre.

(a) Une opération neurologique pionnière

Son courage et son endurance, sont mis en avant dans un article médical. En octobre 1819, il est à l'hôpital Saint Louis à Paris, il souffre de terribles brûlures dans le visage depuis l'été, rien ne calme cette douleur, ni emplâtres, ni gargarismes, ni potions de réglisse ou opium... Les médecins disent qu'il est admirable de courage : « il dévora ses douleurs avec une fermeté vraiment héroïque », « plusieurs fois [il] fut tenté de se détruire », seuls « les titres d'époux et de père » le retiennent de s'ôter la vie ... Enfin, en décembre, il accepte l'opération, exceptionnelle pour l'époque, qu'on lui propose depuis deux mois, la section d'un nerf de sa mâchoire... Il est opéré par le professeur. Enfin, il va mieux et retourne chez lui ¹⁴⁷.

¹⁴⁶ FORT Ernest, *Grenadiers à cheval et dragons de la Garde Impériale*, Notes et aquarelles, Cahier manuscrit

¹⁴⁷ MARNY, M., « Névralgie maxillo-dentaire traitée avec succès par la section du nerf », *Nouveau journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc.*, Volume 7, Ed Migneret et Crochard, Paris, janvier 1820, page 7

(b) Retour au pays des vieux briscards

Neuf Pilleux du village vivent les campagnes napoléoniennes, de la Première République, du Consulat et du premier Empire, leur destin, au sortir de ces guerres, est fort représentatif de celui de milliers d'autres soldats ¹⁴⁸.

Les jeunes militaires, Jean (1789-1814) fils de Cyr, et Philippe (1793-1814) sont morts dans la fleur de l'âge. Aucun ne meure sur le champ de bataille, mais à l'hospice, l'un durant la campagne de France, l'autre en Allemagne, blessé ou malade : « être à l'hôpital [c'est]gagner l'antichambre [...] de la mort à la suite des infections non enrayées ou des fièvres contractées sur place ¹⁴⁹ ».

Le sort de Pierre Jean (1792- >1819), fils de Cyr est resté à Dantzig, sur la mer Baltique jusqu'après 1819 reste inconnu.

Guillaume (1772-1863), frère de Pierre Jean le tisserand, nommé caporal, se marie en 1812 en Bavière puis rentre en France, en 1815, où il est employé de la douane à Thionville (57). Belle promotion sociale que son grade de caporal lui a permis d'obtenir : ces opportunités de reclassement dans l'administration sont très convoitées par les vétérans de cette époque ¹⁵⁰.

Nicolas (1794 – 1870) rempile dans l'armée royale jusqu'en 1821 : une assurance de revenu, un espoir de pension militaire, un attachement au milieu, sont les raisons pour bien des soldats qui font le choix de se réengager ¹⁵¹. Il revient ensuite au pays exercer le métier de maçon. Tandis que Pierre Jean le tisserand, réformé pour blessures qui, congédié en 1803 pour « aller où bon lui semble », rentre dans ses foyers. De même que Denis Guillaume, conscrit le 20 février 1807, caporal en 1810, sergent 1813, licencié légalement de l'armée en 1815. Ou même Guillaume, déserteur de la déroute de 1814.

Antoine Gédéon, retrouve ces quatre-là au village, où malgré ses douleurs physiques, il s'installe dans une vie plutôt confortable, achetant une petite ferme, cultivant ses terres et fondant une famille.

Tous plus chanceux en cela que les centaines d'anciens soldats de Napoléon réduits à une grande misère, après la chute de leur Empereur, lorsqu'ils n'étaient pas au mieux, aidés par les municipalités : en juin 1859, la mairie de Saint-Cyr-en-Arthies réunit 50 chemises, 7 draps et quelques bandes, puis en août, 60 francs et 10 centimes, quêtés auprès de 48 foyers, dont bien sûr tous les Pilleux pour une souscription nationale en faveur des soldats blessés de l'armée d'Italie les anciens soldats ¹⁵² : somme équivalente à 166 kg de pain (le pain usuel coûtait alors 36 cts le kg ¹⁵³), 6 mois de ration alimentaire pour un homme...

« Tous les vétérans des campagnes napoléoniennes restent à l'époque du retour à la monarchie, de 1815 au 24 février 1848, sous l'observation constante des autorités ». Le « manque de considération des services accomplis sous les drapeaux peut éclairer [leur] bonapartiste populaire ¹⁵⁴. »

A Saint-Cyr-en-Arthies, le préfet ne nommera jamais un Pilleux au poste de maire, alors qu'ils étaient pourtant bien en place de « coqs » de village, dans le clan des bâtisseurs, avant la Révolution et

¹⁴⁸ Ibid., note 128, p. 77-89

¹⁴⁹ Ibid., note 128, p.70

¹⁵⁰ Ibid., p.214

¹⁵¹ Ibid., p.208

¹⁵² HAZAREESINGH Sudhir, « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Sainte-Hélène et la fête du 15 août », *Revue historique*, 2003/3 (n° 627), p. 543-566

¹⁵³ *Journal des économistes : revue mensuelle de la science économique et de la statistique ...*, Volume 40, p 197, 1861

¹⁵⁴ Ibid., note 128, p.282-283

jusqu'à la fin du premier Empire ! mais pour autant, il n'oublie pas d'encenser les vieux briscards, dans son enquête préfectorale de 1830 ¹⁵⁵.

gardes nationaux. Cinquante croix de la Légion d'Honneur, prix du sang versé, brillent sur ces poitrines glorieusement plébéiennes, et j'avoue que je

« La renommée des vétérans est mise à profit par certains défenseurs de la cause républicaine, elle est également utilisée par les agents électoraux du prince Louis-Napoléon ¹⁵⁶», 80% des français sont paysans, attirer leurs voix est capital pour les futurs élus. L'image populaire du soldat-laboureur, sauveur de la nation par sa force née des travaux de la guerre et des champs tend « à figurer le citoyen modèle d'une République belliqueuse. [Elle] nous révèle maintenant l'essence sacrée du sol de la patrie, dont l'humus est fait de la chair et du sang des héros ¹⁵⁷. »



Le soldat laboureur, gravure de Pierre-Roch Vignerot, 1818.

La médaille honorifique de Sainte-Hélène créée en 1857, apporte un réconfort aux vétérans et une reconnaissance à ces hommes qu'ils n'ont pas eu durant la période de retour à la monarchie. Deux vieux briscards de Saint Cyr la reçoivent, Nicolas et Denis Guillaume.

Gédéon Antoine ne connaît pas le second Empire puisqu'il meurt en 1831.

¹⁵⁵ Ibid., note 133, p. 187

¹⁵⁶ Ibid., note 228 p. 290

¹⁵⁷ DE PUYMÈGE Gérard, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Bibliothèque des histoires NRF Ed. Gallimard, Paris, 1993, p.270

Les Pilleux vétérans des guerres napoléoniennes, et le clan des bâtisseurs en général, au XIX^e siècle, sont-ils royalistes, républicains ou bonapartistes ? Ils manifestent dans le choix des prénoms de leurs enfants des tendances politiques affirmées, des filles nommées Victoire ou Marie Joséphine, un fils Napoléon : dans la famille, on est bonapartiste.

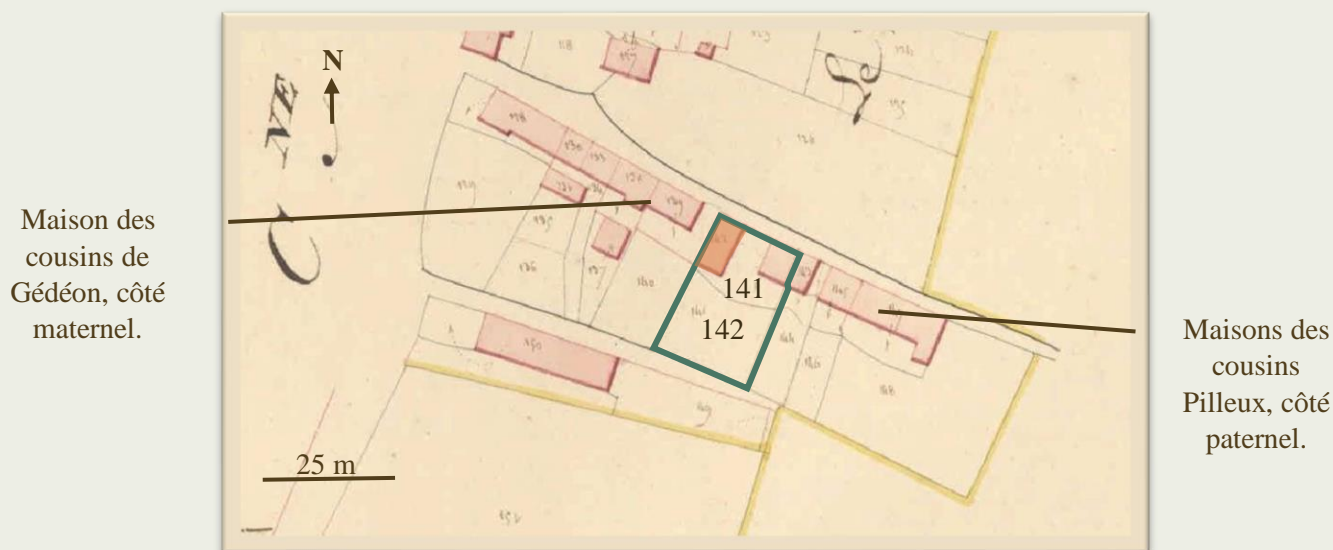
J. La maison de Gédéon Antoine Pilleux

Mis à la retraite, Gédéon Antoine Pilleux rentre dans son village, devient journalier, louant ses bras à divers patrons, selon les besoins de la saison agricole. Il épouse, en 1816, Clotilde Béguin, avec laquelle il achète une propriété dans le cœur du village de Saint-Cyr.

Ils investissent dans ce qui sera désormais leur maison.

Gédéon Antoine et Clotilde achètent en 1818, les parcelles B 141 et B 142, au lieu-dit « Le milieu du pays » et s'installent en voisins de leurs cousins Pilleux, fils de Jacques dit « la Chaussée » et neveux de Marie Magdeleine. Ils financent cet achat par la pension militaire de Gédéon et par la vente de terrains appartenant à Clotilde.

a) Présentation de la propriété



Cadastré napoléonien de 1820.

Le Village	138	141	Dit aux Gédéons	Jardin	2.67x	
		142			0.60	0.60
	139	143	Le même	M ^{re} de la...	2.00x	

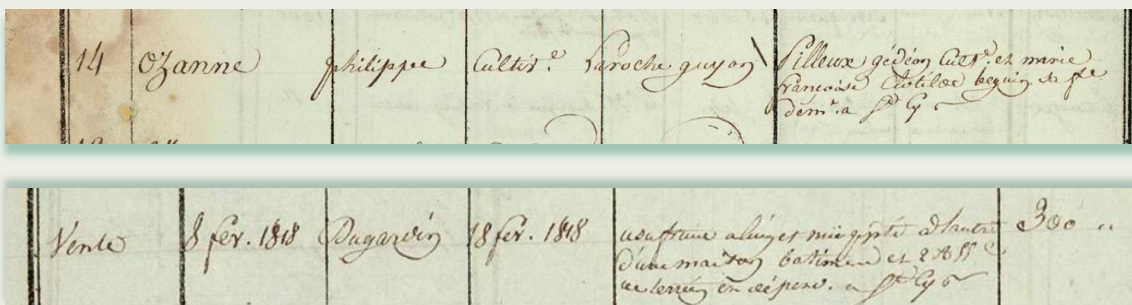


Maison de Gédéon
Antoine Pilleux

Aspect de ces maisonnettes (côté jardin) en 1820¹⁵⁹.

(1) Origine de propriété

Philippe Ozanne, tenait cette propriété de sa mère Marie Jeanne Mancelle, nièce de Françoise Mancelle épouse de Jacques « dit la Chaussée » Pilleux, dont les fils possèdent les parcelles justes voisines. Lesquelles femmes Mancelle descendent de Nicollas Havart, possesseur des terres au XVI^e siècle. Philippe Ozanne la vend à cousin germain Gédéon Antoine Pilleux le 8 février 1818.



160

Gédéon et Marie-Françoise achète la propriété en protégeant mutuellement leurs intérêts : Gédéon en a l'usufruit tandis que son épouse, en garde la nue-propriété : deux fils, François Viot et Honoré Racine, sont issus de ses deux précédents mariages, ils sont héritiers de la maison mais Gédéon peut y vivre jusqu'à son décès.

¹⁵⁸ Cote : AD 95, Saint-Cyr-en-Arthies, 3 P 650 - Etat de sections. 1820

¹⁵⁹ Auteur B.Pilleux Laglasse, 2022

¹⁶⁰ AD 78, 9Q 1109, enregistrements.

Les parcelles 141 et 142 de l'ancien cadastre, forment une très petite ferme en mesure. « *La Coutume réformée, article 271, entend par ce mot (measure) ce que la Coutume ancienne appelloit ménages ; c'est-à-dire ce qui comprend les bâtiments, le clos, la cour et le jardin* ». Cette acception fait de la cour un des éléments constitutifs de la mesure que nous définirons donc comme l'espace clos qui entoure la maison d'habitation, et où les divers bâtiments de la ferme (écurie, étable, bergerie, charretterie, four) sont répartis ¹⁶¹. »

C'est bien ainsi qu'on le lit dans l'acte de vente notarié : « deux travées de bâtiments consistant en une cave, une maison et un grenier dessus et en une grange le tout s'entretenant et couvert en chaume et deux cent cinquante-cinq centiares ¹⁶² ou cinq perches de terrain devant et à l'alignement du pignon ; [...] mur. »

Sur ce terrain, les époux vont établir « la clôture du terrain » et « une nouvelle construction [...] d'une écurie, chambre et grenier dessus. »

Il n'existe pas de plans de ces premiers bâtis.

Gédéon fait donc bâtir cette écurie, cette chambre et son grenier sur une cave ouverte sur la cour ; un escalier et son perron extérieur permettent d'y accéder.

Il est fort amusant de constater que Gédéon Antoine et son épouse ont signé leur acquisition le 8 février 1818 et qu'Henriette a paraphé le sien le 9 février 2018 : deux cents ans et un jour, entre les deux propriétaires de cette petite maison séculaire.

Veuf de Clotilde Béguin en 1825, Gédéon Antoine se marie, en secondes noces, en 1827, avec Marie Justine Alagille dont il aura deux garçons, Louis Frédéric et André Gédéon.

Il meurt le 1^{er} mai 1831 dans sa maison du « milieu du village », laissant une jeune veuve et ses deux fils, héritiers des pensions de Gédéon, 21 francs par mois, mais privés de toit.

¹⁶¹ POPINEAU Jean-Marc , Revue archéologique de Picardie, Année 2009 Suppl. pp. 143-154

¹⁶² 255 m²

b) Généalogie des propriétaires entre 1831 et 2018

(1) 1831-1832, Honoré Racine et François Viot

Les beaux-fils de Gédéon prennent possession de leur héritage en mai 1831, ils s'empressent de le revendre pour la somme de 800 francs, l'équivalent de trois ans de la réversion versée à la veuve de leur beau-père et ses enfants.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la muta- tion.	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE.	REVENU		FOLIOS de LA MATRICE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.					
		de la section.	du numéro du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par		totale.	par		total.				
						parcelle.		hect. ar. mét.	parcelle.		fr. c.				
<i>Racine</i>	1831	1832	B	141	Villages	Jardin	2	18 ⁹	4	48	2	1	87	2	
<i>Sauvageon Carlier</i>	1831	1832	B	142		Maison	"	"	"	"	"	15	"	2	8
<i>à Gauthiercourt</i>	1831	1832	B	142		Lab.	2	"	1	98	1	1	98	2	1

163

(2) 1832-1862, François Havard et ses héritiers

Messieurs Viot et Racine vendent la propriété à François Havard, tailleur d'habits, et son épouse Rose Marie Julie Mari, des cousins éloignés de Gédéon, le 10 mars 1832.

1832	10	Conte	une maison et courtois art. 117 moy. 500 ⁰	1832
			par François Augustin Viot, cultivateur et Honoré François Racine Vient, à qui on a versé	
			deux et 2 ^e Havard, d'une maison art. 117 moy. 800 ⁰	1832

164

L'une de leur fille est couturière ; la maison ne sera plus vraiment une petite ferme mais un atelier d'artisans ; François décède en 1835 et Rose, en 1861, âgée de soixante-dix-sept ans ; leurs trois enfants propriétaires indivis depuis une donation viagère de leur mère en 1852, décident de la vendre au décès de celle-ci.

¹⁶³ AD 95- 3 P 652 - Matrice des propriétés bâties et non bâties, folios 1 à 451. 1840-1911

¹⁶⁴ Notaire Mauris, Fontenay-Saint-Père, 10 mars 1832, 8 U30 [4] AD 78.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la mutation.	de la section.	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE.	REVENU		FOLIOS de LA MATRIÈRE d'où sont tirés et où sont passés les actes vendus ou acquis.				
			du numéro du plan.	DES CARTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.		totale.	par parcelle.	total.	tiré de	porté à		
													hect. ar. mètr.	hect. ar. mètr.
Suite du fol. 87 ^e Havard François	1851	B	329	prairie sèche	terre	06 35		3	1 85		227	10		
			446	la garenne	id	07 82		3	2 86		228	11		
			419	la vallée	id	08 10		2	2 13		229	12		
			481	maigre vau	id	08 45		3	1 00		230	13		
			498	la glaise	id	08 45		3	1 00		231	14		
			1079	la grande	id	09 05		2	2 11		232	15		
			1139	bois de la	id	09 45		4	1 00		233	16		
			1224	la Sablon	id	09 10		4	1 18		234	17		
			1354	La Navettes	Maison					9	00		87	20
			1361		sol	01 65		1	1 05		2	19	21	
141	La Vallée	Jardin	02 45		2	1 17		215	22					
142		Maison					18		216	23				
142		sol	02		1	1 28		217	24					

165

(3) 1862-1882, Pierre Léon Mathias Kolikoski

La propriété est vendue en 1862 par les enfants de François Havard, à Pierre Léon Mathias Kolikoski, et décrite ainsi : « Une maison sise à Saint-Cyr-en-Arthies, lieudit le milieu du village composé d'un chauffoir, cave dessous, grenier dessus grange y attenant, une voute servant d'étable sur laquelle existe un chauffoir, grenier dessus, écurie attenant au chauffoir et à la voûte, couvert en chaume, deux ares cinquante-cinq centiares de terrain devant lesdits bâtiments. Le tout tenant d'un côté l'acquéreur (c'est-à-dire Kolikoski), d'autre côté Nowack, d'un bout la rue, d'autre bout une sente. »

La ferme est identique à ce qu'elle était quarante-ans auparavant.

Kolikoski propriété sise à St. Cyr	1862	B	477	Maugre vau	Maugre	02		15 00	1		15 00	25
			478		terre	4 20		26 11	3	1 22	20 41	26
			487	La grande	terre	6 10		31 20	2	2 87	13 48	27
Maison sise à St. Cyr	1862	B	141		Maison			9 00	1		9 00	28
			142		Jardin	2 45		2	1 17		114	29
			142		Maison			4 20	1	1 28	4 27	30
142				sol	02		1 28	1		142	31	

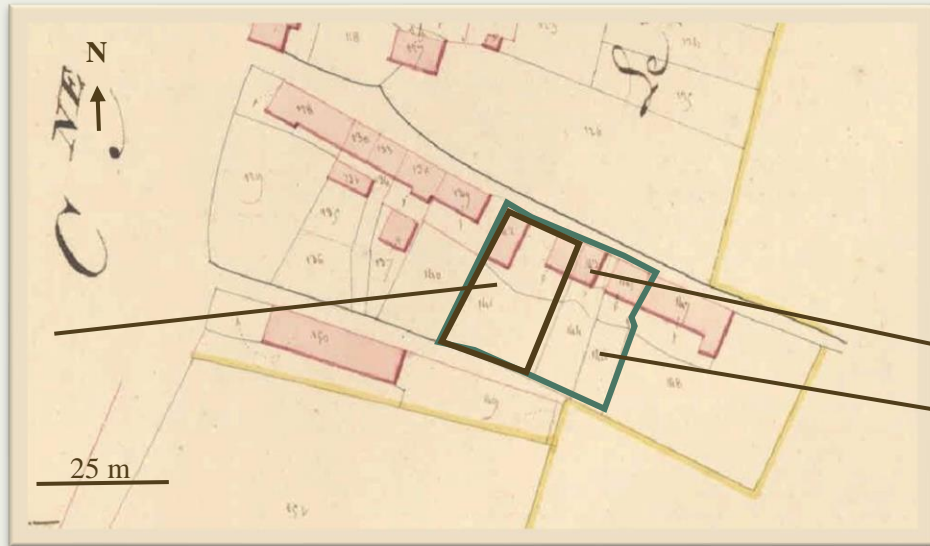
166

On comprend que Pierre Léon Mathias s'agrandit puisqu'il possède la maison juste mitoyenne, la suivante étant à sa mère Geneviève Antoinette Pilleux, veuve de Mathias Kolikoski qui fut maçon avec le père de cette dernière, Jacques Pilleux. Il hérite de celle-ci en 1865.

¹⁶⁵ Ibid., note 155.

¹⁶⁶ Ibid., note 155, extrait du compte 114 de PLM Kolikoski.

Bâti, cour et
jardin achetés
aux héritiers
Havard/Mari
en 1862



Pierre L M
Kolikoski et sa
mère

Propriété Kolikoski en 1865

À la suite d'un conflit de succession, Pierre Léon Mathias Kolikoski doit céder la moitié des parcelles B 141 et 142 à sa sœur épouse Lizowski : les parcelles acquises sont partagées en juillet 1869.

M. Kolikoski sous le nom de son épouse demeurant à ...
Carrière Mathilde à ...

LIVRES.	INDICATION			Contenance imposable			REVENU				ANNÉE		NOMBRE d'ouvertures imposables.	
	de la	DES TRIAGES OU LIEUX DITS	de	par	TOTAUX.	CLASSES.	par	TOTAL.	de		Parcs ou jardins ou autres propriétés.			
numéro	et	la nature	parcelle.	parcelle.			parcelle.		tire de	porté à		Entrée.	Sortie.	
des	DES NOMS PARTICULIERS	de												
parcelles.	des parcelles.	la propriété.												
1	141	Le Village	Maison	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
2	142		Maison	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
3	143		Maison	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
4	144		Maison	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
5	145		Jardin	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
6														

167

¹⁶⁷ Ibid., note 155, extrait du compte 333 de Mr Lizowski.

Sœur de Pierre
L M Kolikoski

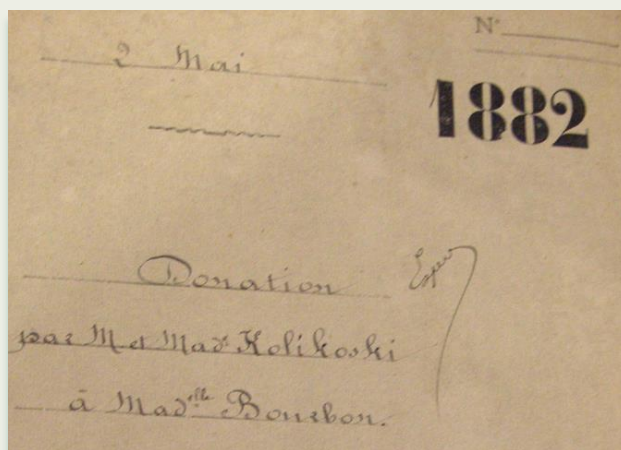


Pierre L M
Kolikoski

Partage de 1869.

(4) 1882-1906, Victorine Bourlon

Le 2 mai 1882, les époux Adeline Bourlon et Pierre Kolikoski donnent usufruit pour sa vie entière de l'habitation à Victorine Bourlon, sœur de Adeline. Pierre Kolikoski meurt une semaine après. La famille réussit une opération très intéressante : si les héritiers doivent payer une plus-value, elle sera moins importante que les frais de successions sur l'héritage de Victorine leur tante célibataire, sans héritier direct qui investit ses rentes dans la bâtisse puisque l'acte de donation stipule que Victorine « supportera durant la durée de l'usufruit toutes les réparations à la charge de l'usufruitier, mais encore les grosses réparations mises, par la loi, à la charge des nus-propriétaires ».



168

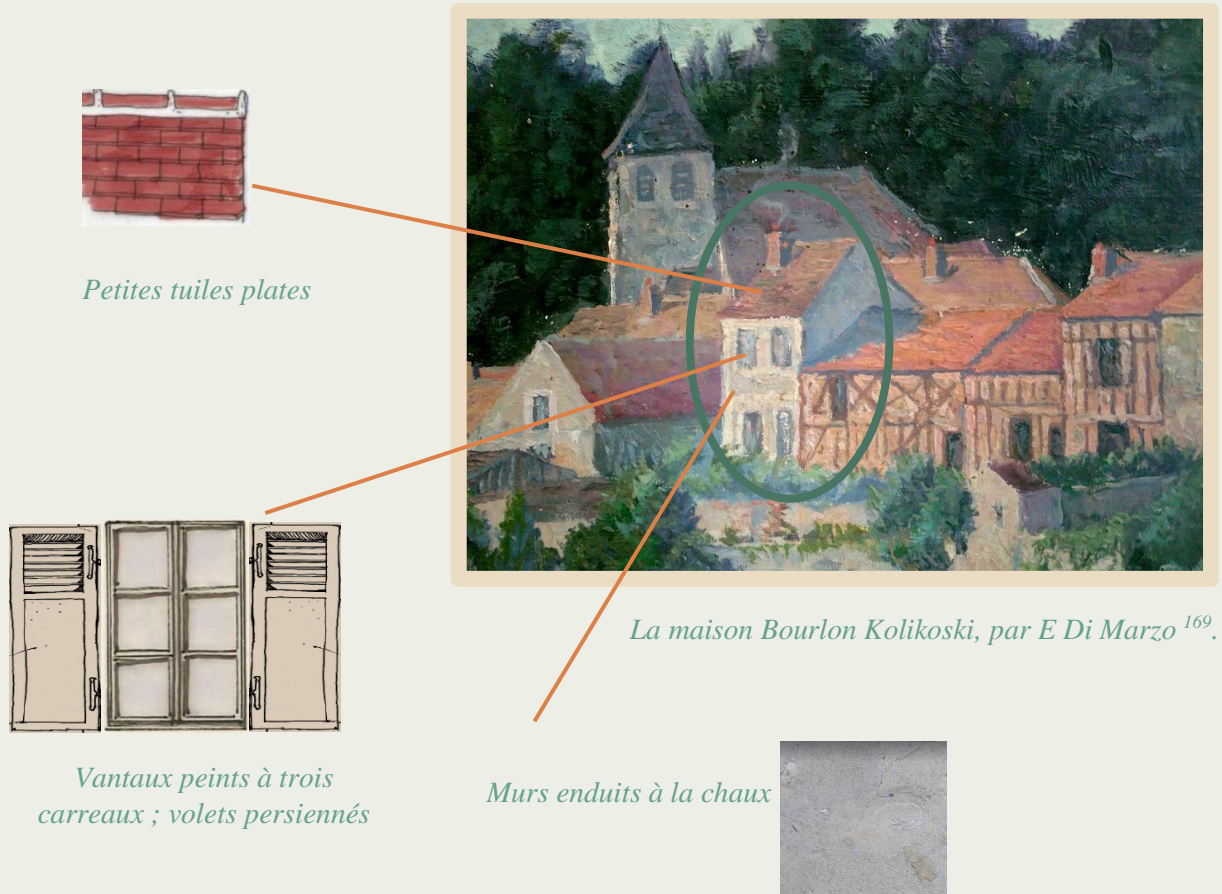
La désignation de la maison comprend « cave, chauffoir dessus, grenier au-dessus du chauffoir, couvert en chaume ».

¹⁶⁸ AD 78, 3 E22 1258, Usufruit sur à Melle Bourlon, 2 mai 1882

Avec Victorine Bourlon, la maison évolue, se modernise.

Une première modification a été réalisée entre 1882 et 1901 et le chauffoir change de vocation : si on y mange, si on y reçoit, on n'y dort plus comme autrefois.

A la lecture des descriptions de 1882 et 1901, on comprend que la maison a quitté son allure de pauvre maison manouvrière pour devenir un peu plus cossue, proche des maisons blocs des vignerons, ce qu'elle n'a jamais été.



Victorine Bourlon fait appel à ses voisins maçons, des Havard, Pilleux et Doit tous cousins. Les travaux s'enchaînent.

On démonte l'antique toit de chaume qui était un matériau, peu coûteux, fort isolant mais exposé aux incendies. Les moissonneuses-batteuses sont apparues en France, depuis 1866 ¹⁷⁰ ; avec elles, la production de chaume décline car leur mécanique casse la paille. D'autre part, une loi sous le second empire interdit la construction et réparation de toits de chaume et les assureurs accordent des avantages aux propriétaires qui optent pour la tuile ou l'ardoise ¹⁷¹.

La tuile demandant une charpente plus portante, on en profite (comme nous l'avons expliqué précédemment) pour rehausser les murs et créer un nouvel étage : les murs moins épais en façade au premier, caractérisent la transformation de la maison d'origine par surélévation. Les 25 m² de surface initiale double. On réhausse le conduit de cheminée, on couvre le toit de petites tuiles plates, on installe des gouttières de zinc.

¹⁶⁹ Collection personnelle

¹⁷⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Moissonneuse-batteuse>

¹⁷¹ VINCENT Michel, « Les chaumières », *Maisons de Brie et Île-de-France*, chez l'auteur, 1981, p. 107

L'aménagement intérieur va suivre, en bas, une minuscule cuisine côté rue, une salle à manger côté jardin ; le menuisier pose deux escaliers de chêne, en deux quarts tournant pour accéder au premier puis au grenier. Il garnit les sols de plancher.

La maison comporte désormais « un rez-de-chaussée composé de deux pièces avec cave dessous et un premier étage, composé également de deux pièces, avec grenier au-dessus, le tout couvert en tuiles ».

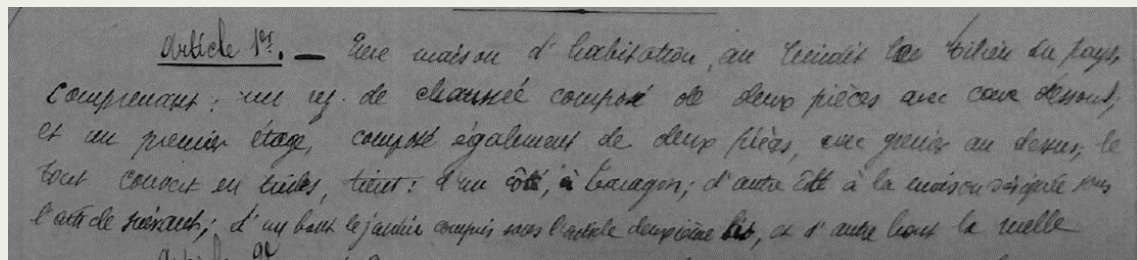
Au premier étage, deux pièces, une chambre et un cabinet de toilette garantissent un confort moderne. Au second étage, un grenier prendra un jour fonction de chambre sous les combles.

De 1882 à 1896, Victorine, la demoiselle parisienne, rentière, y vient en villégiature puis elle y passe les dix dernières années de sa vie et y décède à 89 ans, voisine de sa sœur Adeline, qui occupe la maison mitoyenne (actuel 8 rue du Coteau) qui meurt en 1901.

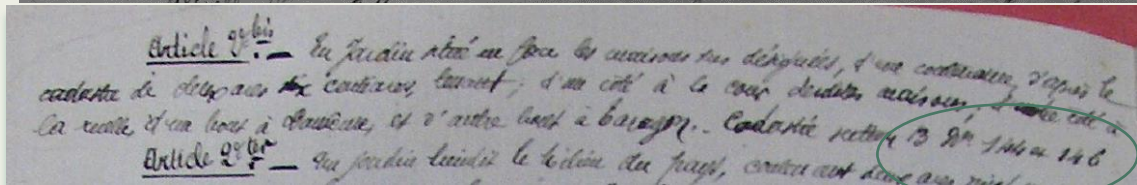
(5) 1901-1917, Jules-Pierre Kolikoski

En 1901, après le décès d'Adeline Bourlon veuve Kolikoski, les biens sont vendus puisque ses descendants ne souhaitent pas rester en indivision. La maison où vit encore Victorine Bourlon est acquise en licitation (droit prioritaire aux héritiers d'acquérir un bien issu de la succession et vendu par adjudication) par l'un des fils de Pierre Léon Mathias Kolikoski, Jules Pierre l'achète. Sa grand-tante Victorine est encore du monde et en garde l'usufruit jusqu'à son décès...

En 1901, Jules-Pierre Kolikoski achète également un jardin mitoyen, situé en longueur sous la cour de la maison occupée par Victorine Bourlon et sous une partie de la cour de la maison de l'actuel 8 rue du Coteau.



Article 1^{er}. — Une maison d'habitation, au triplé des bords du pays, comprenant : un rez. de chaussée composé de deux pièces avec cave dessous, et un premier étage, composé également de deux pièces, avec grenier au dessus, le tout couvert en tuiles, situé : d'un côté, à l'usage, d'autre côté à la maison voisine par l'act de vente, d'un bout le jardin compris sous l'acte de vente, et d'autre bout la rue



Article 2^{bis}. — Un jardin situé au pied des maisons sus-désignées, d'une contenance, depuis la cadastre de 1845, de 100 m² environ, limité : d'un côté à la cour, d'autre côté, à la rue, et au bout à l'usage, et d'autre bout à l'usage. Cadastre section B 9^{me} 146 et 148

172

Vente en licitation, extrait du 9 novembre 1901, articles attribués à Jules Pierre Kolikoski.

¹⁷² AD78, 3 E18 745 Adjudication Kolikoski, maître Ligier, Fontenay-Saint-Père, 3 novembre 1901.



En 1901

Après le décès de la vieille demoiselle en 1904, Jules Pierre Kolikoski devient unique propriétaire de la maison, la cour et le jardin qui l'accompagnent, selon le tracé en vert, sur le plan cadastral napoléonien (ci-dessus) toujours en vigueur. Il y installe sa belle-mère, Héroïse Novak, veuve Hersent, qui y vivra jusqu'en avril 1921, gagnant sa vie avec la garde de quelques enfants en nourrice.

Lui-même a quitté Saint-Cyr-en-Arthies entre 1887, vers le premier anniversaire de son fils Henri et 1890, naissance de sa fille Henriette. A l'âge de 17 ans, il était sabotier, métier qu'il n'exerce pas bien longtemps du fait de la crise agricole des années 1880-1890, moins d'ouvriers agricoles du fait de la mécanisation, moins de sabots produits, Jules-Pierre est remplacé par un cordonnier dans son atelier de Saint-Cyr-en-Arthies. Il choisit de s'évader de sa condition par l'exode vers Paris¹⁷³ où il exerce le métier de comptable, progression sociale qui lui permet une vie bien plus confortable. Lorsqu'il décède en 1917, son fils Henri est instituteur et sa fille Henriette a épousé un chauffeur d'automobile.

(6) 1917-1921, Henri Kolikoski et sa sœur Henriette épouse Duvey

Henri et Henriette sont propriétaires indivis de la petite maison familiale depuis le décès de leur père en 1917.

Les indivis laissent leur grand-mère maternelle vivre dans la maison jusqu'à son décès.

Henriette meurt en couche en 1919, laissant deux petites filles.

La propriété est vendue en avril 1921 et rachetée par la belle-mère d'Henri, Léonie Berthe Duvey veuve Dabreteau !

¹⁷³ LHOMME Jean, « La crise agricole à la fin du XIXe siècle en France » in *Revue économique*, ed. Sciences Po, juillet 1970, p. 521-553

25 section B, n° 130, 131 et 134, Origine de Propriété, en
la personne des vendeurs. Les dits immeubles affectés
ment conjointement et indivisément à Monsieur Koli-
koski, Monsieur Duvey et [redacted] épouse
[redacted] qui a été dévolue à M. Léon Dabreteau, 1^{er} de la
30 succession de Monsieur Jules Pierre Koli Koski, décédé à
Lincennes, le vingt quatre juin mil neuf cent dix
sept, laissant pour seuls héritiers chacun pour moitié
ses deux enfants Monsieur Koli Koski comparant et M.
35 Dame Duvey sus-nommée, issus de sa première union
avec Madame Mathilde Hersent décédée à Paris
(1^{er} arrondissement) le trente Novembre mil neuf
cent cinq, ainsi constaté par un acte de notoriété dressé
par M^e Brault notaire à Saint-Ouen le seize juin
et huit août mil neuf cent dix sept. Observation faite

174

(7) 1921-1933, Léonie Berthe Dabreteau née Duvey

TOTALS			
ANNÉE	REVENU	ANNÉE	REVENU
1	2	1	2
1913	57	19	
1914	57	19	
1915	600	19	
19		19	
19		19	
19		19	
19		19	
19		19	
19		19	

Pour M. Dabreteau Léonie Duvey
1935 M. Koli Koski
1950 M. Koli Koski Henri Veuve née Dabreteau à Saint Denis (Seine)
[redacted]
19 M.

COMPTES: 35

PROPRIÉTÉ BÂTIE

MUTATIONS				DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS				REVENU				
ENTRÉE		SORTIE		SEC. du plan.	LIEU-DIT. RUE ET NUMÉRO.	NATURE DE LA PROPRIÉTÉ.	USINES.				TOTAL	
ANÉE	PORTÉ à	ANÉE	PORTÉ à				MAISONS.	BÂTIMENTS.	OUTILAGE.	TOTAL.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
		1915	départ. total	B	57	Village	maison	600			600	R. 19.43
				B	57	do	maison	600			600	

175

Jusqu'en 2018, la petite propriété change d'utilité. La famille reste attachée à son village d'origine : en région parisienne, la gare Saint Lazare dessert Mantes-la-Jolie, puis un bus, ou un taxi, va permettre de rejoindre les environs ; parfois, mieux encore, on connaît une meilleure fortune et on a la possibilité de s'offrir ou d'emprunter une automobile. Ce qui est le cas du beau-frère de Henri

¹⁷⁴ Acte du 4 avril 1921, conservé aux hypothèques à Auxerre, V 1939, N° 33.

¹⁷⁵ AD 95, copie autorisée, étas de section Saint-Cyr-en-Arthies, W 187-188.

Kolikoski, qui exerce une activité de chauffeur : la maison de Saint-Cyr-en-Arthies devient un lieu privilégié de vacances à la campagne.

En été 1925, Henri Kolikoski et sa femme y passent un bon mois de vacances, peut-être deux puisqu'il est instituteur, avec leurs nièces ; c'est l'occasion d'envoyer des cartes postales : le 24 août, il écrit « ici, le temps demeure atroce et il faut se résigner de rester à la maison et bien qu'elle soit confortable, cela ne fait pas l'affaire de [ma nièce] qui préférerait courir avec les moissonneuses. »

Henri écrit que la maison est confortable, mais il faut bien imaginer que le confort est celui de l'époque entre deux-guerres : on s'éclaire à la lampe à pétrole, on va chercher de l'eau à la fontaine au pied de l'église pour la boisson, on recueille l'eau de pluie pour le reste, on mijote les plats sur une cuisinière à charbon et on s'y réchauffe, les commodités sont au fond du jardin.

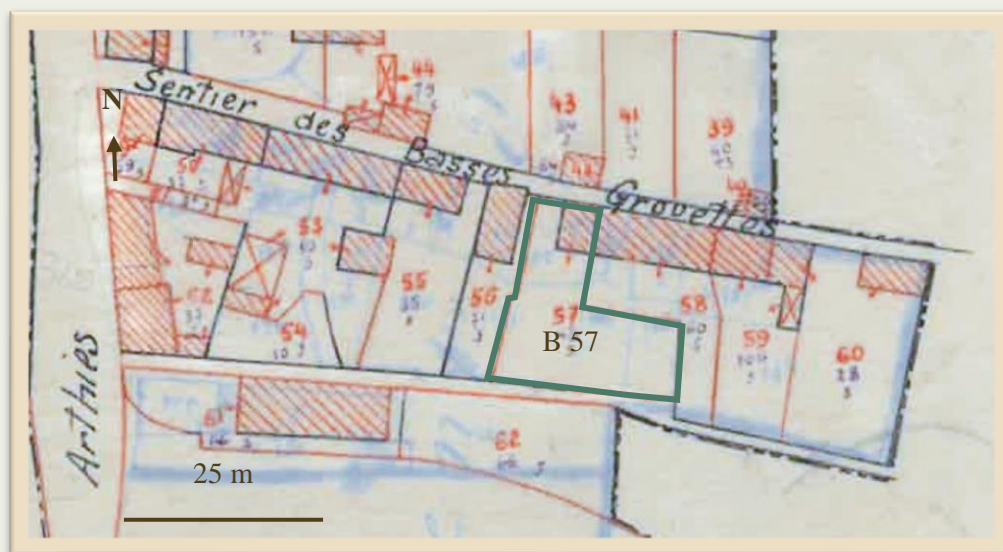
La maison ne change plus jusqu'au début des années trente.

Nous ne savons pas quand l'eau courante est installée à Saint Cyr, certainement tardivement : « Les réseaux de distributions d'eau mettent longtemps à se mettre en place et sont chers pour les municipalités. En 1923, seulement 23% des communes disposent d'un réseau de distribution. Les habitants ne disposant pas de l'eau courante à domicile devaient se rendre aux points d'eau tels que des fontaines pour faire des réserves, les plus riches d'entre eux engageaient des « porteurs d'eau »¹⁷⁶ ».

Lorsque l'eau courante est installée, on déverse les eaux usées dans un puits perdu, creusé dans la cour qui sera utilisé jusqu'en 2019 !

Le 23 août 1930, date un événement majeur qui se diffuse partout en France ; une pierre de la voûte, en garde mémoire, quand le soleil d'été entre dans la cave vers seize heures, une petite phrase inscrite au crayon graphite, en lettre bâton d'écolier, près de l'ampoule à incandescence qui y pendait au bout de sa douille peut se lire, écrit par Henri Kolikoski : « L'électricité surgit le 23 août 1930 ».

En 1931, le cadastre est révisé, l'administration foncière redessine les limites et renumérote les parcelles, l'immeuble est désormais situé au Village, numéro B 57 pour une surface de 400 m².

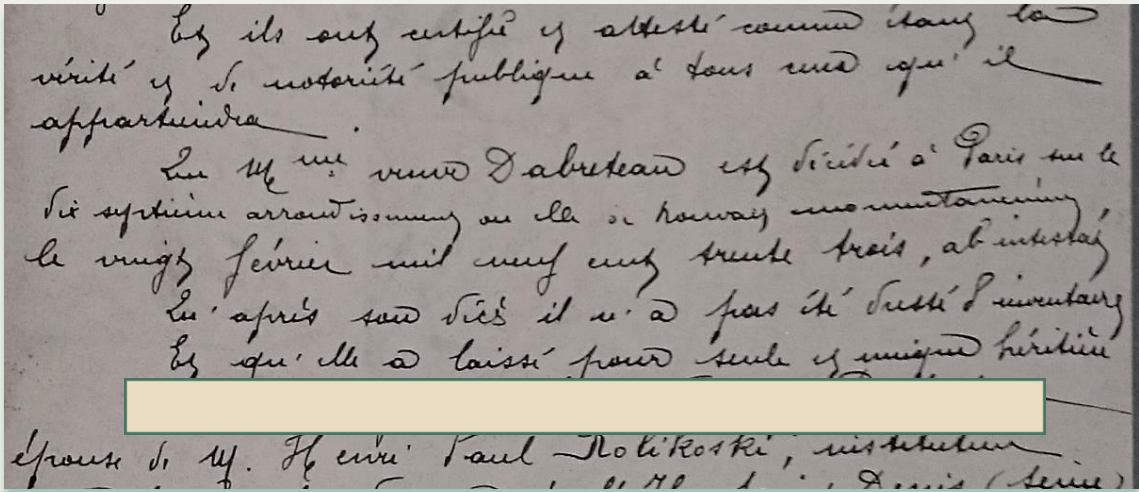


En 1931

¹⁷⁶ <https://sites.google.com/site/47prma/home> par les élèves de 4e du collège de Salagou, Hérault, 2013.

(8) 1933-1949, Mme TT

Au décès de Léonie Berthe, elle est seule héritière et partage le bien en communauté avec son époux.



Acte de notoriété, extrait, 10 août 1933.

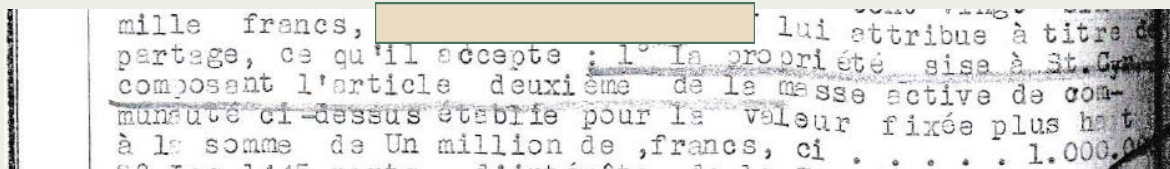
(9) 1949-1975, Mme VV et son époux Mr UU

Lorsque Monsieur décède en 1949, son épouse vend la maison à sa nièce Mme VV et son époux Mr UU. (voir image article (7) ci-dessus).

La maison n'a pas connu de modification depuis 1930, les actes la décrivent en mauvais état ayant subi des faits de guerre. En effet, lorsqu'on écoute les anciens de ce village, au moment de la libération en août 1945, en plus de trois semaines de bombardements où les habitants se sont réfugiés dans la carrière au bout de la sente, les américains du général Patton croyant que les allemands étaient dans les maisons de la rue du Coteau leur ont fait subir des tirs fournis : la maison du 10 a été éventrée, on retrouve encore aujourd'hui, des douilles dans la terre du jardin, la maison du 8 porte toujours des impacts de balle sur sa façade...

Ensuite sont venues les reconstructions et rénovations. Il est possible que les toilettes soient installées à cette époque, un trou sous le perron de l'escalier, à l'entrée de la cave se déverse dans un puisard enterré, couvert d'une petite voûte briquetée.

En 1953, les époux VV et UU divorcent, le partage accorde la petite maison à monsieur.



Article 2° - La maison de St. Cyr en Arthies -
 La petite propriété bâtie sise à St. Cyr en Ar-
 thies, lieu dit "Le Village", consistant en mai-
 son et cours et petit jardin, le tout d'une su-
 perficie de _____ figurant au cadastre
 ancien de la dite commune, sous les n°s 142p,
 143p, 144 et 146 de la section B. Cet immeuble
 estimé par _____ d'un commun accord
 entre eux, à la somme de un million de francs, ci, 1.000.000,

177

En 1961, Mr UU connaît des soucis avec le paiement de ses cotisations sociales, ses biens sont saisis, l'habitation est vendue aux enchères. Malheureusement, appel après appel auprès du tribunal, la vente a lieu seulement fin 1974. Restant fermée, peu entretenue, se gorgeant d'humidité.

(10) 1975-1987, C. YY et son épouse D. ZZ

Ce sont les époux YY-ZZ, qui après quinze ans de procédures prennent possession des lieux. Gens de lettres, parisiens, ils transforment peu la maison haute, changeant seulement les fenêtres anciennes par du double vitrage innovateur, laissant vue claire sur le vallon. Grâce à l'autoroute de Normandie, arrivée jusqu'à Mantes la Jolie en 1961, en moins d'une heure, ils viennent se reposer les week-ends et vacances dans leur maisonnette de Saint-Cyr-en-Arthies : on lit, on jardine, on se promène.

PROPRIÉTÉS BATIES																					
DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS					IDENTIFICATION DU LOCAL					ÉVALUATION											
SECTION	NUMÉRO DU PLAN	COE	NUMÉRO DE LOT	CODE VOIE	NATURE ET NOM DE LA VOIE DU LIEUDIT	NUMÉRO DE VOIE	JARDINS	ÉCALIER	MAIS	LOCAL	N° CADASTRE	NATURE DU LOCAL	REVENUS	REVENUS	REVENUS	REVENUS	REVENUS	REVENUS	REVENUS		
B	57	X		0034S	RUE DU COTEAU	6	A					R MAISON	G	G	H	C	H	A	6	6	2040
REVENU EXONÉRÉ										F	REVENU IMPOSÉ										2040

PROPRIÉTÉS NON BATIES														
DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS					ÉVALUATION									
SECTION	NUMÉRO DU PLAN	COE	NUMÉRO DE LOT	CODE VOIE	NATURE ET NOM DE LA VOIE DU LIEUDIT	NUMÉRO DE VOIE	CONTENANCE	CA S/S	CULTURE SPÉCIALE	REVENUS	REVENUS	REVENUS	REVENUS	REVENUS
B	57	X		B035Z	LE VILLAGE		HA	4	00	S				

178

(11) 1987-2018, A et B, les sœurs XX

¹⁷⁷ Acte du 28 octobre 1953, conservé aux hypothèques à Auxerre, V 317, N° 1274

¹⁷⁸ AD 95, copie autorisée, état de section Saint-Cyr-en-Arthies, 1987 W 106

En 1987, A.XX est héritière de la propriété et y viendra souvent s'y détendre avec sa sœur, jusqu'en 2013.

le dépôt de la grosse de l'ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de PARIS, le deux Juin mil neuf cent quatre vingt sept envoyant Mademoiselle [REDACTED], en possession du legs à elle consenti par Monsieur [REDACTED].

ET SUR LA REQUISITION DE :

Mademoiselle [REDACTED],

LAQUELLE m'a déclaré qu'il dépendait de la communauté d'entre Monsieur et Madame [REDACTED], et de la succession de Monsieur [REDACTED], l'immeuble ci-après désigné :

DESIGNATION

UNE MAISON D'HABITATION, sise à SAINT CYR EN ARTHIES (Val d'Oise) Canton de MAGNY en VEXIN, cadastrée section B numéro 57. *Le Village pour Hans*

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation de propriété
FAIT A PARIS (16°) 15 Avenue Victor Hugo

En l'Etude du Notaire associé soussigné
L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEPT
Le sept Octobre.

Copie d'attestation de propriété, Le Village B57, Saint-Cyr-en-Arthies¹⁷⁹.

La maison connaît alors une seconde grande transformation.

Pas entretenue de 1949 à 1975, malgré tout peu ouverte ensuite, elle a subi des dommages irréparables cette fois. L'humidité a favorisé le développement des vrillettes, petits insectes xylophages qui ont dévoré les poutres du plafond et les marches de l'escalier...

A l'époque, les conseils de rénovation des bâtiments du Vexin français sont édités par l'association des Amis du Vexin, l'artisan local est compétent dans le domaine. La propriétaire les applique et fait appel à un artisan compétent dans le domaine.

Elle décide d'agrandir l'étage, plancher béton au-dessus de la cuisine s'allongeant au pignon sur une seconde chambre au-dessus d'un proche. On remplace les deux fenêtres de la première chambre par une porte fenêtre centrale ouvrant sur un minuscule balconnet. L'escalier est refait. Un insert vient remplacer la cheminée antique inutilisable, la cuisine est ouverte par un demi-mur sur le salon. Une salle de bain est créée ainsi que des toilettes à l'étage.

¹⁷⁹ Document personnel.

La maison du 6 rue du Coteau, prend une allure un peu différente de celle de ses jumelles d'origine, elle ressemble encore plus à une maison de vigneron, de style régional mais un peu décalé dans le village.

Ses façades sont enduites d'un mélange chaux sable gratté, le pignon sous porche est appareillé en moellon « beurré à fleur », c'est-à-dire jointé à la chaux jusqu'au bord de la pierre. L'autre pignon est mitoyen de la maison du 8, au niveau des combles, on voit qu'il est appareillé de la même façon que l'autre.

Elle est formée de deux corps de bâtiments accolés, de hauteurs différentes ; les toits de pente à 45), sont couverts de petites tuiles plates traditionnelles, le plus haut a une fenêtre de toit côté jardin.

Deux cheminées de briques rouges, l'une ancienne, l'autre plus récente se dressent, et sont accolées, chacune sur un des toits : leur souche rectangulaire large est proche du faîtage, un lit de brique saillant décore le haut de la plus ancienne, des mitrons en terre cuite participent à un bon tirage.



La moins récente avec ses briques irrégulières de couleur un peu passée, est, vue de la rue, la seule indication visible de l'ancienneté du corps de bâtiment qu'elle surmonte. La seconde, date des années 84, a été élevée avec la partie habitable sur porche.

Le portail, pourtant fabriqué vers 1987, est fermé à l'ancienne comme l'a décrit Jean-Yves Dufour, archéologue, pour celui de la maison Barbe d'un autre village du Vexin (auquel le nôtre hauteur en moins, ressemble fortement), daté de 1873 :« *La porte d'accès est intégrée à une porte charretière à deux battants, véritable fierté du monde paysan qui traduit l'ordre et l'épanouissement économique de l'exploitation familiale* ¹⁸⁰. »

¹⁸⁰ DUFOUR Jean-Yves, « La maison Barbe à Bessancourt (Val-d'Oise) » in *L'architecture vernaculaire*, tome 44-45, (2020-2021), http://www.pierreseche.com/AV_2020_dufour.htm



181

Portail de la maison Barbe, datant de 1873 (photo de 2004).



Portail de la maison, 6 rue du Coteau à Saint-Cyr-en-Arthies, datant de 1987, (photo 2022).

La maisonnette manouvrière est devenue prospère.

Après le décès de A.XX en 2013, la maison est peu occupée, son jardin prend des allures de forêt vierge, l'intérieur exhale la vieille maison d'autrefois.

B.XX hérite de la propriété à la suite du décès de sa sœur et décide de s'en séparer.

- que LE BIEN vendu lui appartient pour l'avoir reçu dans la succession de
 [REDACTED]
 Notaire à RIVIERE, le 28 novembre 2013, dont une copie authentique a été publiée
 au Service de la publicité foncière de CERGY PONTOISE 1, le 2 décembre 2013
 volume 2013 P, numéro 7312, moyennant une valeur à l'époque de CENT VINGT
 MILLE EUROS (120.000,00 €)

Extrait acte de vente Pilleux / XX, 9 février 2018, Le village, B 57 à Saint-Cyr-en-Arthies ¹⁸²

¹⁸² Ibid., note 181.

¹⁸² Document personnel.

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT
LE NEUF FEVRIER

Maître Rémy GIROT de LANGLADE, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle "Maîtres Rémy GIROT DE LANGLADE, Anne-Marie TRIANNEAU-ROBIN et Franck DJIANE, Notaires associés" titulaire d'un office notarial dont le siège est à MEULAN en YVELINES (Yvelines), 19 ter Quai de l'Arquebuse,

Avec la participation de Maître Thierry FOURNET, notaire à RIVIERE (62173) 22 rue de Bellancourt, assistant LE VENDEUR.

A RECU le présent acte authentique électronique à la requête des parties ci-après identifiées, contenant : VENTE D'UNE PROPRIETE BATIE.

ACQUÉREUR

Madame Bernadette, Renée, Henriette, PILLEUX, retraitée, épouse de

DESIGNATION

Sur la commune de SAINT CYR EN ARTHIES (Val-d'Oise) 6 RUE DU COTEAU .

Une maison individuelle à usage d'habitation composée de :

- Au rez-de-chaussée : séjour, cuisine meublée.
- Au premier étage : deux chambres, salle de bains et W.C.
- Au second étage : une chambre.

Cave, W.C extérieur.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
B	57	6 RUE DU COTEAU		04	00

Extraits acte de vente Pilleux/ XX, 9 février 2019, Le village, B 57 à Saint-Cyr-en-Arthies ¹⁸³.

C'est le 9 février 2018, qu'Henriette, la petite fille de Raymond Havard et Edouard Pilleux, réalise l'acquisition de la parcelle B 57 (recadastrée B 918 en 2021).

Un plan de bornage a été réalisé par un géomètre au cours de l'année 2021, afin de mettre en adéquation une limite de propriété cadastrale, avec une limite de propriété de fait. La surface réelle est désormais 360 m².

¹⁸³ Ibid., note 174.

Situation cadastrale de la propriété étudiée, lieu-dit Le Village à Saint-Cyr-en-Arthies

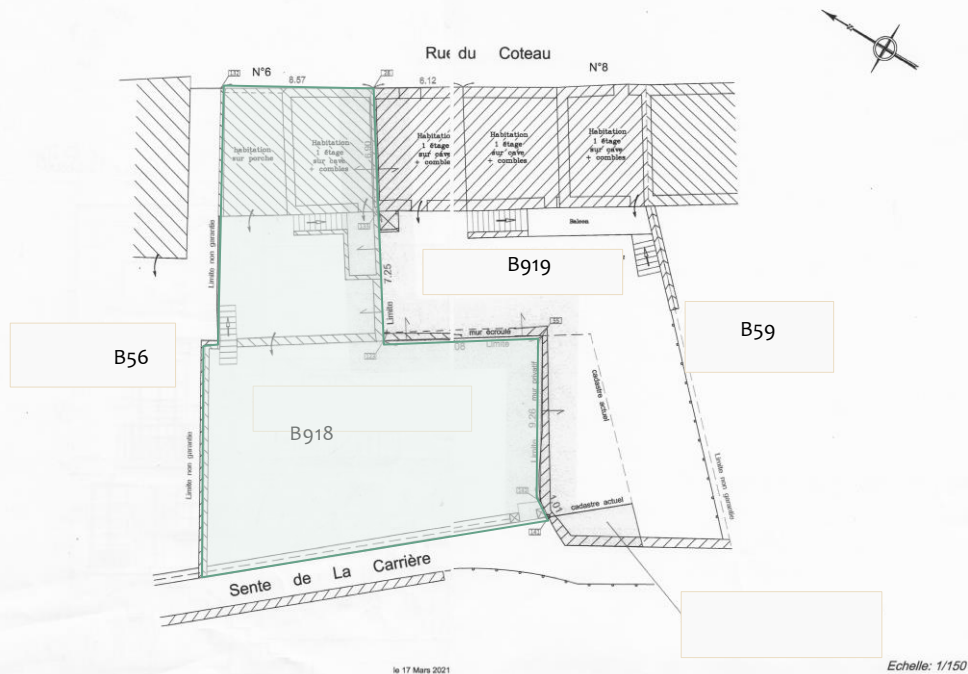


Auteur : Bernadette Pilleux Laglasse

Sources : cadastre, <https://saint-cyr-en-arthies.fr>

Extrait du plan cadastral, 2022 ¹⁸⁴.

PLAN DE BORNAGE



Bornage de limites, avril 2021 ¹⁸⁵.

Porche et maison donnent sur une petite cour en terrasse, en contrebas de laquelle un jardin est accessible par un escalier de pierre. Ce jardin, de 18 m de longueur, s'étale d'un bout, jusque devant la

¹⁸⁴ Ibid., note 174.

¹⁸⁵ Ibid., note 174.

cour de la maison de la parcelle B919. Les jardins en terrasses des maisons voisines le surplombent de chaque côté et l'entourent de trois murs. A l'autre bout, le jardin longe la sente de la Carrière, soutenu par un muret de pierres jointes à la chaux, haut de 1m20, un portillon et quelques marches permettent d'y accéder.



Façade nord-est, côté rue du Coteau.



Façade, sud-ouest côté jardin.



(a) Cour

Dans la cour, l'escalier a gardé ses marches blanches d'origine, que la propriétaire et son conjoint ont restaurées. Le garde-corps en briques et ciment un peu imposant a été remplacé par un garde-corps en fer forgé peint.

*Jardin
Terrasse basse*

Cour



*Assainissement
autonome
enterré*

186

L'ancien puisard a été désaffecté et remplacé par une installation de retraitement des eaux usées individuelle : modernisation indispensable et imposée légalement, dont l'impact visuel est quasi inexistant.

(b) Cellier

Les pierres de base de la voûte du cellier et son mur côté rue ont été rejointées à la chaux. Le sol de terre battue a été garni de gravillons pour gérer l'humidité latente.



¹⁸⁶ Cette photographie et les suivantes appartiennent à l'auteur.

(c) La maison : rez-de-chaussée

Sol revêtu d'un dallage en grand damier crème et vert, qui s'il s'harmonise avec les couleurs du bâti et de la nature, n'a plus rien de l'ancienne surface de tomettes rouges posées sur un lit de sable : dallage peu onéreux au XIX^e siècle, la réfection à l'identique n'est pas évidente aujourd'hui, tant par le coût des matériaux et de la pose que par la difficulté à trouver un artisan sachant la mettre en œuvre.

Totalement ouverte, la surface est la même que celle du chauffoir d'antan et accueille la cuisine qui comporte, une cheminée de même proportion, posée à la même place que celle de 1818, bien qu'un insert remplace le foyer ouvert ancestral, assurant le chauffage de l'habitation.

(d) Etage et comble

Hormis la transformation de la salle de bain en salle d'eau, la pose d'extracteurs de vapeur et le rafraîchissement des murs, aucun changement notable n'est apparu dans les étages.

(e) Ouvertures

Les fenêtres ont des huisseries en bois peint, café au lait très clair, les volets sont un peu plus soutenus. Les ouvertures, toutes de double vitrage, pour la plupart, plus hautes que larges avec leurs carreaux de taille ordinaire, posées en retrait, sur leur rebord peu saillant, sans linteau apparent sont de type Vexin. De même que les volets, partie pleine en bas et un tiers à claire voie en haut.

(f) Vues sur la façade côté jardin



En 1900.



En 2018.



En 2022.

(g) Le jardin

Grillages rouillés changés, petites allées découvertes, ronces et lierre dégagés, le petit verger de pommiers retrouve désormais la lumière du soleil et reprend vigueur.

Généalogie supposée

Havart Guillot
Havart Nicollas
Havard Jehan Petit Jehan
Dates ? Havard Jehan
Dates ? Hamon le jeune Havard
Dates ? Havard Jehan
Après 1645 – 1713, Havard Claude l'ainé
1713 – 1748, Havard Jacques et son épouse
1748 – 1765, Havard Marie Thérèse
1765 -1787, Trippet Marie Renée

Généalogie prouvée

1787-1799, Marie Jeanne Mancel
1799 -1818, Philippe Ozanne le jeune
1818-1824, Gédéon Antoine Pilleux usufruitier et son épouse Clotilde Béguin, nue-propriétaire
1824 – 1831, Gédéon Antoine Pilleux usufruitier et Honoré Racine et François Viot, indivis, héritiers de Clotilde Béguin, leur mère
1831-1832, Honoré Racine et François Viot, indivis
1832-1835, François Havard et son épouse Julie Mari
1835-1852, Julie Mari, veuve Havard
1852-1862, Indivis, acquisition viagère auprès de leur mère Julie Marie
1862-1882, Pierre Léon Mathias Kolikoski
1882-1901, Adeline Bourlon veuve Kolikoski, nue-propriétaire et Victorine Bourlon usufruitière
1901-1904, Jules-Pierre Kolikoski, nu-propriétaire et Victorine Bourlon usufruitière
1904-1917, Jules-Pierre Kolikoski
1917-1921, Henri Kolikoski et sa soeur Henriette épouse Duvey
1921-1933, Léonie Berthe Dabreteau née Duvey
1933-1949, Mme TT
1949-1953, Epoux UU et VV
1953-1975, Mr UU
1975-1987, D. ZZ
1975-1987, C. YY veuf de D.ZZ
1987-2013, A.XX
2013-2018, B.XX
Depuis le 9 février 2018, Henriette Pilleux Laglasse

(i) Conclusion

Depuis sa construction en 1818, cette mesure bâtie de moellon de pierre, couverte d'un toit de chaume a connu une évolution essentiellement en quatre temps :

1882, on élève un étage et on couvre de tuiles

1975, changement d'huisseries et aménagement de confort intérieur

1987, rénovation (plancher béton à l'étage), extension sur porche

2018, amélioration énergétique, sanitaire, rénovation intérieure et maintien d'un aspect traditionnel.

Un ensemble montrant une rénovation, nécessaire, réfléchie, appuyée sur les évolutions des époques données, la quête de confort qui aujourd'hui a suivi au mieux recommandations de l'association des Amis du Vexin Français et respectueuse de l'actuel plan local d'urbanisme¹⁸⁷, empreinte de modernisme tout en conservant son caractère rural.

S'élevant en hauteur, s'associant à ses voisines, se fractionnant, se modernisant, au jeu des ambitions, des héritages, des partages, elle fut tout à tour fermette, atelier de tailleur, de cordonnier, maison de vieilles dames qui y vécurent la fin de leur vie, résidence secondaire puis maison du quotidien : un vieux logis qui a de beaux jours devant lui.

Il est amusant de penser qu'Henriette Pilleux Laglasse, petite-fille de Raymond et Edouard, le 9 février 2018, signe chez le notaire, l'achat de la moitié de propriété de Gédéon Antoine Pilleux et Clotilde Béguin acquise le 8 février 1818 ! une petite « maison de famille » où elle demeure avec son époux.

¹⁸⁷ Voir annexe

K. Portraits de famille



*Vers 1890, Alfred Henri Louis
Pilleux (1846 - 1901)*



*Vers 1925, Louise Augustine Groux
(1845 - 1926)*

*Grands-parents paternels
d'Edouard Pilleux*



*Vers 1925, Louis Alfred Henri
Pilleux (1873 - 1938)*



*Vers 1901, Louise Angèle Godde
(1877 - 1911)*

*Parents
d'Edouard Pilleux*

L. Alfred Henri Louis Pilleux

a) *Vie et famille*

Arrière-grand-père d'Henriette, grand-père d'Edouard Pilleux (1898-1958), descendant en ligne directe de Nicolas Le Pilleux et Anne Dodin, Alfred naît le 10 février 1846 à Chérence (95) d'Alfred David Pilleux, maréchal ferrant et Clémentine Henriette Julie Boucher. Il a une seule et unique sœur. Il fréquente régulièrement l'école. Il fréquente peut-être même les cours d'adultes suivis régulièrement à Chérence. Il signe très aisément, compte, lit et écrit parfaitement.

Son père décède brutalement à Saint-Cyr-en-Arthies, à l'âge de 46 ans, le 2 novembre 1864. Alfred David est fils de Louis Pierre Pilleux, dit « Capet » (« capet » au sens d'homme à la tête du clan des bâtisseurs), marié à Victoire Alexandrine Havard.

Libéré de ses obligations militaires, Alfred se marie le 29 août 1868 à Louise Augustine Groux (fille de parents cultivateurs), à Limay (78) ; Alfred a pour témoins ses oncles maternels. Les jeunes époux ont vingt-deux ans. Louise est lingère et Alfred est ouvrier maréchal ferrant, il vit rue de Paris à Limay, où se trouve la forge. Laquelle forge, est bâtie sur l'ancien temple protestant, plus tard remplacée par l'ouverture d'une rue nouvelle...

Huit enfants naissent de cette union, Marie Augustine en 1871, Louis en 1873, Berthe en 1874, Ernest en 1876, Harmodius en 1879, Jules Albert en 1883, Albertine en 1886, Georges en 1889. Tous vivants à l'âge adulte. Famille très unie, Louis se marie avec Louise Godde le même jour que sa sœur Berthe s'unit à Eugène Godde également frère de Louise. Si certains quittent Limay, les autres sont très proches, vivant à quelques maisons de distance, se soutenant dans tous les moments de la vie : sœurs et belles-sœurs s'assistent lors des accouchements ; si l'une meurt, ses enfants sont élevés par les autres ; les hommes travaillent ensemble.

Alfred est assurément promoteur de ce fort lien familial, poursuivant ici des traditions apprises de ses ancêtres du hameau des Ravenelles.

Si les liens familiaux se sont dissous, ce mode de pensée se retrouve chez tous les cousins éloignés, de ce XXI^e siècle.

b) *Maître vénérable de la loge Liberté par le Travail*

Au Grand Orient de France, « des loges, depuis la Restauration, se sont peuplées d'ouvriers, d'artisans, de boutiquiers, d'employés, plus sensibles à la propagande républicaine¹⁸⁸. » La défaite de janvier 1871 contre la Prusse, les échos de la Commune du printemps de la même année, ne sont pas si lointains, ont chauffé les cœurs républicains. L'avènement de la III^e république en 1875, leur permet de s'exprimer. Tout particulièrement, ceux des francs-maçons qui s'impliquent ainsi dans la vie sociale et politique de la France.

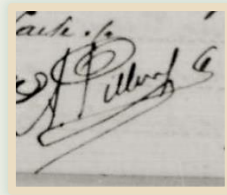
Eric Pilleux, généanote et lointain cousin d'Henriette Pilleux Laglasse a identifié l'activité maçonnique de son bisaïeul Alfred, par l'observation d'un détail bien particulier dans ses signatures : à partir de 1877, toutes portent de manière plus ou moins affirmée, les « trois points » en triangle qui signifient l'appartenance à la confrérie.

¹⁸⁸ COMBES, André. « La Maçonnerie sous la II^{ème} République (1848-1852) : de l'illusion lyrique à la tentation bonapartiste », *La chaîne d'union*, vol. 45, no. 3, 2008, pp. 12-23



189

Le 29 novembre 1779, Alfred signe de trois points discrets entre A et P, l'acte de naissance de son fils Harmodius, en compagnie de son fidèle ami Paul Normand, franc-maçon également, qui lui, ponctue sous la hampe finale du D. Ils sont depuis peu membre de la loge mantaise. La spirale au sommet du P est un signe maçonnique important qui symbolise l'initiation, le développement, l'évolution par la connaissance ¹⁹⁰.

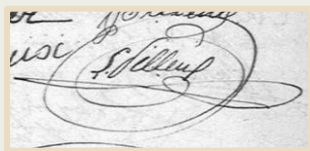


Le 19 avril 1900, la signature d'Alfred est tracée au bas de l'acte de naissance de son petit-fils Lucien. Cette fois, les trois points sont au sommet de la hampe du P et de sa spirale, Alfred est vénérable maître, au plus haut poste fraternel.

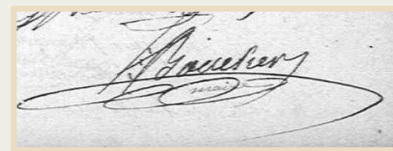
Une interrogation se pose à propos du grand-père d'Edouard Pilleux, Alfred Pilleux qui approchant de sa trentième année devient franc-maçon : comment parvient-il à cette destinée, comment devient-il féru de culture, de réflexion philosophique ou politique ? Qu'est-ce qui l'a amené à promouvoir aide, soutien, anticléricalisme, développement de l'école publique ?

Lorsqu'on se tourne vers ses origines, des réponses se font jour.

On repère dans son environnement familial, son oncle Louis Denis Pilleux, maire de Saint-Cyr-en-Arthies, son grand-oncle Auguste Boucher, maire de Chérence, et, autour d'eux, plusieurs autres qui dans les actes d'état civil de Chérence (Val d'Oise) signent tous d'élégants paraphes accompagnés de trois points alignés encadrés de deux traits parallèles ¹⁹¹. Cette signature, bien qu'utilisée par d'autres, se retrouve régulièrement chez les frères maçons : une étude serait à mener mais il reste que l'hypothèse que les Boucher, Lemoine, Fournier, Trippé, Lhuillier, Binay, Sarazin, Tersinet, sont de cette obédience est à étudier.



*Louis Denis Pilleux, oncle d'Alfred
Adjoint faisant fonction entre 1858
et 1861 et Maire de Saint Cyr entre 1870 et
1884*



192

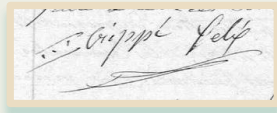
*Auguste Boucher, grand-oncle
d'Alfred
Maire de Chérence entre 1837 et
1856*

¹⁸⁹ AD 78, 4E 1365, registre d'état civil de Limay

¹⁹⁰ <http://www.lafrancmaconnerieaucoeur.com>

¹⁹¹ Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Les francs-maçons à l'Orient de Clermont-Ferrand au XVIII^e siècle*, PU Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 1999, p237

¹⁹² AD 95, 3E 47 8, registre d'état civil de Chérence



Trippé Félix



Louis Lhuillier



Sarazin



M. Binay



Fournier



Lemoine



Tersinet

Mais surtout ces hommes sont marchands, vigneron, maîtres carriers, meuniers... Métiers réputés exercés par des protestants ¹⁹³.

« La franc-maçonnerie reprend son importance sous l'empire libéral : elle attire de nombreux protestants pour la réflexion sur les problèmes sociaux, la question de l'enseignement, plus tard le renforcement de l'État républicain ¹⁹⁴ ».

Alfred Pilleux approche la franc-maçonnerie par le goût de l'apprentissage, de l'entraide, la conviction du travail bien fait et une droiture de réflexion, qui se sont transmises à ses enfants et à leurs descendants, et qui plongent à la source de racines familiales, certainement franc-maçonnaires au milieu du XIX^e siècle et avant cela protestantes.

L'observation de plusieurs lignées de cette famille ¹⁹⁵ du clan Pilleux Havard, lignées maternelles, lignées cousines, conforte cette hypothèse même si « s'intéresser à une communauté minoritaire et clandestine pose de nombreux problèmes ¹⁹⁶ », car on trouve peu de traces écrites, et lorsque ces traces existent, elles apparaissent dans des documents d'archives dispersés, souvent écrits dans une optique catholique.

Sans frère, Alfred a un ami de toujours, Paul Normand avec lequel il se présente pour être reçu et initié frère franc-maçon. La toute jeune loge mantaise « Liberté par le Travail » est fondée le 20 mai 1877, jour où ils sont élus « surveillants » de cette fraternité ; cela correspond à leurs idéaux de probité, de laïcité et de courage républicains. Ils y sont actifs ensemble, avec douze à vingt-six autres « Frères » jusqu'au début du XX^e siècle ¹⁹⁷.

¹⁹³ Dans le Mantois, la totalité des agriculteurs réformés sont vigneron, notamment à Limay où se trouvait le temple et son pasteur jusqu'en 1685, et sur le coteau, Follainville, Guernes, Vienne-en-Arthies et Vétheuil¹⁹³ ; dans les environs du hameau d'Enfer, près d'Avernes, premier temple calviniste, les hommes sont tisserands ; être marchand ambulant, avec ses ballots, ou meunier, avec son moulin, offrait la possibilité d'échange d'idées, de livres interdits et la possibilité de passer la rivière discrètement plutôt que par un pont plus surveillé. (<https://museeprotestant.org>)

¹⁹⁴ BOISSON Didier, « Une communauté protestante au XVIII^e siècle, les vigneron d'Asnières lès Bourges », in *Histoire et société rurale*, 2001, p.37-66

¹⁹⁵ Chapitre IV

¹⁹⁶ Daniel PERRON, *Liberté par le Travail, une loge [...] sous la 3^e république*, ed. Loge mantaise, SEPEC, 2002

Alfred est élu « Vénérable Maître » à trois reprises, de fin 1883 à début 1886, de mi 1887 à fin 1889 puis de début 95 à début 1901.

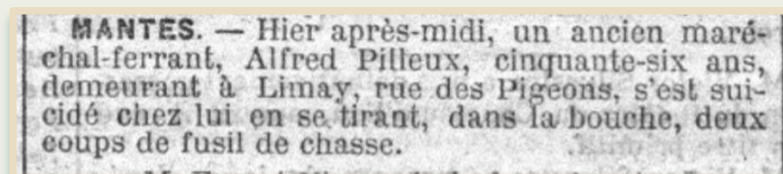
Les activités sont multiples : dons de fournitures, livres et subventions destinés à l'enseignement laïque ; bibliothèques maçonniques ; aides humanitaires diverses. Les fonds sont collectés, par exemple lors de leur fête « solsticiale » annuelle. On échange, on prend position dans des « ateliers » autour de sujets actuels en cette fin XIX^e siècle : statut de la femme, de l'enfant, de la famille, associations ouvrières, manifestations politiques, respect humain, cléricisme. La loge achète un terrain et y bâtit son temple.

A l'époque, l'assiduité des membres aux tenues (réunions) est récompensée par un jeton de présence, tandis que chaque absent est redevable d'une amende de deux jetons. Chaque jeton a une contre-valeur échangeable à la fin de l'année maçonnique, voici celui remis par le vénérable maître Alfred Pilleux à ses frères.



Les débats internes sont parfois houleux, les luttes engagées face aux politiques, aux cléricaux, aux anti-laïques et les membres de cette fraternité s'y épuisent : en 1900, ils ne sont plus que quatorze...Après vingt-quatre ans de fraternité maçonnique, Alfred est démis de ses fonctions de Vénérable Maître, en février 1901. Il ne semble qu'aucun de ses enfants ait été franc-maçon.

Atteint d'une maladie incurable qui le fait souffrir, il met fin à ses jours, le 16 juillet 1901, à 13 h 15.



198

Journal, Petit parisien du 17 juillet 1901.

Sa tombe, est à l'image de sa vie, d'une grande sobriété, de ciment, sans marque religieuse.



¹⁹⁸ Collection numérique : La Grande collecte, <https://gallica.fr>

Ce suicide est un secret de famille qui dure jusqu'aux présentes recherches généalogiques qui l'ont révélé.

VI. Conclusion

Au XVIII^e siècle, malgré des épreuves toujours répétées de crises climatiques, de mauvaises récoltes et d'épidémies, les familles Havard et Pilleux prennent leur essor, formant un clan de bâtisseurs, dont la stratégie d'alliances matrimoniales favorise la montée en puissance.

Cette petite élite villageoise occupant des fonctions de notables va s'étioler à la fin du XIX^e siècle et quitter le village comme tant de paysans français dans la vague de l'exode rural. Les foyers Pilleux passent de huit avant 1736, pour arriver à onze en 1788, dix-huit vers 1820, se stabilisant pour décliner, n'étant plus que quatre en 1896, et finalement un seul jusqu'aux environs de 1975... Décalés de quelques décennies, ils poursuivent la même trajectoire que les Havard, peu avant eux.

Le grand-père de Raymond Havard, Onésime, vers 1870, va travailler à Paris, avec deux de ses cousins, dans une usine de papier fantaisie et ne rentre qu'au mieux le dimanche retrouver sa famille, utilisant le train de Saint-Lazare à Mantes, puis à pied jusqu'à Saint-Cyr, préfigurant l'exode quotidien des franciliens d'aujourd'hui.

Malgré la difficulté à identifier des gens qui cherchent et réussissent à s'effacer, des indices discrets et épars ont permis de « *fournir [au] lecteur des éléments qui permettent de recréer le possible et le probable* ¹⁹⁹ » : les ancêtres de Raymond Havard et Edouard Pilleux se révèlent appartenir à des lignées protestantes qui vivent leur religion dans la clandestinité ²⁰⁰. La pratique de la foi réformée, dans le secret du « Désert » du XVIII^e siècle, a profondément marqué la culture de cette famille, même si la mémoire d'avoir professé cette foi s'est dissoute dans le cours du XIX^e siècle.

Approcher les ancêtres, Pilleux et Havard, au-delà des archives manuscrites, voir se dessiner une part de leurs vies, inscrites dans l'Histoire de leur époque et dans l'histoire de cette famille, fut un parcours riche de découvertes, parfois assuré, parfois dans le sentiment de suivre un fil de funambule. Parcours où le dernier mot posé, surgit l'immédiat sentiment de n'avoir pas terminé cette mission et de devoir poursuivre l'ouvrage, en explorant les métiers nouveaux de leurs descendants, leur passage à l'école obligatoire, leur place dans les crises et les guerres, leur vie au XX^e siècle, le réveil des femmes et leur évolution.

¹⁹⁹ CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Champs Histoire, Flammarion, Paris 1998, p 9

²⁰⁰ <https://museeprotessant.org/notice/le-protestantisme-en-normandie/>

Annexes

I. L'alignement des maisons de la rue du Coteau



Découvrons ces petites maisons dont la façade nord-est s'élève tout au bord de la rue du Coteau (autrefois sente des Grouettes) et la façade sud-ouest est tournée sur leurs cours et jardins ; ces derniers, retenus par des murs et murets, longent la sente de la Carrière sur laquelle ils ont souvent une issue. Entre les deux voies, les parcelles ont une longueur d'environ 25 m.

Les deux termes « coteau » et « grouettes » se complètent : la table calcaire du « coteau » permet aux maisons de s'accrocher ; laquelle table se décline vers le fond de la vallée, en dalles horizontales, les « grouettes », plus ou moins épaisses, séparées de sable calcaire, utiles pour la construction, également recouvertes de limon propre à la culture des jardins, vignes ou des vergers.

Deux termes, pour tout un paysage, pour la culture mais aussi l'exploitation de la pierre calcaire utilisée pour les constructions.

Les murs et façades de ces petites constructions, entre rue du Coteau et sente de la Carrière, sont protégés par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et doivent « impérativement être reconstruits à l'identique », les travaux peuvent « être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques desdits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression [n'est] pas autorisée. Les murs de clôture [peuvent] être modifiés en vue de la

création d'un accès ou pour permettre l'édification d'un bâtiment ou l'évacuation des eaux de ruissellement pluvial »²⁰¹.

Ces éléments du bâti n'ont pour autant fait l'objet d'aucune observation réellement approfondie et sont seulement présentés dans les dossiers de pré-inventaire du patrimoine des archives départementales du Val d'Oise²⁰².

Sans prétendre, loin de là, à une étude aussi poussée que celles des archéologues du bâti, nous tenterons de suivre le cours de l'histoire de la construction de ces petites maisons bâties par des Pilleux, habitées par des Pilleux ou des Havard, ou des descendants issus de cette famille, depuis la fin du XVIII^e siècle.

A. Photographies

Les quelques vues suivantes donnent une idée des lieux dans les décennies autour de l'an 2000 :

- Les deux premières prises en 1987 par les enquêteurs du pré-inventaire du patrimoine
- Les suivantes entre 2018 et 2021 (photographies personnelles)

A gauche, les façades, rue du Coteau ; à droite les murs des jardins, sente de la Carrière.



En 1987

²⁰¹ PLU, zone UA, Saint-Cyr-en-Arthies, 2018

²⁰² Dossiers de pré-inventaire réalisés sur le patrimoine bâti et mobilier du département du Val-d'Oise 2511 W 4781 à 4811 - Saint-Cyr-en-Arthies. 1984-2005



En 2022

Peu profonds, moins de 8 m, façades peu larges, ces blocs d'habitation construits en pierre calcaire, collés pignon contre pignon, de hauteur inégales, alignent des toits régulièrement décrochés.

Trente-cinq ans d'écart, entre ces photographies, donnent un aperçu tant de la conservation des lieux « à l'identique », comme souhaité dans le PLU que d'une modernisation plus ou moins harmonieuse :

- réfection goudronnée de la rue du Coteau, bordée d'un fil d'eau (caniveau creusé en V) pour diriger vers la rue du Parc, les eaux pluviales abondantes ;

- enfouissement du réseau électrique, éclairage urbain par des lanternes « rétro » mais présence d'antennes râteaux ou paraboliques ;

- dégagement d'un pignon envahi par la vigne vierge et réfection de ses murs comme recommandé au PLU : conservation des maçonneries en pierre, joints « beurrés à fleur » à la chaux, c'est-à-dire au bord de la pierre ; volets et fenêtres en bois peint.

Toutefois des reprises de façades plus anciennes n'ont pas ce caractère traditionnel : joint droit, cimenté (années 50), enduit centenaire mais peint en blanc (années 70), enduit ton sable, certes gratté mais un peu moderne (années 90) ...

Les vues suivantes, sur quelques façades côté jardin, et sur leurs jardins en terrasse et (carte postale, de 1905, tableau de 1937 et photographies personnelles de 2020), dévoilent le peu de changement intervenus en un siècle, concernant les structures, hormis un agrandissement, des fenêtres déplacées ou un peu trop larges et une fantaisie normande, toujours existante, à la mode dans les années trente.



Carte postale datée de 1905



1938



2020, jardins en terrasse donnant sur la vallée.

B. Observation

L'observation sur site, nous montre que côté rue, du 34 rue du Parc qui fait l'angle au 2 bis rue du Coteau :

- les façades sont occultes, à quelques petites ouvertures près ; on ne cherchait pas à montrer son aisance par sa façade mais bien à se protéger des intempéries ou des intrus ;

- les murs sont conservés à l'identique, plus ou moins rejointés, plus ou moins, ré-enduits, jamais réellement rénovés ; la façade continue mais irrégulière nous permet de supposer que d'anciens accès aux cours des maisons ont été fermés pour agrandir l'espace habitable.

- les maisons ont un seul étage sur cave et surmontées d'un grenier, couvertes de tuile de Beauvais, ou tuile mécanique qu'on ne saurait dater ;

- au 4 rue du Coteau, une maison se distingue par un « pignon sur rue » qui possède de même que les autres, un étage sur cave et un grenier, cette fois aménagé en comble habitable : on peut le justifier par la présence de modernes fenêtres de toit de petite taille destinées à lui apporter aération et lumière naturelle.

L'observation actuelle se poursuit, nous dirigeons notre regard sur les maisons du 6 au 12 bis rue du Coteau :

- comme les précédentes, elles longent le bord de la rue étroite, sans aucun trottoir ;

- celle du 6 (en 1820, maison de Gédéon Pilleux) se compose de deux parties rénovées, une maison de deux étages, sur cave, couverte en petites tuiles, contre laquelle s'appuie un porche, surmonté d'une pièce mansardée éclairée d'une fenêtre en mezzanine, couverte de même. Les murs sont enduits et brossés à la chaux, couleur sable. Les fenêtres ont des volets et huisseries en bois peint d'un gris-brun pâle. Le porche est fermé par un portail en bois peint de même.

- la maison du 8, est composée de trois unités (en 1820, maisons de Geneviève Antoinette Pilleux épouse Kolikoski, de Jacques Pilleux son père, de René Elizabet Pilleux son oncle, dans l'ordre) qu'on identifie par trois toits de hauteur différentes ; deux unités ont gardé la structure rez-de-rue, cave et grenier, la troisième a été surélevée d'un étage. L'ensemble est couvert d'un enduit au plâtre peint en blanc. Une porte et plusieurs fenêtres s'ouvrent sur la rue. Les volets sont marron foncé. Les toits sont en tuiles mécaniques plates, rénovation récente, ou de Beauvais de pose plus ancienne. Les combles sont aménagés, comme au 4, éclairés par des fenêtres de toit.

- la maison du 10 (en 1824, maison de René Elizabet Pilleux) est une unité un peu plus large que les deux travées des bâtis anciens ; deux étages, ouvertures sur la rue comme au 8. Les volets sont blancs. Le toit est en tuile de Beauvais, l'enduit est au ciment décoré de joints factices, qu'on peut dater des années cinquante puisqu'un témoin nous a appris que cette habitation avait été presque entièrement détruite par les bombardements de la seconde guerre mondiale puis reconstruite.

- la maison du 12 (en 1824, maison de René Elizabet Pilleux et en 1688 de Marie Magdeleine Pilleux veuve Danguéugé), occulte sur la rue, est en pierre apparente, joints à la chaux, beurrés à fleur. Deux étages, fenêtres et volets de bois peints, bleus, sur le pignon sud-est, couverture en tuile de Beauvais.

Toutes les maisons ont une cheminée, toutes de factures différentes, seules quelques-unes gardent l'aspect traditionnel en bout de toit, élevées en brique rouge et placées au fait d'un des pignons. La plupart sont équipées d'une antenne de télévision.

Bien que ce soit parfois le cas, pour un élément de bâti, un mur, un toit, des ouvertures, aucune de ces dernières maisons n'est vraiment dans la ligne prescrite par le PLU des rénovations « à l'identique », simplement parce que leurs restaurations ou aménagements ont eu lieu avant que ces prescriptions soient émises.

Seul le mur de la maison du 12 est enduit comme on l'attend ; les couleurs ne sont pas toutes dans les teintes du Vexin qui doivent être variées mais toujours atténuées d'un ton gris.



Exemples de murs qu'on voit rue du Coteau.

La couverture des toits, du 2 au 12, varie entre plusieurs types de tuiles différentes : petite tuile plate, grande tuile plate, tuile de Beauvais à losange, tuile mécanique à grosses côtes. La petite tuile locale serait la seule à utiliser pour une restauration authentiquement traditionnelle selon l'ouvrage des Amis du Vexin Français²⁰³, pourtant dans ce village, les plus anciennes toitures à de rares exceptions portent la tuile de Beauvais, brevetée en 1841, choisie en remplacement du chaume, pour son coût économique et sa modernité de l'époque²⁰⁴.



Doit-on se formaliser de cette variété ? Les prescriptions des bâtiments de France sont de conserver un aspect discret et modeste de cet ancien cœur de village qui doit être un « écrin » à l'église classée monument historique. L'alignement de ce bâti, rue du Coteau est long de 100 m : qu'apporтерait une uniformité de façades et toitures ?

²⁰³ HAMON E., BEGHIN M., SKUPIEN R., *Formes de la maison entre Touraine et Flandre, du Moyen-âge aux temps modernes*, Ed ; PUS, 2020

²⁰⁴ <https://museedelatuile.e-monsite.com/pages/un-peu-d-histoire.html>

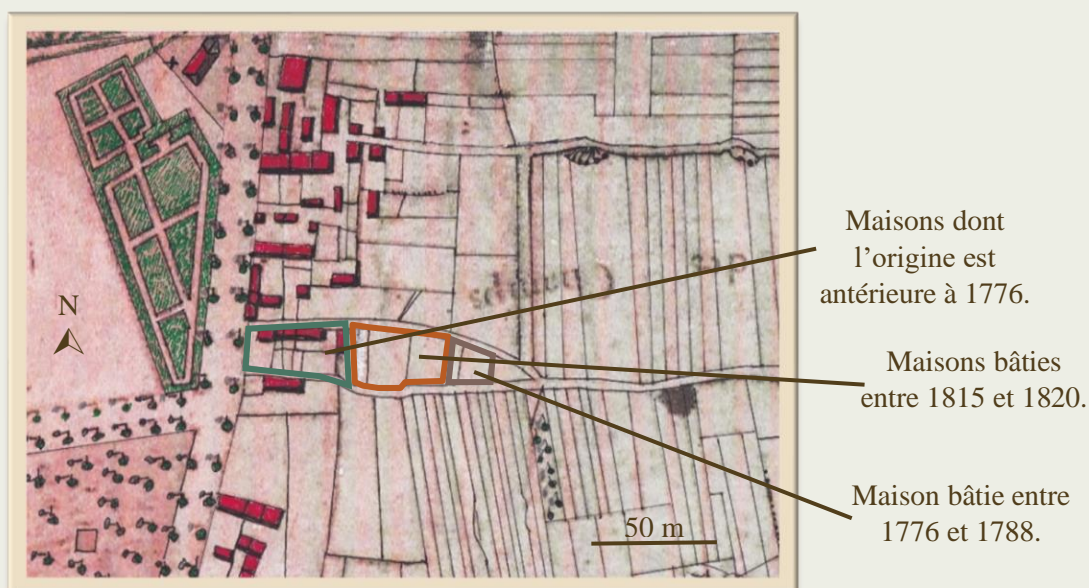
C. Datation des maisons :

L'aveu daté de 1544, nous apprend qu'un Guillot Havart puis son fils Nicolas Havart possédaient, maison, cour, jardin, grange, étables, et terre, au cœur du village, en forme de triangle dont la base était le chemin du roi.

Le village ancien a peu changé dans sa structure, le chemin du roi était la rue du Parc d'aujourd'hui, et seules deux sentes y partent à quasi angle droit dont l'une s'incurve et rejoint l'autre cent mètres plus loin. Il est fort probable que nos maisonnettes soient bâties sur l'ancienne tenure des Havart qui sont nos ancêtres.

Les propriétés de l'angle du 34 rue du Parc au 4 de la rue du Coteau sont fort anciennes puisqu'elles apparaissent au plan terrier de 1776 (polygone vert). Elles correspondent aux bâtiments énumérés dans l'aveu, mais seule une étude archéologique permettrait de le vérifier.

Celles du 6 au 10, sont bâties vers 1815-1820, celle du 12 entre 1776 et 1788.

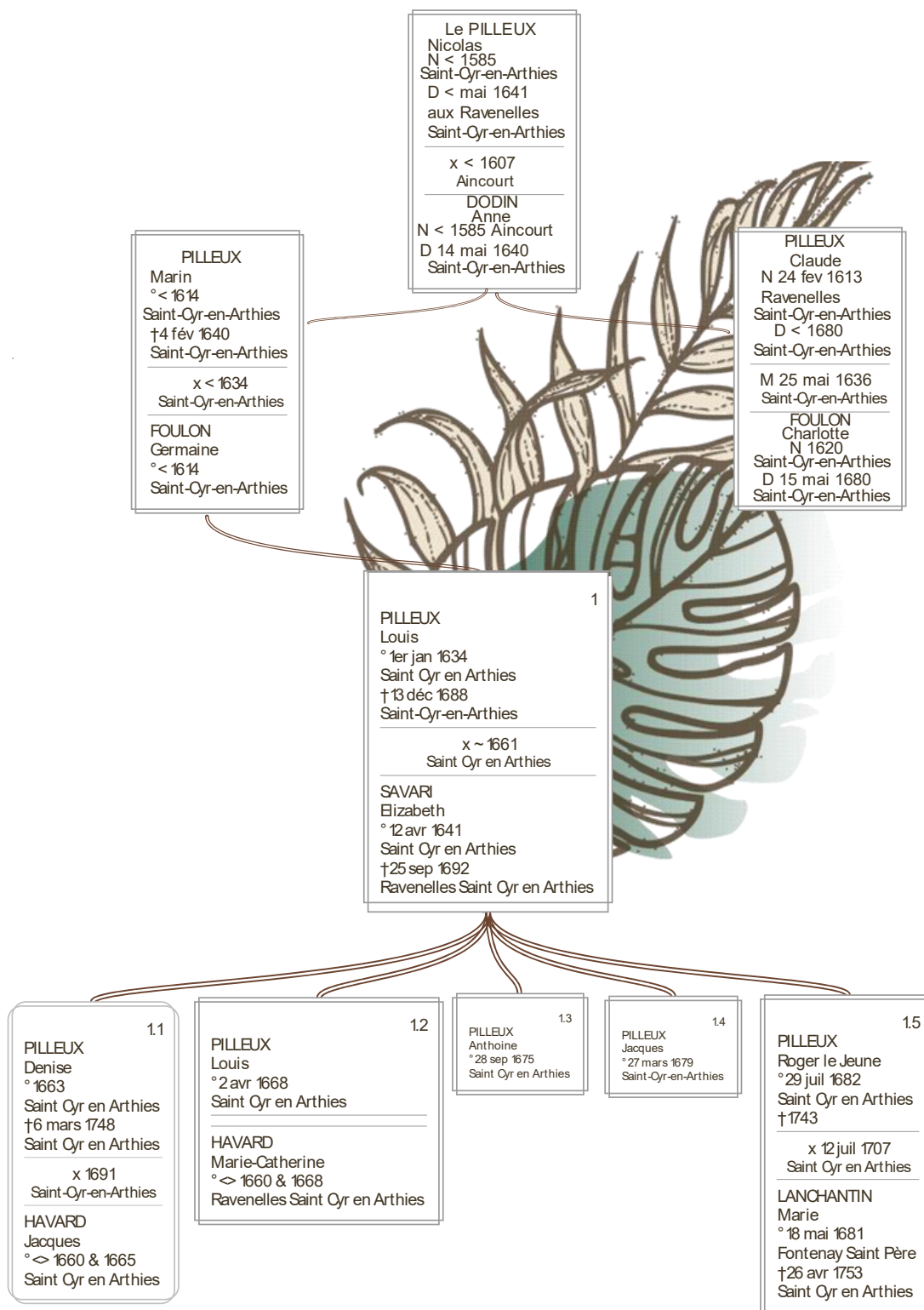


1776, plan terrier

II. Arbres généalogiques

On trouve dans la pages suivantes quelques branches du clan Pilleux Havard afin de situer les personnages évoqués dans cette étude familiale généalogique.





Louis Pilleux 1634, arbre généalogique

Descendance de Jacques Havard et Denise Pilleux

HAVARD
Jacques
né entre 1660 et 1665
Saint Cyr en Arthies - Ile-de-France Ravenelles
(Mariage)
x 1691
Saint-Cyr-en-Arthies (SAINT-CYR-en-ARTHIES)

PILLEUX
Denise
né 1623
Saint Cyr en Arthies - Ile-De-Fra
† mercredi 6 mars 1748
Saint Cyr en Arthies - Ile-De-Fra

HAVARD
Marie Magdeleine
† 1703
Saint Cyr en Arthies - Ile-de-France Ravenelles
† 1782
(Mariage)
BASTARD
Eloy
Menuisier
† 1702
Saint Cyr en Arthies - FRANCE RAVENELLES
† lundi 5 janvier 1750
Saint Cyr en Arthies

BASTARD
Marie Renée
† lundi 10 septembre 1742
Saint Cyr en Arthies - FRANCE RAVENELLES
† lundi 7 mars 1825
Saint Cyr en Arthies - FRANCE RAVENELLES
(Mariage)
DOIT
Antoine
Menuisier / journalier
né entre 1743 et 1745
Saint Cyr en Arthies - FRANCE RAVENELLES
† mercredi 20 novembre 1811
Saint Cyr en Arthies - Ile-De-Fra

DOIT
René Antoine
Bard / compositeur / journalier
† lundi 25 avril 1774
Saint Cyr en Arthies - FRANCE RAVENELLES
† mercredi 6 juin 1849
Saint Cyr en Arthies - FRANCE RAVENELLES
(Mariage)
DAMERY
Marie Jeanne
† mercredi 19 juillet 1780
Saint Cyr en Arthies - Ile-De-Fra
† vendredi 3 février 1843
Saint Cyr en Arthies - Ile-De-Fra

DOIT
Annette Didière
* dimanche 20 octobre 1822
Saint Cyr en Arthies
† samedi 21 janvier 1905
Saint Cyr en Arthies
(Mariage)
HAVARD
Louis Léon
Tisserand, gar de champêtre
* mardi 7 janvier 1823
Saint Cyr en Arthies
† mardi 15 mars 1910
Saint Cyr en Arthies

HAVARD
Marie-Célestine
* dimanche 11 décembre 1853
Saint Cyr en Arthies
† dimanche 7 avril 1946
Saint Cyr en Arthies
(Mariage)
x samedi 30 octobre 1875
Saint Cyr en Arthies
HAVARD
Onésime
Maçon / mouleur en papier de fantaisie à Paris en 1883
† jeudi 5 décembre 1850
Saint Cyr en Arthies
† mercredi 8 avril 1914
Saint Cyr en Arthies

HAVARD
Maurice
magasin
† mardi 6 mars 1877
Saint Cyr en Arthies
† mercredi 11 février 1931
Drocourt - Yvelines
(Mariage)
x jeudi 23 juillet 1903
Saint Cyr en Arthies
DAMÈVE
Valentine Louise
sans profession - nourrice
† vendredi 10 août 1877
Saint Cyr en Arthies
† samedi 23 février 1957
Drocourt - Yvelines

HAVARD
Raymond Louis Marc
chauffeur mécanicien
† mardi 4 juillet 1905
Drocourt - Yvelines
† jeudi 23 octobre 1952
Drocourt - Yvelines
(Mariage)
x 1933
Drocourt (78440)
LAMY
Renée Françoise Georgette
nourrice
† vendredi 23 avril 1915
Drocourt - Yvelines
† samedi 23 octobre 1982
Bincourt (95510)

HAVARD
Marie Thérèse
† mardi 27 août 1765
Saint Cyr en Arthies
(Mariage)
x jeudi 22 juillet 1717
Saint Cyr en Arthies
TRIPPET
François

TRIPPET
Marie Renée
† mardi 6 mars 1787
Saint Cyr en Arthies
(Mariage)
x lundi 26 juillet 1745
Saint Cyr en Arthies
MANCEL
Antoine
ouvreur en chaume

MANCEL
Marie-Jeanne
† vendredi 1er novembre 1799
Saint Cyr en Arthies
(Mariage)
x lundi 10 juillet 1769
OZANNE
Philippe
marchand de bois
† lundi 10 juin 1743
† mercredi 4 mars 1829
Saint-Martin-la-Carenne

OZANNE
Philippe
marchand de bois
† lundi 4 novembre 1771
† mardi 15 octobre 1839
La Roche-Guyon
(Mariage)
x samedi 10 juin 1809
La Roche-Guyon
JUPPIN
Anne Suzanne

Vendeur de la maison
héritée de sa mère
à Gédéon Pilleux son
cousin grognard

Descendance de Roger Pilleux
(cousin germain de Louis Pilleux 1634)
et de Margueritte Prieur

PILLEUX Claude
N 24 fév 1613 Ravenelles - Saint Cyr en Arthies
D > 1680 - Saint Cyr en Arthies
MARIÉ 1662 - Saint Cyr en Arthies
FOULON Charlotte
N vers 1620 - Saint Cyr en Arthies
D 15 mai 1680 - Saint Cyr en Arthies

PILLEUX Roger
N vers 1650 - Saint Cyr en Arthies
D 23 fév 1743 - Saint Cyr en Arthies
PRIEUR Margueritte
c. 1650 à 1695 - Inconnu ?
D 14 mai 1752 Saint-Cyr-en-Arthies

1
PILLEUX Cyr
* 31 déc 1690 - Saint Cyr en Arthies
x 31 déc 1712 - Saint Cyr en Arthies
BEGUIN Suzanne
* 1686 - Saint Cyr en Arthies
† 17 juin 1759 - Saint Cyr en Arthies

1.2
PILLEUX Anthoine
* 5 août 1713 - Saint Cyr en Arthies
† 1777 - Saint-Cyr-en-Arthies (SA)
x 11 fév 1737 - Saint Cyr en Arthies
DUTRESOR Louise

1.2.2
PILLEUX Antoine Philippe le Jeune
* 3 avr 1738 - Saint Cyr en Arthies
† 1806
x 19 nov 1764 - Saint Cyr en Arthies
OZANNE Claudine Elisabeth
* 1er avr 1739 - Saint Cyr en Arthies
† 15 avr 1813 - Saint Cyr en Arthies

1.2.2.1
PILLEUX Gédéon Antoine
* 1770 - Saint Cyr en Arthies
† 1831
x 1816 - Guibrancourt
BEGUIN Marie Françoise Clotilde

Gédéon Pilleux
grognard de Napoléon
et premier propriétaire
de notre maison

1.3
PILLEUX Jean dit Breton Cyr
* 16 juin 1716 - Saint Cyr en Arthies
† 1767
x 1741
MORAND Marie Marguerite
* 1718 - Saint Cyr en Arthies
† 1er juin 1795 - Saint Cyr en Arthies

1.3.1
PILLEUX Pierre Jean
* 8 juin 1751 - Saint-Cyr-en-Arthies (SA)
† 31 déc 1810
DOIT Marie Louise
* 1749 - Saint Cyr en Arthies
† 1829 - Saint Cyr en Arthies

1.3.1.1
PILLEUX Louis Pierre dit Capet
* 12 août 1793 - Saint Cyr en Arthies
† 10 juin 1886 - Saint Cyr en Arthies
x 26 jan 1813 - Saint Cyr en Arthies
HAVARD Victoire Alexandrine
* 9 avr 1791 - Saint Cyr en Arthies
† 13 mai 1869 - Saint Cyr en Arthies

1.3.1.1.1
PILLEUX Alfred David
* 1818 - Saint Cyr en Arthies
† 3 nov 1864 - Saint Cyr en Arthies
x 3 fév 1842 - Chérence
BOUCHER Clémentine Henriette Julie
* 13 avr 1822 - Chérence (95)

1.3.1.1.2
PILLEUX Louis Denis

Oncle et parrain d'Alfred Pilleux

1.3.1.1.1.1
PILLEUX Alfred Henri
* 10 fév 1848 - Chérence (95)
† 16 juil 1901 - Limay (78)
x 29 août 1868 - Limay (78)
GROUX Louise Augustine
* 14 déc 1845 - Limay
† 2 avr 1926 - Limay (78)



Alfred Pilleux
aïeul franc-maçon

1.3.1.1.1.2
PILLEUX Louis Alfred Henri
* 15 juin 1873 - Limay (78)
† 29 jan 1938 - Limay (78)
x 29 jan 1898 - Limay (78)
GODDE Louise Angèle
* 31 mars 1877 - Limay (78)
† 5 mai 1911 - Limay (78)



Notre grand-père Edouard Pilleux

1.3.1.1.1.2.1
PILLEUX Edouard Alfred
* 4 oct 1898 - Limay
† 23 sep 1958 - Mantes
x 25 fév 1922 - Septeuil (78)
MASSON Henriette Marcelle
* 6 avr 1902 - Septeuil - Yvelines
† 24 juin 2002 - Septeuil (78)



Descendance de Roger le jeune Pilleux et Marie Lanchantin

880-PILLEUX
Roger le Jeune
N 29 juil 1682
Saint Cyr en Arthies
† 1743

(Mariage)
x 1207/1707
Saint Cyr en Arthies

881-LANCHANTIN
Marie
N 18 mai 1681
Fontenay Saint Père
† 26 avr 1753
Saint Cyr en Arthies

PILLEUX
Marie Madeleine
N 7 mars 1712
Saint Cyr en Arthies
† 27 mai 1794
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 2404/1738
Saint Cyr en Arthies
DANGUEUGER
Dany
bedot
N - 1708
† 8 oct 1788
Saint Cyr en Arthies

440-PILLEUX
Jacques dit la Chaussée
Maçon
N 12 ma 1718
Saint Cyr en Arthies
† 8 déc 1773
Ravenelles Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 2211/1744
Saint Cyr en Arthies
441-MANCEL
Françoise
N - 1728
† 18 sep 1783

Françoise Mancel héritière des terrains
ou sont bâties les maisons étudiées
descendants de Denise Pilleux.

Marie Magdeleine Pilleux, propriétaire d'une des maisons étudiées
et ses neveux maçons bâtisseurs

PILLEUX
Jacques
N 12 juin 1748
Saint Cyr en Arthies
† 30 jan 1830
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 1202/1776
Saint Cyr en Arthies
COVILLE
Marie Geneviève
N 1744
† 1821
Saint Cyr en Arthies

220-PILLEUX
René Elisabeth
Maçon
N 10 août 1751
Saint Cyr en Arthies
† 18 mars 1821
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 1301/1777
Saint Cyr en Arthies
221-SOLLIER
Marie Anne
N 25 juil 1756
Saint Cyr en Arthies
† 20 mai 1834
Saint Cyr en Arthies

PILLEUX
Jacques Philippe
N 1er juin 1754
Saint-Cyr-en-Arthies
† 13 fév 1832
Saint-Cyr-en-Arthies

(Mariage)
BARAT
Victoire Elisabeth
N 13 mars 1770
Saint-Cyr-en-Arthies

Marie Magdeleine
Pilleux veuve
Madurel
propriétaire d'une
des maisons
étudiées

PILLEUX
Marie Madeleine
N 10 oct 1780
Saint Cyr en Arthies
† 24 jan 1844
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 1207/1824
Montdidier (80500)
M ADUREL
Fimmi Joseph
subergate
N 8 déc 1766
Mansimontiers
† -> 1832 & 1844

110-PILLEUX
René Philippe "Elisabeth"
Maçon
N mars 1789
Saint Cyr en Arthies
† 29 juin 1870
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 3103/1813
Saint Cyr en Arthies
111-AVISSÉ
Marie Rose
N 15 avr 1765
Fources
† 1er oct 1862
Saint Cyr en Arthies

PILLEUX
Guillaume
N 11 jan 1793
Saint-Cyr-en-Arthies

Guillaume, arrêté sous
le coup
de la loi de sûreté

PILLEUX
Geneviève Antonette
N 1788
Saint Cyr en Arthies
† 10 nov 1865
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 31/10/1814
Saint Cyr en Arthies
KOLIKOSKI
Mathias
N 24 fév 1784
Kobiasz
† 1846

KOLIKOSKI
Mathias Pierre Léon
N 18 avr 1827
Saint Cyr en Arthies
† 9 mai 1882
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 1102/1851
Saint Cyr en Arthies

BOURLON
Adeline
N 11 juil 1820
Harponville
† 1901
Saint Cyr en Arthies

KOLIKOSKI
Jules Pierre
N 1er mai 1864
Saint Cyr en Arthies
† 1917

(Mariage)
x 1905/1885
Saint Cyr en Arthies
HERSENT
Mathilde Alphonsine
N 1er avr 1866
Folainville

KOLIKOSKI
Henri Paul
instituteur
N 14 sep 1885
Saint Cyr en Arthies
† < 1949

(Mariage)
x 1909
Saint-Ouan (93400)
DABRETEAU
Juliette Louise Victoire
† -> déc 1961

Lignée Kolkoski
propriétaire
de la maison du 6
rue du Coteau

55
PILLEUX
Marie
1818-1892

(Mariage)
x 1836
54
LEMELLE
Louis
Tourneur en bois - journaliste
1815-1870

27-LEMELLE
Louise Amélie
Cousine
N 18 oct 1855
Saint Cyr en Arthies
† 7 août 1905
Saint Cyr en Arthies

(Mariage)
x 08/07/1876
Saint Cyr en Arthies
26-DAMÈME
Louis Hyppolite
Tourneur sur métaux
N 07 nov 1845
Onerville
† 8 mai 1921
Drocourt

13-DAMÈME
Valentine Louise
sans profession - nourrice
N 10 août 1877
Saint Cyr en Arthies
† 23 fév 1957
Drocourt - Yvelines

12-HAVARD
Maurice
maçon
N 6 mars 1877
Saint Cyr en Arthies
† 11 fév 1931
Drocourt - Yvelines

6-HAVARD
Raymond Louis Marc
chauffeur mécanicien
N 4 juil 1906
Drocourt - Yvelines
† 23 oct 1952
Drocourt - Yvelines

(Mariage)
x 1933
Drocourt (78440)

FLAMY
Renée Françoise Georgette
nourrice
N 23 avr 1915
Drocourt - Yvelines
† 23 oct 1982
Aincourt

Guide des sources

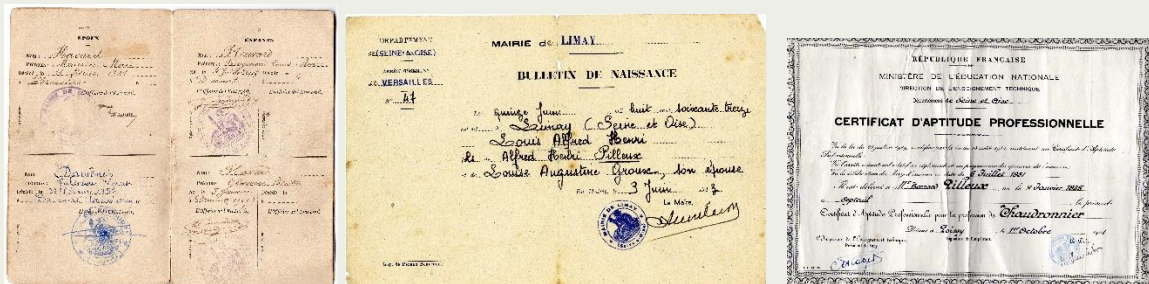
I. Introduction

Pas de généalogie possible sans traces : qu'il s'agisse de traces écrites manuscrites ou imprimées, voire gravées dans la pierre, qu'il s'agisse de traces orales directes ou indirectes, qu'il s'agisse de traces non verbales, images, paysages ou constructions.

Pas de généalogie possible sans mémoire de ces traces. Mémoire vive et fragile de la transmission orale, mémoire proche et familière des documents et trésors familiaux sortis des armoires, mémoire flottante prise dans la toile virtuelle.

Commençons par les archives familiales, généralement éparées, par chance, quelques cousines sont restées autour de Saint-Cyr-en-Arthies, et les visites autour d'un café révèlent bien des documents utiles. Photographier, noter ce qui se raconte, surtout les dates, les lieux : l'archiviste novice oublie parfois de le faire... autant de témoignages des modes de vie sociale et culturelle à replacer dans l'histoire de leur époque.

Tout d'abord les papiers de famille : livret de famille, bulletin de naissance, diplôme...



Les correspondances où l'on découvre les vacances d'un instituteur en 1925, le carnet de guerre du père de Raymond Havard recopié par sa femme, témoins d'une époque donnant vie au quotidien de nos ancêtres.



Puis les images sorties de la chambre noire : cette photographie de mariage, avec les souvenirs d'une cousine, après une enquête dans les anciens journaux de mode de la belle époque, l'estimation de l'âge des enfants, puis les liens avec la généalogie déjà faite, a permis de dater l'image et d'identifier visuellement jusqu'aux grands-parents de Raymond Havard !



Des objets sortis d'une armoire ou d'un grenier : un sabre « *Montmorency 1821* » identifié grâce à des passionnés de l'art militaire <https://passionmilitaria.com/> et attribué à un caporal d'infanterie décédé en 1836, Eugène Pilleux..



Puis des lieux tel un cimetière où une tombe à l'entrée, bien en vue, abrite une famille, un notable, l'oncle d'Alfred Henri, franc-maçon ; un couple, ses grands-parents, des dates...



Si les premières générations de notre généalogie, celles du XX^e siècle, se sont construites dès notre tendre enfance, autour de la table de nos grands-mères, avec notre sœur, avons dès le début des années 80 fréquenté des lieux plus officiels : les secrétaires des petites mairies nous sortaient des registres d'état-civil et paroissiaux, que nous consultions avec application, sur la table couverte de feutre vert du Conseil municipal, veillant à ne pas abîmer des pages parfois fragiles ; les archivistes des communes un peu plus grandes, nous accueillèrent dans leurs sous-sols, ouvrant de vastes armoires, contenant des registres reliés de cuir frappé de chiffres dorés ; puis nous avons découvert les archives départementales des Yvelines. Toujours des registres manuscrits que nous consultions avec délectation, papier jauni, encre sépia, signatures ou croix, chargées d'une vie passée, tracées de la main de nos ancêtres. Pas encore de photographies, ni de reproductions scannées. Parfois quelques mauvaises photocopies en noir et blanc. Mais aussi, nous découvrons, une modernité des années 60 diffusée peu à peu dans les archives départementales (en 1969, la Direction des Archives de France se félicite de la création de cette nouvelle série Mi, de microfilms, qui est, d'ores et déjà, la série la plus

consultée de toutes ses collections et qui permet d'éviter le recours aux registres originaux.)²⁰⁵: les bandes microfilmées par l'église des Mormons ; on recherchait ces bandes dans de grands meubles à tiroir, puis on glissait les films dans les roues dentées d'un appareil à écran et parfois, erreur de manipulation, l'image du registre apparaissait à l'envers ! après avoir remis la bande à l'endroit, réglé l'optique, la luminosité, enfin l'image correcte...

Nous relevions à la main, sans souci de fiches ce collecte, oubliant de noter les témoins, ou les signatures, ne notant pas les cotes des documents... Nous tracions l'arbre au fur et à mesure !

Quelques années passèrent sans recherches, reprises à l'occasion d'un arrêt longue maladie puis à l'heureux temps de ma retraite : en 2010, tant aux Archives Départementales du Val d'Oise que des Yvelines, les séries Mi des registres paroissiaux et d'état civil sont complètes, plusieurs journées et les relevés sont fructueux : le projet de remonter dix générations complètes se réalise. Depuis 1995, l'ordinateur de bureau est à portée de chacun, en 2013, j'utilise un premier logiciel Généatique pour enregistrer, une à une la fiches de chaque ancêtre. Les dix générations sont imprimées sur un poster géant. Puis un second Hérédis, pour une saisie des données un peu plus aisée.

Mais comment s'arrêter, ces recherches sont captivantes, jamais terminées... de plus en plus de sources possibles sont apparues avec internet : un abonnement internet à Geneanet ouvre la place aux échanges avec d'autres « généanutes », permet de nouvelles pistes de recherches, de débloquer une branche toutefois, les possibilités d'erreur de saisie ou d'interprétation se multiplient d'autant et il est impératif de vérifier chaque information nouvelle.

Nous utilisons régulièrement les lieux de consultation des données qui se sont également multipliés cette dernière décennie : toutes les Archives Départementales ont leur site en ligne et des milliers d'archives numérisées, ainsi que les Archives Nationales, les Archives Nationales d'Outre-mer, les archives militaires « Mémoires des Hommes ».

Mais, c'est indispensable, nous fréquentons encore les salles de lecture, autant celles des Archives Départementales du Val d'Oise que des Yvelines : après consultation des répertoires ou de l'instrument de recherche informatisé du site de conservation visité, avec l'aide des présidents de la salle de lecture ou par courriel avec les archivistes, nous avons découvert, mais parfois manqué, des archives qui concernent le sujet de notre actuel projet : étudier une branche, de gens très simples, les Pilleux Havard, branche très localisée mais complexe de cette famille vexinoise et rédiger une monographie rapportant leur vie au cours des siècles tout en les situant avec le plus d'exactitude possible dans la société de leur époque.

Les archives sont classées par série, désignées chacune par une lettre ; chaque série en sous-série se rapportant à un domaine précis.

Bien sûr, on y trouve souvent ce que l'on cherche mais des lacunes existent, des documents ont disparu, certains sont si abîmés qu'on ne peut les sortir, d'autres sont partis en numérisation, d'autres en restauration, d'autres sont encore rangés dans les cartons tels qu'ils ont été collectés et attendant parfois depuis des années d'être indexés (c'est-à-dire analysés, classés, étiquetés, rangés) ... La loi régit l'accès aux documents d'archives publiques (détails complets à découvrir ici <https://francearchives.fr/fr/article/26287583>), qui depuis 2008, sont « par principe librement communicables à toute personne qui en fait la demande (art 1.213-1 du code du patrimoine) toutefois s'ils contiennent des informations confidentielles, des délais existent : entre autres, registre d'état civil

²⁰⁵ BLAQUIERE Henri. « Le microfilm dans les Archives. I. Aspects théoriques ». In : *La Gazette des archives*, n°67, 1969. pp. 239-254

clôturé depuis moins de 75 ans, registres du recensement militaire de moins de 120 ans, documents de moins de cent ans se rapportant à des personnes mineurs. Toutefois, dans le cadre de leur fonction, des professionnels, dont le généalogiste, s'il dispose d'un mandat, peuvent obtenir des droits d'accès particuliers, par les archives de France et accord du Tribunal de Grande Instance de Paris, renouvelables tous les deux ans.

Les activités de l'archiviste structurent la mémoire collective comme individuelle. Lorsqu'on se repère dans les dédales de ce monde de papier, lorsqu'on décrypte son langage codé, l'archivistique (science des archives) offre d'incroyables découvertes au chercheur d'histoires du passé.

II. Généalogie familiale

Nous présentons ici, les documents d'archives publiques, que nous avons ou aurions souhaité consulter pour l'élaboration de l'histoire généalogique familiale :

A. Archives départementales du Val d'Oise

1. Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles :

Cette série offre une variété de possibilités dont la première pour le généalogiste est la collecte des données d'état civil des personnes. Mais également, nous le verrons plus loin, les actes notariés concernant les régimes matrimoniaux, les successions, les donations, les actes immobiliers.

a) *Sous-série 4 E : tables décennales*

Sous-série, très utile, totalement numérisée et accessible en ligne, qui permet par tranche de dix ans, depuis la création de l'Etat civil après la Révolution française, de repérer rapidement un acte de naissance, mariage ou décès avant la consultation des registres. Pour les communes nous concernant la totalité des tables de Saint-Cyr-en-Arthies, et dans une moindre mesure celles de Chérence, Frémainville, Montigny-lès-Cormeilles, Cormeilles-en-Parisis ont été consultées.

(1) Saint-Cyr-en-Arthies.

4 E 1203 - dates 20 septembre 1792-31 décembre 1852

4 E 1204 - dates 1883-1892

4 E 1205 - dates 1903-1912

4 E 1206 - dates 1913-1922

4 E 1207 - dates 1923-1932

(2) Chérence

4 E 57 - dates 1813-1902

(3) Frémainville.

4 E 577 - dates 1813-1892

(4) Montigny-lès-Cormeilles.

4 E 1027 - dates 20 septembre 1792-31 décembre 1842

b) *Sous-série 3 E : Registres paroissiaux et d'état-civil /
Baptêmes, mariages, sépultures.*

Ensuite vient cette sous-série, également numérisée et accessible en ligne, qui ouvre de nombreuses heures de consultation et de relevé d'information : les registres paroissiaux, des baptêmes, mariages et sépulture jusqu'en 1792 puis ceux d'état-civil jusqu'au début du XX^e siècle.

Ils permettent de bâtir la généalogie, repérer les liens familiaux plus éloignés (oncles et tantes, parrains et marraines, cercle amical) et parfois offrent la possibilité de connaître la vie professionnelle et sociale de nos ancêtres (celui qui fut maire, instituteur, laïque au service de l'église, soldat ou bagnard, voire par des indices graphiques dans la signature, franc-maçon)

(1) Saint-Cyr-en-Arthies.

Ce premier registre a été totalement dépouillé, en effet, la branche Havard/Pilleux, représente une grande proportion des habitants de ce village.

3 E 150 1 - dates 1585-1586, 1609-1625, 1628-1647, 1651-1654, 1668-1683, 1687-1692 1585-1586, 1609-1625, 1628-1647, 1651-1654, 1668-1683, 1687-1692

Les registres suivants ont permis de relever tous les ancêtres directs (et partiellement les fratries) de nos deux grands-pères, Edouard Pilleux et Raymond Havard ; mais le travail de dépouillement complet, demandant de longues heures de travail, reste en projet pour une continuation de cette première monographie.

3 E 150 2 - dates 1693-1697, 1700-1702, 1705-1706, 1709-1717 1693-1697, 1700-1702, 1705-1706, 1709-1717

3 E 150 3 - 1718-1750 1718-1750

3 E 150 4 - dates 1751-1773 1751-1773

3 E 150 5 - dates 1774-1790 1774-1790

3 E 150 6 - dates 1791-an IX

3 E 150 7 - dates An X-1817 An X-1817

3 E 150 8 - dates 1818-1834 1818-1834

3 E 150 9 - dates 1835-1851 1835-1851

3 E 150 10 - dates 1852-1869 1852-1869

3 E 150 11 - dates 1870-1895 1870-1895

3 E 150 12 - dates 1896-1900 1896-1900

(2) Chérence

Ici, les registres ont été parcourus, à partir de l'acte de naissance de Alfred Henri Pilleux, aïeul franc-maçon, et ont révélé l'existence étonnante d'un microcosme d'individus lettrés, tout en étant carrier, tourneur sur bois, meunier, se regroupant entre-soi, dans un village foncièrement ouvrier et paysan.

3 E 47 4 - dates 1748- 1791

3 E 47 6 - dates 1792- 1806

3 E 47 7 - dates 1807-1826

3 E 47 8 - dates 1827-1851

3 E 47 9 - dates 1852-1869

3 E 47 10 - dates 1870- 1895

(3) Frémainville.

Quelques actes ici, concernant un couple et leurs enfants dans la tourmente des crises économiques et sociales, du XIX^e siècle.

3 E 70 14 - dates 1840-1847

3 E 70 15- dates 1848 - 1862

3 E 70 16 - dates 1862 – 1867

(4) Montigny-lès-Cormeilles.

Ici, et dans la commune suivante, on a pu identifier une partie de la famille ayant quitté définitivement Saint-Cyr-en-Arthies

3 E 115 3 - dates 1772-1792

(5) Cormeilles-en-Parisis.

3 E 51 10 - dates 1786-1792

(6) Vétheuil.

Quelques actes concernant un soldat au retour des premières campagnes napoléoniennes.

3 E 175 22 - dates an X- 1807

(7) Wy-dit-Joli-Village

Pour cette commune, un travail de fond est prévu, mais faute de temps, pas encore réalisé, à la recherche des familles protestantes qui y ont vécu.

2. Série M : Administration générale et économie :

Dans cette série,

a) Sous série 9 M : Recensements et dénombrement de la population, listes nominatives.

Nous avons extrait de l'ensemble de la sous-série 9 M pour la commune de Saint-Cyr-en-Arthies, tous les individus Havard ou Pilleux et les chiffres concernant l'ensemble des habitants. Ce qui a permis d'obtenir une statistique, sur un siècle, de l'évolution de cette population rurale, comparée à celle de la France et d'y situer cette famille.

Pour Chérence, il s'agissait de repérer rapidement la composition de la cellule familiale de Alfred Henri, aïeul franc-maçon.

(1) Saint-Cyr-en-Arthies

9 M 851 - dates 1836, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876, 1881, 1886, 1891, 1906, 1901, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936.

(2) Chérence

9M 461 - dates 1861

b) Série R : Affaires militaires

Cette série n'est pas très riche dans le Val d'Oise, département faisant partie de l'ancienne Seine-et Oise, les registres matricules par exemple, sont conservés dans l'entité des Yvelines.

Dans cette série,

(1) Sous série 1 R : Recrutement militaire / conscription
- Magny-en-Vexin : liste nominative

Une déception en découvrant la pauvreté de cette sous-série, trois années seulement et aucun Pilleux, n'en ressort, alors qu'ils ont été nombreux à être militaires au XVIII^e et XIX^e siècle : seul indice quant à leur vocation, Saint-Cyr-en-Arthies offrait, au plus, un seul soldat tiré au sort dans ces listes...

1 R 343 - Classe 1816. Octobre 1818

1 R 344 - Classe 1821. Mars 1822

1 1 R 345 - Classe 1826. Juin 1827

(2) *Sous série 2 R : armée, action humanitaire,
militaire*

Trouvaille inattendue d'une liste d'habitants de la commune de Saint-Cyr-en-Arthies, relevant les dons en faveur des anciens de l'armée d'Italie. Liste nominative dont le sens n'apparaît que replacé dans le contexte du Second Empire, des crises de subsistances de l'époque et du devenir des soldats de la Grande Armée napoléonienne et d'analyser la situation de quelques Pilleux ayant vécu ces campagnes.

2 R 100 Communes de S à T, juillet et août 1859.

c) *Série C : Administration provinciale*

On trouve dans ce document une dizaine d'années de rôles de taille du XVIII^e siècle, avec le nom et parfois le métier des contribuables de l'époque, ce qui a enrichi les biographies de nos individus et permis de les situer dans une petite étude sociale des revenus et positions sociales...

C 358 – dates 1753 à 1788 rôles de taille La Roche-Guyon / Saint-Cyr-en-Arthies

d) *Série G : Clergé séculier*

Les Archives du Val d'Oise détaillent peu la présentation de leurs séries, et l'inventaire proposé « églises collégiales et paroissiales » ne laissait rien deviner du contenu du dossier intitulé concernant le village de la famille étudiée. Nous recherchions des informations sur la reconstruction de l'église en 1648 et espérons peut-être trouver le nom des maçons qui l'avaient rebâtie mais cela n'a pas été le cas.

3. *Grand vicariat et Officialité de Pontoise : églises collégiales et
paroissiales 1122-an III*

G140 - Saint-Cyr-en-Arthies

a) *Série J : Archives d'origine privée entrées par voie
extraordinaire : achats, dépôts, dons, legs*

Le chartrier de la Roche-Guyon contient des centaines d'archives : nous avons identifié celles concernant Saint-Cyr-en-Arthies grâce à un inventaire mis à disposition par les Archives Départementales du Val d'Oise. Forts anciens, les documents nécessitent plusieurs heures de travail paléographique pour déchiffrer leurs écritures. Une grande partie reste à étudier par la suite, nous nous sommes concentré sur des aveux du seigneur du lieu en 1544 que nous présentons plus bas et sur une dizaine de cahiers où étaient relevés les paiements des contribuables (le cens). Ces cahiers permettent sur une période allant de 1634 à 1655, de découvrir les plus anciens ancêtres directs des Pilleux/Havard, de les resituer dans la vie sociale de la fin du Moyen-Age.

(1) Sous-série 10 J : Charrier de La roche guyon

(a) Inventaire des titres

10 J 22 - seigneurie de Saint-Cyr-en-Arthies

(b) Mouvance du Duché 1346/1787

10 J 35 - Saint-Cyr-en-Arthies - titres aveux fois et hommages acquisition par Loiseau de Bérenger 1778 /correspondance 1382-1787 / parchemin 15 mars 1495 / acte signé de Pierre moreau notaire royal à pontoise 18 juillet 1561 /

10 J 36 - Saint-Cyr-en-Arthies - mémoires copies d'actes, blâmes, observations, renseignements et croquis à propos de la mouvance de cette terre et des fiefs en dépendant de 1346 à 1755.

10 J 964 - Saint-Cyr-en-Arthies - aveux quittances de relief et transactions pour ce qui relève de la terre de Saint-Cyr-en-Arthies mouvante du duché 1530-1769 / transaction 28 septembre 1530 / parchemins 23 janvier 1531 / parchemin 1^{er} août 1532

b) Série T : Enseignement, affaires culturelles, sports

(1) Sous série 1 T : Monographie communale

Le 29 décembre 1899, une instruction ministérielle sollicite toutes les écoles primaires françaises pour préparer des travaux d'élèves, d'enseignants mais aussi rédiger des monographies communales destinées au pavillon du Ministère de l'Instruction Publique lors de l'exposition universelle de 1900 à Paris ; l'objectif était de mettre en valeur le progrès de l'enseignement et les capacités des « hussards noirs de la république », instituteurs de France : toutes les monographies que j'ai pu lire ont été réalisées soigneusement, parfois illustrées de clichés photographiques inédits et sont une source d'informations locales de premier ordre, même si la partie historique demande à être vérifiée.

(a) Saint-Cyr-en-Arthies

1 T 142 - date 1899

(b) Chérence

Monographie consultée pour ses informations sur les carriers, métier pratiqué par les Pilleux.

1 T 142 - date 1899

(c) Arthies

Un album illustré de photographies de très belle qualité, magnifiquement intactes, aux informations sur les carriers, mais également sur la région d'Arthies et dans le contexte de la généalogie foncière.

1 T 141 – date 1899

(d) Vienne-en-Arthies

Cette fois, l'enseignant exerce ses qualités de dessinateur au graphisme assuré ; des informations sur les salaires des maçons nous intéressent particulièrement.

1 T 141 – date 1899

B. Archives départementales des Yvelines

Nous retrouvons les séries précédentes.

1. Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles :
 - a) *Sous-série 4 E : tables décennales*

Concerne les descendants de Alfred Henri Pilleux, franc-maçon.

(1) Limay 1868 à 1922

4 E 4328 - dates 1802-1902

4 E 5582 - dates 1903-1912

4 E 5604 - dates 1913-1922

4 E 5585 - dates 1953-1932

- b) *Sous série 4 E : Registres paroissiaux et d'état civil*

Concerne les descendants de Alfred Henri Pilleux, franc-maçon.

(1) Limay 1868 à 1922

4 E 1363- dates 1861-1869

4 E 1365 -dates 1870-1882

4 E 4826 à 4829 - dates 1883-1904

4 E 6402 -6403-6404 – dates 1905- 1919

Concerne la famille de Octave Pilleux, bagnard.

(2) Oinville sur Montcient

4 E 4466 - dates 1792-1852

Cette sous-série nous livre des documents patrimoniaux, concernant les biens mobiliers et immobiliers.

- c) *Sous série 3 E : Minutes notariales*

Ici un acte fort intéressant qui nous permet d'étudier la vie d'une femme du siècle des Lumières, dans les détails de son intérieur, dans son environnement proche, dans l'espace de la société limitée qu'est ce petit village du Vexin, et en observant de « par en bas »²⁰⁶, voir comment ce destin particulier vient illustrer l'histoire de la vie quotidienne au XVIII^e siècle.

²⁰⁶ THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière*, Seuil, 2012, édition originale 1963).

3 E 21 75 Inventaire après décès M. Madeleine Pilleux, maître Papin, Mantes-la-Jolie, 17 prairial an II (15 juin 1794)

2. Séries Y : Prisons

Série découverte au cours du travail de recherche pour cette monographie, on pourrait comme l'écrit Arlette FARGE²⁰⁷ « être absorbée par l'archive au point de ne plus savoir l'interroger »... comme pour les séries Justice : à la lecture de ces formulaires administratifs, l'imagination s'emballa.

a) *Sous série 2Y : Fonds des établissements pénitentiaires*

3. Mantes-la-Jolie (Yvelines, France)

Où on fait la connaissance d'une forte tête et de quelques autres, Philippe René, Guillaume, Antoine, Gaucher et Marie Elisabeth...

2 Y2 24 – Registre d'écrou²⁰⁸, Mantes-la-Jolie – dates 04/04/1848-18-12-1848

2 Y2 29 – Registre d'écrou, Mantes-la-Jolie - dates 17/11/1857 - 16/08/1859

2 Y2 30 – Registre d'écrou, Mantes-la-Jolie - dates 16/08/1859 - 02/01/1862

C. Archives départementales de l'Aisne

1. Série U : Justice

a) *Sous série 2 U : cour d'appel et cour d'assises*

Nous suivons, dans cette sous série et dans la suivante, le parcours d'un manouvrier devenu bagnard à la fin du XIX^e siècle : ici encore, des formulaires administratifs donnent à collecter de multiples précisions sur un criminel, les faits, la psychologie de l'homme, son devenir et ce en quoi il s'inscrit dans l'histoire sociale et politique de son siècle.

50 U 52, Octave Marie Pilleux jugement en appel du 15 mars 1889, tribunal de Laon

D. Archives départementales de la Somme

1. Série U : Justice

a) *Sous série 2 U : cour d'appel et cour d'assises*

2 U 291 arrêt N° 188 rendu par la cour d'appel d'Amiens, 5 avril 1889

²⁰⁷ FARGE Arlette: *Le goût de l'archive*, Seuil, Paris 1989 :150 pages délicieuses de bout en bout, à lire absolument.

²⁰⁸ contribution à l'indexation, J Hamel, <https://geneanet.com>

E. Archives départementales de Corse

a) *Série Mi : microfilms*

(1) *Sous série 6 Mi : 6 Mi Microformes autres que ceux d'état civil réalisés par la société généalogique de Salt Lake City*

Un acte de décès qui ne peut que nous questionner ou comment et pourquoi un enfant de 12 ans né dans un village du Vexin au début du second Empire termine ses jours à 1200 km de chez lui.

6 Mi 4/235 registre des décès 1861, Ajaccio

F. Archives départementales de l'Eure

Dans les actes suivants, on navigue autour d'Octave Pilleux, mariage et enfants, afin de comprendre la logique de sa vie.

1. *Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles*

a) *Sous série Mi : tables décennales*

Mi 1008-8 - Vernon – dates 1792-1902

b) *Sous série Mi : Registres paroissiaux et d'état-civil*

Giverny

8 Mi 5618 - date année 1873

Gasny

8 Mi 5656 - 1863-1887

2. *Série R : affaires militaires*

a) *Sous série 41 R : registres matricules d'Evreux*

41 R 71 - classe 1898 Pilleux Emile Albert

G. Archives départementales du Val de Marne

1. *Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles*

a) *Sous série 2 E : Registres paroissiaux et d'état-civil*

Quelques actes permettant de vérifier la présence d'une branche Pilleux dans cette ville.

Charenton-le-Pont

1 Mi 85 – dates 1784 -1788

1 Mi 86 – dates 1789 -1792

1 Mi 87 – dates 1793 -1797

H. Mémoire des hommes

1. Registres de contrôle & registres matricules (1683-1815)

SHD/GR 20 YC 5 - 1er régiment de grenadiers à pied, 1799-1814

SHD/GR 20 YC 32 - Répertoire alphabétique des régiments de flanqueurs et tirailleurs de l'arme des grenadiers de la garde (du 1er au 16e régiment), 1809-1814

SHD/GR 20 YC 148 - Corps royal des cuirassiers de France, grenadiers à cheval de la garde impériale, 23 juillet 1814-29 mars 1815

SHD/GR 21 YC 719 - 96e régiment d'infanterie de ligne, 1er ventôse an XII-25 vendémiaire an XIV

SHD/GR 21 YC 1401 - 5e régiment d'infanterie de ligne, 28 août 1814-13 août 1815

SHD/GR 21 YC 307 - 4e régiment d'infanterie de ligne, 16 février 1813-14 décembre

SHD/GR6 - régiment de cavalerie du dauphin

I. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM)

Le chapitre des migrants de cette monographie nous amène à retrouver un Pilleux militaire en Guadeloupe en 1862. Non coté, voici l'adresse internet où se trouve l'archive :

[http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=GUADELOUPE&commune=LES SAINTES \(HOPITAL MILITAIRE\)&annee=1862](http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=GUADELOUPE&commune=LES SAINTES (HOPITAL MILITAIRE)&annee=1862)

Nous retrouvons également aux ANOM, les registres des bagnes, celui de Cayenne nous fait connaître le devenir de Octave Pilleux évoqué un peu plus haut.

H1145/pilleuxoct : dossier individuel de bague de Cayenne

J. Sitographie

Un abonnement désormais payant permet de naviguer dans ce site de généalogie dans plusieurs buts, le premier de repérer quelques pistes de recherches familiales, le second de consulter les registres indexés en ligne par les généanutes, le troisième de participer à cette indexation collective.

<https://geneanet.com>

Ce site officiel permet de trouver des liens avec un ensemble d'archives en ligne.

<https://francearchives.fr>

Nous utilisons également notre moteur de recherche pour repérer les adresses des diverses Archives Départementales.

Ce site est un site officiel du ministère de la Défense, incontournable en ce qui concerne les parcours militaires des individus qu'on étudie.

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Une entité des Archives Nationales nous fait voyager vers une généalogie ultra marine.

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/>

III. Généalogie foncière

Pour cette autre partie de cette monographie, afin d'étudier l'immeuble de famille, situé à Saint-Cyr-en-Arthies, nous utilisons de nouvelles séries d'archives mais également certaines déjà rencontrées pour la généalogie familiale.

A. Archives départementales du Val d'Oise

1. Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles :

Nous recherchions un acte clé pour identifier les premiers propriétaires des parcelles où sont construites les maisons étudiées mais malheureusement cet acte a disparu ou été déplacé dans un dossier notarial que nous n'avons pu retrouver.

a) *Sous série 2 E : Etudes notariales*

(1) *Etude notariale de la Roche-Guyon, tabellionage de Vétheuil. Minutes. Cauchon, Jacques (1726-1801)*

2 E 12 369 - dates 1787-1788

2. Série C : Administration provinciale

Fort heureusement, ce registre de contrôle des actes notariaux nous a permis de reconstituer cette origine de propriété même si les détails de la vente viagère manquent et qu'on ne peut remonter plus en arrière, avant 1788.

a) *La Roche-Guyon. Contrôle des actes.*

C 34 20 - dates 1788

3. Série J : Archives d'origine privée entrées par voie extraordinaire : achats, dépôts, dons, legs

a) *Sous-série 10 J : Chartrier de La roche guyon*

Dans le registre relié daté de 1544, le nouveau seigneur de Saint-Cyr-en-Arthies expose ses possessions foncières à son suzerain duc de la Roche-Guyon. C'est dans ce cahier que l'on rencontre la description d'une ferme tenue par Guillot Havart, transmise à son fils Nicolas et probablement à ses descendants jusqu'à la construction entre 1776 et 1824 des maisons que nous présentons dans le chapitre de généalogie foncière.

Ces archives sont si riches que nous en poursuivrons l'étude dans un prochain projet.

(1) *Mouvance du Duché 1346/1787*

10 J 964 - Saint-Cyr-en-Arthies - aveux quittances de relief et transactions pour ce qui relève de la terre de Saint-Cyr-en-Arthies mouvance du duché 1530-1769

4. *Série Q : Domaines, Enregistrement, Hypothèques depuis 1790 :*

A la recherche de pistes pour déterminer les origines de propriété avant 1788, de l'immeuble étudié, les deux registres suivants n'ont donné aucune indication.

a) *Sous série 3 Q : Registres de formalités et actes déposés. 1792-1815*

(1) *Bureau d'enregistrement de la Roche-Guyon*

(a) *Contrats de mariage : table alphabétique.*

3 Q 10 38 - dates 21 septembre 1781-20 janvier 1809

(b) *Mutations de propriété immobilière. - Acquéreurs et nouveaux possesseurs : tables alphabétiques.*

3 Q 10 42 - dates 1785-1797

5. *Série P : Finances, cadastre et poste.*

a) *Sous série 3 P : Cadastre*

Les registres de cette sous série ont tous été utilisés pour remonter la liste des propriétaires des lieux étudiés : tous les changements de main ont ainsi été relevés de 1824 à 2018.

(a) *Etats de sections. Saint-Cyr-en-Arthies*

3 P 650 - date 1820

3 P 651 - Matrice des propriétés bâties, folios 1 à 63. - dates 1882-1911

3 P 652 - Matrice des propriétés bâties et non bâties, folios 1 à 451. - dates 1840-1911

3 P 1479 - Matrice des propriétés bâties, folios 1 à 57. - dates 1912-1930

3 P 1480 - Matrice des propriétés non bâties, folios 1 à 323. - dates 1916-1931

Les plans cadastraux de 1824, montrent l'immeuble étudié dans sa position physique du début du XIX^e siècle.

- (b) Plan cadastral. Saint-Cyr-en-Arthies
- 3 P 3023 - Tableau d'assemblage. - dates 1834
- 3 P 3024 - Section A, Les Ravenelles. - dates 1834
- 3 P 3025 - Section B, Le Village. - dates 1834
- 3 P 3026 - Section B, Le Village : première feuille. - dates 1834

6. Série W : Archives publiques postérieures à 1940

Cette série de matrices contenant des fiches de moins de 75 ans a pu être consultée grâce à une autorisation de la Mairie de Saint-Cyr-en-Arthies, et présentée par une archiviste qui nous ouvrait les seules pages qui concernaient notre recherche...

- a) *Sous-séries : cadastre rénové (1930-1974)*
 - (i) *Matrices cadastrales et comptes de Saint-Cyr-en-Arthies*
 - 1976 W 187 - Saint-Cyr-en-Arthies. Section A. - dates 1933-1973
 - 1976 W 188 - Saint-Cyr-en-Arthies. Section B, ZA. - dates 1933-1973
 - 2666 W 834 à 841 - Saint-Cyr-en-Arthies. - dates 1933-1981
 - 1988 W 328 - Comptes actifs : A à Z. - dates 1933-1974
 - 1988 W 329 - Comptes supprimés : 3 à 344. - dates 1933-1974

- b) *Sous série 2666 W : Cadastre rénové, périmètre départemental : copie de plans-minutes de conservation (édités de 1930 à 1985)*

Cet ensemble de huit plans de la fin du XX^e siècle, permet de voir l'évolution de son implantation de l'immeuble étudié.

2666 W 834 à 841 – cadastre de Saint-Cyr-en-Arthies 1933-1981

- c) *Sous série 2511 W : Dossiers de pré-inventaire des patrimoines bâtis et mobiliers du département du Val-d'Oise.*

Le cahier de quelques pages consulté pour la généalogie foncière offre quatre images de photographies argentiques prises en 1984 d'un plan terrier du village datant de 1776 dont nous n'avons pu situer l'original malgré de nombreuses recherches : ce document unique a été acquis par un

historien du Vexin fort connu ici, Roland Vasseur qui l'a photographié lorsqu'il participait en 1984 au pré-inventaire du patrimoine du Val d'Oise ; après leurs décès, le couple Vasseur-Loiseaux a donné ses collections aux Archives Départementales du Val d'Oise et au Musée Départemental du Vexin : malheureusement ce plan terrier n'y figure pas.

D'autre part, aucun plan d'intendance n'a été réalisé (ou conservé) pour Saint-Cyr-en-Arthies à la fin du XVIII^e, le village faisait partie de l'élection de Chaumont et Magny et dépendait du diocèse de Rouen et seule une carte, fort imprécise, de l'élection semble exister aux archives Départementales de Seine Maritime.

Or ce plan terrier est d'un grand intérêt pour l'histoire foncière de l'immeuble étudié puisqu'il permet de dater la construction des maisons qui sont bâties sur les parcelles. Il a fallu se satisfaire de ces quatre photographies et de leur scan plus ou moins net.

(1) Saint-Cyr-en-Arthies.

2511 W 4781 - Présentation générale de la commune. - Reproductions du plan terrier, du cadastre du XIX^e siècle, carte IGN, vues du village, bibliographie. 1984

B. Archives départementales des Yvelines

1. Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles :

Avec cette sous série, qui nous apporte bien plus d'actes que celle du Val d'Oise, les minutes notariales nous informent sur les propriétaires successifs des maisons jumelles de l'actuelle rue du Coteau : état civil, ascendants, régime matrimonial, origine de propriété, description des biens ; seuls manquent les plans, manque qu'on compense par l'utilisation du plans de géomètre (collection personnelle) de 2020.

a) Sous série 3 E : Minutes notariales

3 E18 26 Acte de vente, Ozanne/Pilleux, maître Dugardin, Fontenay-Saint-Père, 8 février 1818

3 E18 30 Acte de vente, Pilleux/ Kolikoski, maître Douay, Fontenay-Saint-Père, 8 février 1824

3 E18 94 Acte de vente, Pilleux/Havard, maître Deslandres, Fontenay-Saint-Père, 2 novembre 1862

3 E18 105 Acte de vente Kolikoski/Lizowski, 2 juillet 1869

3 E22 1258 Usufruit sur B 57 à Bourlon, 9 mai 1882

3 E18 745 Adjudication Kolikoski, maître Ligier, Fontenay-Saint-Père, 3 novembre 1901

3 E18 785 Notoriété D./D., 6 août 1933

3 E18 36 Donation-partage Solliers/Pilleux, maître Mauris à Fontenay-Saint-Père, 21 mars 1830

3 E18 57 Testament de Mad. Pilleux veuve Madurelle, maître Boileau, Fontenay-Saint-Père, 6 mars 1843

3 E18 588 Testament de G.A. Pilleux veuve Kolikoski, maître Languedoc, Limay, 14 octobre 1854

3 E18 622 réalisation du testament de G.A. Pilleux veuve Kolikoski, maître Leblanc, Limay, 15 janvier 1866

3 E18 116 Donation-partage Pilleux/Lemelle, maître Longuépée à Fontenay-Saint-Père, 23 août 1877

2. Série Q : Domaines, Enregistrement, Hypothèques depuis 1790

Quelques petits compléments aux minutes notariales dans ces deux prochains documents.

a) *Sous série 9 Q : Enregistrement*

(1) *Mantes-la-Jolie*

9Q 1109 table des acquéreurs et nouveaux possesseurs, vente Ozanne / Pilleux, 8 février 1818

9 Q 1095 vente Kolikoski/Commissaire, Tables des vendeurs et précédents possesseurs 28 juin 1837

9 Q 1291 Gédéon Pilleux, Succession et absences, 1 mai 1831

C. Archives familiales

En ce qui concerne la propriétaire actuelle, quatre documents.

1. Concernant B 918, ancienne B 57, Le Village, Saint-Cyr-en-Arthies.

Acte de vente, .../Pilleux du 8 février 2018

Attestation de succession ... du 28 novembre 2013

Attestation de succession ..., 1987

Modification de limite de propriété, plan de bornage et plan cadastral, cabinet Abello, 17 mars 2021.

Enfin, en complément des minutes conservées dans les Archives Départementales, j'ai eu recours aux copies conservées aux hypothèques des services de publications foncières des Yvelines, du Val d'Oise et d'Auxerre. (Toutefois les enregistrements d'acte ont un coût non négligeable).

2. Service de Publication Foncière de Mantès-la-Jolie, Yvelines

a) *Concernant B 57, Le Village, Saint-Cyr-en-Arthies.*

Enregistrement de l'acte de vente, ... , publié le 22 décembre 1961, Volume 3866, N° 17

3. Service de Publication Foncière de Cergy Pontoise, Val d'Oise

a) *Concernant B 57, Le Village, Saint-Cyr-en-Arthies.*

Enregistrement de l'adjudication B 57, Le Village, Saint-Cyr-en-Arthies, D./B., 5 décembre 1974, publiée le 19 février 1975, Volume 1118 N° 7

b) *Concernant le cadastre rénové de Saint-Cyr-en-Arthies*

Ce plan transmis par courriel, nous communique une information très importante concernant la rénovation cadastrale de 1930 qu'il a fallu décrypter : il porte le tracé de l'ancien cadastre, du nouveau cadastre, les numéros de parcelles et les correspondances entre les fiches matricules anciennes et nouvelles.

Plan de rénovation cadastral, extrait centré sur les alentours de la parcelle B 57, Le Village, Saint-Cyr-en-Arthies, 1931 pour 1933. Non coté

4. Conservation des Hypothèques antérieures à 1956, Service de Publication Foncière d'Auxerre, Yonne.

a) *Concernant B 57, Le Village, Saint-Cyr-en-Arthies.*

Enregistrement du partage entre époux, attribution B57 à D., publié le 28 octobre 1953, Volume 3291, N° 33

Enregistrement de l'acte de vente ..., publié le 20 juillet 1948, Volume 3078, N° 15

Enregistrement de l'acte d'adjudication ... publié le 4 avril 1921, Volume 1939, N° 33

Acte de vente, ..., 19 juillet 1949

IV. Héraldique

A. Archives départementales du Val d'Oise

1. Série W : Archives publiques postérieures à 1940

a) *Sous série 2511 W : Dossiers de pré-inventaire des patrimoines bâtis et mobiliers du département du Val-d'Oise.*

b) *Saint-Cyr-en-Arthies.*

2511 W 4781 - Présentation générale de la commune. - Reproductions du plan terrier, du cadastre du XIXe siècle, carte IGN, vues du village, bibliographie. 1984

2511 W 4783 - Église de Saint-Cyr. 1984-2005

On découvre le blason des seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies sculpté sur une clef de voûte de l'église et dont nous avons obtenu une meilleure vue lors d'une visite sur place où nous l'avons photographié avec un appareil numérique.

2. Série J : Archives d'origine privée entrées par voie
extraordinaire : achats, dépôts, dons, legs

a) *Sous-série 10 J : Chartrier de La roche guyon*

En parcourant, les documents d'archives manuscrits, un pli d'enveloppe nous a révélé un cachet de cire rouge, quasi intact, portant le sceau, du seigneur du village de Saint-Cyr, au début du XVIII^e siècle.

b) *Mouvance du Duché 1346/1787*

10 J 964 - Saint-Cyr-en-Arthies - aveux quittances de relief et transactions pour ce qui relève de la terre de Saint-Cyr-en-Arthies mouvance du duché 1530-1769

B. Archives familiales

Photographie d'une clé de voûte, portant un blason seigneurial, dans l'église de Saint-Cyr-en-Arthies.

V. ICONOGRAPHIE

A. Archives départementales du Val d'Oise

1. Série W : Archives publiques postérieures à 1940

Les cahiers de cette série contiennent des photographies permettant de se présenter le cadre de vie de nos ancêtres Pilleux/Havard au-delà de l'utilité foncière et héraldique que nous y avons trouvée.

a) *Dossiers de pré-inventaire des patrimoines bâtis et mobiliers
du département du Val-d'Oise.*

(1) Saint-Cyr-en-Arthies.

2511 W 4782 - Rue des Coteaux. 1984-2005

2511 W 4783 - Église Saint-Cyr. 1984-2005

2511 W 4784 - Croix de carrefour, angle de la rue du Parc, le long de la route de Vienne-en-Arthies. 1984-2005

2511 W 4809 - Margelle de puits gallo-romain, 7 rue de la Grande Vallée. 1984-2005

B. Bibliothèque nationale de France

1. Département Cartes et plans

Cet extrait de carte permet de visualiser les lieux essentiels où vit la lignée Pilleux durant quatre siècles.

GE C-6774 (1-4) - D'ASTIER DE LA VIGERIE ET TARBE DE VAUXELAIRS, Carte des routes impériale, départementales et de grande communications de Seine-et-Oise, Conseil Général de Seine-et-Oise, 1835 et 1855.

C. Autres collections

1. Collection personnelle

Carte postale vue générale de Saint-Cyr-en-Arthies, Ed. Bigot, vers 1905

Huile sur toile originale, Vue sur l'église de Saint-Cyr-en-Arthies, E. di Marzo, vers 1938

Photographie d'une tombe familiale, cimetière de Saint-Cyr-en-Arthies

Diverses vues photographiques du village de Saint-Cyr-en-Arthies

2. Collection municipale

Carte postale de l'intérieur de l'église de Saint-Cyr-en-Arthies, vers 1905

VI. Conclusion

Françoise Hildesheimer définit l'archivistique « vivante et ouverte sur ce qui est, en première comme en dernière analyse, sa raison d'être : l'histoire ». Nous souhaitons que ce guide commenté des sources soit nos premiers pas dans cette direction : si l'archive était bien pour nous, ce témoin d'une mémoire à retrouver dans « l'infinité des précisions sur des milliers d'anonymes²⁰⁹ » à inscrire dans leur histoire et dans l'Histoire, nous n'avons pas suffisamment compris combien son classement avait d'importance et nécessitait d'être étudié dans le domaine scientifique nommé « archivistique ».

²⁰⁹ FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Seuil, Paris 1989, page 87

Bibliographie

A. Généalogie familiale

1. Histoire générale

a) Ouvrages

CHAPPEY Jean-Luc et GAINOT Bernard, *Atlas de l'empire napoléonien, 1799-1815. Vers une nouvelle civilisation européenne*, Ed Autrement Paris 2015, p.39

DUBY Georges, *Histoire de la France rurale*, t. 2, Ed. du Seuil, Paris, 1975.

MUSEE ARCHEOLOGIQUE DU VAL D'OISE, *L'Ile de France médiévale*, Somogy Editions d'Art, Paris 2000, p. 130

PAULET, Jean-Pierre, « Chapitre 4 « Une poussée urbaine irrésistible », *La France : villes et systèmes urbains*. Ed Armand Colin, 2010, p. 27-33

b) Articles

MARION Christophe « Les aveux et dénombrements du Vendômois : réalités et représentations (1311-1550). » In *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Ed. Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 55-76.

c) Sitographie

https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Henri_III/123594, encyclopédie Larousse en ligne, consulté en fév 2022

<https://criminocorpus.org> RENNEVILLE Marc, *Les bagnes coloniaux : de l'utopie au risque du non-lieu*, Musée numérique, 2007

<https://www.senat.fr/rap/r07-074/r07-0741.html>, histoire des mairies, consulté 10 mai 2022

2. Histoire de société

a) Ouvrages

CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Champs Histoire, Flammarion, Paris 1998

FARGE Arlette *Le goût de l'archive*, Seuil, Paris, 1989

GUILBAUD, Mathilde, « Les fabriques paroissiales rurales au XIX^e siècle. L'exemple des campagnes de Seine-et-Marne », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 28, no. 2, 2007, p. 67-88

NOIRIEL, Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Coll Repères, la Découverte, Paris, 2008

DE PUYMÈGE Gérard, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Bibliothèque des histoires NRF Ed. Gallimard, Paris, 1993

PETITEAU Nathalie, *Les lendemains d'Empire*, Ed. Les Indes savantes, Paris, 2022, p.80

TISON, Véronique, *Secrets de famille et psychogénéalogie*, Paris, Autrement, 2007

WARO Françoise, *La vie quotidienne dans le Vexin au XVIII^e siècle*, Ed. Société Historique de Pontoise, Ed. du Valhermeil, Pontoise, 1993

b) Articles

BERTRAND, Régis, « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne », *L'édifice religieux : pouvoir du lieu, lieu de pouvoir*, 6, Ed Telemme 2000, p.9-19

BAULANT Micheline, « L'appréciation du niveau de vie. Un problème, une solution. » In : *Histoire et Mesure*, Ed. de l'EHESS, 1989, volume 4 - n°3-4, p. 267-302

BAULANT Micheline, « Niveau de vie des familles rurales de la Brie au XVIII^e siècle. » In : *Transmettre, hériter succéder*, Ed. PU de Lyon, 1992, volume 4 - n°3-4, p. 135-151

DUPAQUIER Jacques, Des rôles de tailles à la démographie historique. L'exemple de Crulai. In: *Population*, 24^e année, n°1, 1969. pp. 89-104

DUPAQUIER Jacques. « Marcel Lachiver, La population de Meulan (Yvelines) du XVII^e au XIX^e siècle (vers 1600-1870) », In : *Annales de démographie historique*, 1968. pp. 195-205

ROMANET Emmanuelle, « La mise en nourrice, une pratique répandue en France au XIX^e siècle », in *Transtext(e)s Transcultures : Journal of Global Cultural Studies*, Ed. Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles, Lyon, 2013

c) Sitographie

https://www.scienceshumaines.com/anne-ancelin-schutzenberger-pas-de-famille-sans-secrets_fr_28206.html propos recueillis par Jean -François Marmiton, consulté en fév 2022

https://www.vieuxmetiers.org/lettre_g.htm consulté le 8 mai 2022

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/taille-impot/>, encyclopédie Universalis en ligne, consulté en fév 2022

3. Histoire de la santé

a) Ouvrages

BOUCHER, M. le Dr L., *La Peste à Rouen au XVI^e et au XVII^e siècle*, éditeur inconnu ,1897

KACKI Sacha, *Influence de l'état sanitaire des populations du passé sur la mortalité en temps de peste : contribution à la paléoépidémiologie*, Thèse de doctorat, BMSAP, 2016

SANGOÏ Jean-Claude, « La mortalité infantile en Europe occidentale au XVIII^e e siècle » In : *La petite enfance : Dans l'Europe médiévale et Moderne*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, Toulouse, 1997, p.191-210

b) *Articles*

MANRY, M., « Névralgie maxillo-dentaire traitée avec succès par la section du nerf », *Nouveau journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc*, Volume 7, Ed Migneret et Crochard, Paris, janvier 1820, p. 7

c) *Sitographie*

<https://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/02/14/21993- peste-noire-aurait-modifie-notre-genome>, article scientifique de Franck Daninos, consulté en fév 2022

4. Histoire économique

a) *Articles*

GUILLAUNIN Gilbert, *Journal des économistes : revue mensuelle de la science économique et de la statistique ...*, Ed F. Alcan, Paris, 1861, Volume 40, p. 197

LEROY-LADURIE Emmanuel, « La nécessaire prise en compte de l’histoire du climat », in *Traverser les montagnes*, Ed. Cahier de géographie, 2004, p. 13-25

LHOMME Jean, « La crise agricole à la fin du XIXe siècle en France » in *Revue économique*, Ed. Sciences Po, juillet 1970, p. 521-553

SERRA Olivier, Les restrictions de concurrence en matière vinicole dans l’ancien droit, *IODE* n°1, Université de Bordeaux, 2021, in <https://openwinelaw.fr>

VIVIER Nadine, Pour un réexamen des crises économiques du XIXe siècle en France, *Histoire & mesure*, Ed EHESS, Paris, 2011

1. Histoire militaire

a) *ouvrages*

AD49, *La conscription : Deux siècles d’histoire (1798-1997)*, CG 49, 2014

CROYET Jérôme, *Lettres de Grogards*, Ed Gaussen, Marseille, 2016

VINDRY Fleury, *Dictionnaire de l’état-major français au XVI e siècle. Gendarmerie*, Ed. Cabinet de L’historiographie, Paris, 1901, p. 202

b) *Articles*

HAZAREESINGH Sudhir, « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Sainte-Hélène et la fête du 15 août », *Revue historique*, 2003/3 (n° 627), p. 543-566

c) Sitographie

<https://archives.maine-et-loire.fr>, dossier pédagogique sur la conscription, consulté en fév 2022

2. Protestantisme

a) Ouvrages

AUBREE Christian, *Les huguenots du Mantois : vie d'une communauté et mort d'une Église réformée dans l'ouest parisien au XVIII^e siècle*, ed. CREDOP, Mantes, 1996

AUDISIO, Gabriel. La résistance passive des huguenots au XVIII^e siècle : le Désert in *Religion et exclusion : XII^e-XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2001, p 135-140

BORELLO Céline, *La république en chaire protestante. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires, Rennes, 2017, p 149-150

HAAG Eug. et Ém., *La France protestante, ou Vies des protestants français [...] qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*. Colla-Essen, Paris, 1859

KRUMENACKER Yves, *La coexistence confessionnelle aux XVII et XVIII siècles. Quelques problèmes de méthode*, In Boisson, D., & Krumenacker, Y. (Eds.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve : Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*. Ed. LARHRA, Lyon, 2009

b) Articles

ASTOUL Guy, « L'instruction des enfants protestants et catholiques en pays aquitains du milieu du XVI^e siècle à la révocation de l'Édit de Nantes », In *Histoire de l'éducation*, n° 69, 1996. p. 37-61.

BOISSON Didier, « Une communauté protestante au XVIII^e siècle, les vigneron d'Asnières lès Bourges », in *Histoire et société rurale*, 2001, p. 37-66

BORELLO, Céline. « De la chaire à la tribune. La parole pastorale comme geste d'engagement civique sous la Révolution française », *Études théologiques et religieuses*, vol. 91, no. 3, Montpellier, 2016, pp. 449-463

BOUDON, Jacques-Olivier. « Politique et religion de la Révolution à la Séparation », *Histoire du christianisme en France*. Ed., Armand Colin, 2014, p. 323

HOUDAILLE, Jacques, « Les prénoms des protestants au XVIII^e Siècle. » *Population*, vol. 51, no. 3, Institut National d'Études Démographiques, 1996, p. 775-78

PERRENOUD Alfred, Malthusianisme et protestantisme : « un modèle démographique wébérien », In *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*. 29^e année, N. 4, 1974. p. 975-988

c) Sitographie

<https://museeprotestant.org> consulté en fév 2022

<https://www.roelly.org>, site personnel de Mr Roelly sur les protestants, consulté en fév 2022

3. Franc-maçonnerie

a) Ouvrages

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Les francs-maçons à l'Orient de Clermont-Ferrand au XVIII^e siècle*, PU Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 1999, p. 237

PERRON Daniel, *Liberté par le Travail, une loge [...] sous la 3^e république*, Ed. Loge mantaise, SEPEC, 2002

b) Articles

COMBES, André. « La Maçonnerie sous la II^{ème} République (1848-1852) : de l'illusion lyrique à la tentation bonapartiste », *La chaîne d'union*, vol. 45, no. 3, 2008, pp. 12-23

4. Elites rurales

a) Ouvrages

DUMONS et POLLET, *Elites et pouvoirs locaux. La France du Sud-Est sous la III^e République* », PU Lyon, 2021, p. 7

MENANT François, « Elites rurales et modèles de société paysanne », *Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages*, séminaire ENS, 2011, séance n°10

MENANT, François et JESSENNE, Jean-Pierre, *Les élites rurales : Dans l'Europe médiévale et moderne*. Ed. Presses universitaires du Midi, Toulouse, 2007, p. 13 et 17

VIRET, Jérôme-Luther. « Alliances et réseaux familiaux en Île-de-France (milieu XVI^e–milieu XVII^e siècles) », *Annales de démographie historique*, vol. n° 106, no. 2, 2003, pp. 155-175

b) Articles

MENANT François, « Elites rurales et modèles de société paysanne », *Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages*, séminaire ENS, 2011, séance n°10

RABOT Brice, « Pour une nouvelle approche du prélèvement seigneurial », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2016, p.110

5. Histoire locale

a) Ouvrages

BARBIER Josiane, « Le testament du fils d'Idda », in *Archives oubliées du Haut-Moyen-Âge*, Ed. Champion, Paris, 2014 p. 259 à 27

BORIES Edmond, *Histoire du canton de Meulan*, Ed. Champion, Paris, 1906.

BOUGEÂTRE Eugène, *La vie rurale dans le mantois et le Vexin au XIX^e siècle*, Ed. Marcel Lachiver, Meulan, 1971

CASSAN Armand, *Statistique de l'arrondissement de Mantes, Seine et Oise*, Ed. Forcade, Mantes, 1833, p 188

CLERISSE Henri, *Promenades dans Mantes la Jolie*, Imprimerie Am. BEAUMONT, Mantes-la-Jolie, 1939

COLLECTIF d'AVOCATS, *Coutumes du bailliage de Senlis et son ancien ressort*, Ed VILLERY, Paris, 1703, page 66

DUBOIS Henri, « Les paroisses du Vexin français au XIII^e siècle », *Mémoires de la société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, 1997, p. 5

JEANNE Michel, « Les nourrices de Drocourt et Saint-Cyr-en-Arthies au XVIII^e siècle », in *Annales Historiques du Mantois*, n° 8 et 9, Ed. CREH, Mantes 1980, p. 29

LACHIVER Marcel, *Histoire de Mantes et du Mantois, Mantes*, autoédition, Meulan, 1971, p. 216

LACHIVER, P. RIVIERE ET R. VASSEUR, *Le Vexin français à travers les âges*, CAPAV de la région de Pontoise, Pontoise 1979

LACHIVER Marcel, *Documents d'histoire régionale*, BPCM, Les Mureaux, 1971

VASSEUR Roland et WARO Françoise, *Magny-en-Vexin des origines à 1914*, Ed. du Valhermeil, Pontoise 1995, p.208

b) *sitographie*

<http://histoiremantois.canalblog.com/archives/>, site personnel de Mme Arnold Têtard, archiviste et auteur, consulté en fév 2022

<https://cherence.fr> site officiel de la commune de Chérence (95), consulté en fév 2022

<https://www.ville-pontoise.fr/content/pontoise-dans-temps-echelle-chronologique>, page historique du site de la ville de Pontoise, consulté en fév 2022

6. Autres

a) *Ouvrages*

ARTUS, Henri, *Notice sur Saint-Cyr-en-Arthies*, Ed. Petit Mantais, Mantes-la-Jolie, 1896

BERTOCCHINI Frédéric et RUCKSTUHL Eric, *Le baigne de la honte* tome 1 et 2, Castellucci, ed DCL, Ajaccio, 2011

HUGO Victor, *Claude Gueux*, rééd. Le livre de poche LGF, Paris 1995

HUGO Victor, *Les misérables*, rééd. Le livre de poche, LGF, Paris, 1998

B. Généalogie foncière

a) Ouvrages

ASSOCIATION DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS, *La maison rurale du Vexin français*, Ed. Les Amis du Vexin 1997

BEAUR Gérard, « Les rapports de propriété en France sous l'Ancien Régime et dans la Révolution. Transmission et circulation de la terre dans les campagnes françaises du XVI^e au XIX^e siècle. », in *Ruralité française et britannique, XIII^e-XX^e siècles : Approches comparées*. Ed. Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 187-200

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Art du couvreur*, Ed. impr. de L.-F. Delatour, Paris, 1766

HAMON E., BEGHIN M., SKUPIEN R., *Formes de la maison entre Touraine et Flandre, du Moyen-âge aux temps modernes*, Ed. PUS, 2020

LACHIVER Marcel, « Sur quelques aspects de la maison rurale en Seine-et-Oise au milieu du XIX^e siècle. Nature des couvertures et hauteurs des maisons », *Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, 1975-1976, t. 26-27, p. 73-85.

PROVENCE, Myriam, *Retracer l'histoire d'une maison*, Paris, Autrement, 2004

VINCENT Michel, « Les chaumières », *Maisons de Brie et Île-de-France*, autoédition, 1981, p. 107

b) Articles

CHAMPAGNE Alain, « La mesure des bâtiments en Poitou à la fin du Moyen Âge », *Histoire & mesure*, XVI - 3/4, Ed. EHESS, Paris, 2001, p. 261-282

DUHAMEL, Martine, « Comment retrouver l'histoire d'une maison », *Généalogie Magazine*, novembre 1992, n° 110, p. 16-20

DUHAMEL, Martine, « L'histoire d'une maison : une méthode, un exemple », *Revue française de généalogie*, n° 201, août-septembre 2012, p. 41-45. Maison urbaine de Périgueux de la fin du XVII^e siècle (date de construction entre 1685 et 1707)

MALHACHE, Jérôme, « La maison au médaillon », *Généalogie-Magazine*, n° 230 (oct. 2003), p. 46-48 ; n° 232 (déc. 2003), p. 42-43 et n° 233 (jan. 2004), p. 42-43

POPINEAU Jean-Marc, *Revue archéologique de Picardie*, Année 2009, Suppl. p. 143-154

c) Sitographie

http://www.pierreseche.com/AV_2020_dufour.htm, DUFOUR Jean-Yves, « La maison Barbe à Bessancourt (Val-d'Oise) » in *L'architecture vernaculaire*, tome 44-45, (2020-2021), consulté en fév 2022

<https://museedelatuile.e-monsite.com/pages/un-peu-d-histoire.html> site officiel associatif « Les amis de la Tuile »

<https://sites.google.com/site/47prma/home> L'eau courante, par les élèves de 4e du collège de Salagou, Hérault, 2013, consulté en fév 2022

C. Héraldique

1. Généralités

a) Ouvrages

JOUGLA DE MORENAS, *Grand armorial de France*, Ed. SGAF, Paris, 1948

PAS VEYRIN-FORRER Théodore, *Précis d'héraldique*, Paris, 2000

PASTOUREAU Michel, *Traité d'Héraldique*, A et J Picard édition, 2007 (5ème éd. ; 1ère éd. 1979)

b) Sitographie

<https://www.euraldic.com>

2. Blasons des familles

a) ouvrages

D'HOZIER, Charles, *Armorial général de la France*, Ed Collombat, Paris, 1738

D'HOZIER Charles, *VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696*, par. (1697-1709). XXV Paris, III. page 156

DRIGON DE MAGNY, *Le nobiliaire universel ou recueil général des généalogies historiques et véridiques des maisons nobles de l'Europe*, (Volume 14) Ed. Institut héraldique, Paris, 1854

POLI, Oscar, comte de, *Inventaire des titres de la maison de Billy*, Paris J.Maisonneuve, 1894, p. 94-95

POTIQUET Alfred, *Armorial du canton de Magny-en-Vexin*, Ed. Saffroy, Paris, 1939

VITON DE SAINT-ALLAIS, Nicolas, *Nobiliaire universel de France : ou Recueil général des généalogies ...M. de Saint-Allais*, tome 1, Ed. Bachelin, Deflorenne, Paris, 1874

b) Sitographie

<http://archivesetmanuscripts.bnf.fr/ark:/12148/cc54511h/cd0e3662>, DOSSIERS BLEUS ; mémoires, notes et documents généalogiques, classés par ordre alphabétique de noms de personnes, au Cabinet des titres, dans le cours du XVIII^e siècle. De Saguez à Saintignon, consulté en fév 2022

D. Recherches générales

<https://francearchives.fr/fr/article/163529173>, moteur de recherche d'archives, consulté en fév 2022

<https://www.google.fr/books>, livres en ligne

E. Table des illustrations

CHENU Pierre, *Le paisible ménage*, Gravure eau forte et burin, MAH Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Don de Léon Picot, 1971

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Art du couvreur*, Ed. impr. de L.-F. Delatour, Paris, 1766, Planche I

FORT Ernest, *Grenadiers à cheval et dragons de la Garde Impériale*, Notes et aquarelles, Cahier manuscrit

PILLEUX LAGLASSE Bernadette, diverses cartes, dessins, graphiques et photographies, crédit personnel, 2021-2022

AD 95, *Plan terrier de la Roche-Guyon*

VII. TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	8
II.	BERCEAU DE LA FAMILLE	9
III.	LE CLAN DES HAVART/D AU XVI^E, XVII^E ET XVIII^E SIECLE.	11
A.	Rencontre des premiers ancêtres connus de cette famille : les Havart	11
B.	Manuscrit, transcription et interprétation	17
C.	Collin Havart	19
D.	D'autres Havart entre 1544 et 1555 : André, Jacques, Mathieu, Pierre et Renan.	19
E.	Les plus anciens Havard connus dans les registres paroissiaux de Saint-Cyr-en-Arthies	19
F.	Un clan proche des seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies jusqu'à la fin du XVIII^e siècle	20
G.	Un lent déclin	31
IV.	PILLEUX ET HAVARD, PROTESTANTS OU CATHOLIQUES ?	38
A.	L'identité protestante	38
B.	Le clan Havard Pilleux et sa religion	41
V.	LE CLAN DES BATISSEURS	45
A.	1555 : Mathieu et Jehan Pilleux	45
B.	Le clan des bâtisseurs	46
C.	Lieux essentiels à l'histoire des Pilleux.	47
D.	Louis Pilleux (1634-1688)	51
E.	Marie Magdeleine Pilleux et ses frères descendants de Roger le Jeune, fils de Louis 1634	52
F.	Mères, nourrices et femmes	61
G.	Femmes fortes	64
H.	Les bâtisseurs de la maison de la femme du bedeau.	65
I.	Un descendant de Louis Pilleux fils de Louis 1634 : Gédéon Antoine Pilleux.	73
J.	La maison de Gédéon Antoine Pilleux	80
K.	Portraits de famille	105

L. Alfred Henri Louis Pilleux	106
VI. CONCLUSION	110
ANNEXES	111
I. L'ALIGNEMENT DES MAISONS DE LA RUE DU COTEAU	111
A. Photographies	112
B. Observation	115
C. Datation des maisons :	117
II. ARBRES GENEALOGIQUES	118
GUIDE DES SOURCES	123
I. INTRODUCTION	123
II. GENEALOGIE FAMILIALE	126
III. GENEALOGIE FONCIERE	136
IV. HERALDIQUE	141
V. ICONOGRAPHIE	142
VI. CONCLUSION	143
BIBLIOGRAPHIE	144
A. Généalogie familiale	144
B. Généalogie foncière	150
C. Héraldique	151
D. Recherches générales	152
E. Table des illustrations	152

Impression à la demande, premier tirage en septembre 2022

Sur les presses de CoolLibri – Toulouse

Famille HAVARD PILLEUX

Le clan des bâtisseurs

Saint-Cyr-en-Arthies

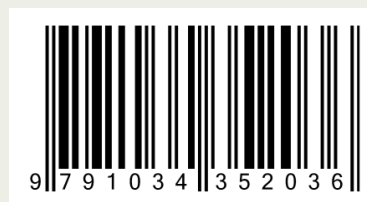
L'exploration des documents d'archives et leur analyse minutieuse laisse apparaître la vie d'une famille de paysans du Vexin au cours des siècles.

Destinées qui se révèlent à la lecture des pages de cette monographie dans une double dimension, celle de la mémoire familiale s'inscrivant dans celle de la mémoire historique française.



Bernadette Pilleux Laglasse

Généalogiste passionnée a reçu avec mention Bien, le Diplôme Universitaire GENEFA, promotion Beauvaisis, à l'université du Mans, en juin 2022.



24,80 € TTC - France